République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et

De la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri De Tizi Ouzou

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département de Langue et Culture Amazighes

Mémoire de Magister

Spécialité : Langue et Culture Amazighes

Option : Linguistique

Présenté par : M^{elle} **GACI** Zohra

Sujet :

Quel système d'écriture pour la langue berbère (le kabyle) ?

Membres du jury :

-M. NABTI Amar ; Maître de conférences(A), UMMTO ; Président.

-Mme. TIGZIRI Noura ; Professeur, UMMTO ; Rapporteur.

-M. SALHI Mohand Akli ; Maître de conférences(B), UMMTO; Examinateur.

Année .../ .../ 2011

Remerciements

Remerciements

J'exprime mes sincères remerciements à ma Directrice de recherche **M*me N. TIGZIRI***, pour l'aide qu'elle m'a apportée pour réaliser ce mémoire.

Je remercie la contribution du jury à la lecture et l'évaluation de mon mémoire.

Je voudrais remercier aussi tous les membres de ma famille et mes amis (es), pour l'aide et le soutien moral qu'ils n'ont cessé de m'apporter tout au long de la réalisation de ce travail.

Sommaire

Introduction.....1

Le premier chapitre : Ecriture et systèmes d'écriture.....6

I- Quelques définitions 7
1- Ecriture 7
2- Système d'écriture.....8
3- Différents types de systèmes d'écriture.....8
4- Alphabet 9

II- Rappel historique sur les trois systèmes d'écriture : arabe, latin, tifinagh :.....10
1-L'écriture latine.....10
2- L'alphabet berbère.....13
3- L'écriture arabe 19

Le deuxième chapitre : Aspects phonologiques et systèmes graphiques.....27

I- Présentation des systèmes phonologiques : 27
1- Le système phonologique du français 27
2- Le système phonologique du kabyle. 28
3- Le système phonologique de l'arabe. 31

II- Principes de transcription : **34**

1- Principes de transcription de tamazight à base de caractères latins.....34
2- Principes de transcription de tamazight à base de caractères tifinaghs 41
3- Principes de transcription de tamazight à base de caractères arabes.....46

III-La phonologie kabyle et les différents systèmes d'écriture.....49

1- La graphie latine :.....49

2- Le tifinagh 64
3- La graphie arabe 74
Conclusion……87

Le troisième chapitre : Inventaire des classes monématiques et segmentation……88

I- Inventaire des classes monématiques et morphologie 91

1- Les verbes et ses modalités……91
2 -les nominaux……...98
3- les fonctionnels……105

II- La segmentation :……**106**

1- La segmentation et le système notation latin……106
2- La segmentation et le système de transcription à base de caractères tifinagh……138
3- La segmentation et le système de transcription à base de caractères arabes ……147
Conclusion. 152

III- Quelques propositions……153
1-La segmentation……153
2-Les systèmes de transcription……..154

Conclusion générale 157
Bibliographie……161
Résumé du mémoire en tamazight……167
Les annexes……172
Table des matières……180

Introduction

Pour transcrire tamazight, les berbères en général, les berbèrisants en particulier avaient fait recours à trois systèmes d'écriture :

- Le tifinagh : comme alphabet authentique attesté dans les inscriptions libyques depuis l'antiquité.
- L'alphabet arabe suite à l'arrivée des arabes à la fin du 6ème siècle.
- Le latin, dès la fin du 18ème siècle.

Au cours de ces dernières années la question de la graphie à adopter pour écrire tamazight est devenue objet de polémique entre les usagers de ces trois graphies, entre ceux qui optent pour l'utilisation de la graphie arabe ou latine, et ceux qui optent pour le système authentique, le tifinagh.

Actuellement (en Kabylie surtout) la quasi-totalité de l'enseignement, des publications et des éditions se fait en caractères latins. La transcription dans ses commencements était phonétique, elle se développe au fur et à mesure pour donner naissance à un système de notation à tendance phonologique.

Cette production en caractères latins nous laisse conclure que la population kabyle a fait son choix : écrire et enseigner sa langue en caractères latins. En dépit de cela, le problème de la polémique autour de ce thème ne s'arrête pas à ce niveau, surtout quand à l'interprétation ou la justification de ce choix.

Le choix de transcrire le kabyle en graphie latine reçoit plusieurs interprétations. Il y a ceux qui déclarent que ce choix est purement idéologique (encouragé par les partisans de la culture occidentale au détriment de la culture arabo-musulmane), et d'autres qui l'interprètent par le fait historique et social (suite au colonialisme français).

Quelque soient les critères de ce choix (planifié ou aléatoire); il est fait. Mais la question qui se pose : est ce-t-il le bon ?

Notre présente étude ne se fixe pas comme objectif d'affirmer ou d'infirmer telle ou telle interprétation, mais plutôt de vérifier ce choix. Elle sera consacrée à la présentation des trois systèmes d'écriture : latin, arabe, et tifinagh, puis elle portera sur leur adaptation et leur adaptabilité à la langue berbère (kabyle).

La problématique soulevée dans cette étude est la suivante :

- Parmi ces trois systèmes d'écriture qui sont en usage, et leurs règles de transcription, quel est celui qui reflète mieux la structure phonologique et morpho-syntaxique de la langue berbère (kabyle) ?
- Après un aménagement des trois systèmes, y aura-t-il un qui serait plus adéquat que les autres pour écrire le berbère (kabyle) ?

Les berbères ne sont pas les premiers dans l'histoire à se servir d'un alphabet étranger pour écrire leur langue. L'histoire de l'écriture depuis l'antiquité nous confirme que ni l'alphabet arabe n'est une création des arabes, ni l'alphabet latin n'est une invention des romains. Les hypothèses les plus vraisemblables sur l'origine de ces alphabets leur attribuent une origine phénicienne, (dérivés plus au moins directement)[(1)].

Cependant, les arabes et les romains ont réussi à faire adapter ces systèmes graphiques à leurs langues pour donner naissance à leurs propres alphabets. Ces expériences peuvent être bénéfiques pour le berbère. En principe une langue peut être transcrite avec n'importe quel alphabet étranger, il suffit de savoir l'adapter à sa structure phonétique/ phonologique, morphosyntaxique et lexicale, pour avoir sa propre orthographe. Maintenant, pour faire son choix quand on est en présence de plusieurs systèmes sur le terrain, il y a des critères qu'on doit prendre en charge tels :

[(1)]Voir : HIGONNET, Ch. , *L'écriture*, coll, « que sais-je ? » n 653. P.U.F Paris, 1993.

-Le degré d'adéquation ; le choix d'un système qui sera plus facile à adapter à la structure de la langue

-Le système le plus économique.

- Le système le plus favorisé par l'opinion publique.
- Le système qui répond le plus au critère d'universalité.

Le choix d'un système d'écriture est un acte conventionnel. Par là on entend que le berbère peut être transcrit avec tous les trois systèmes graphiques : arabe, latin ou tifinagh. Quant à la sélection d'un seul système parmi ces trois, pour le transcrire, elle doit être focalisée sur celui qui s'adapte mieux et/ou plus facilement à sa structure phonologique morpho-syntaxique et lexicale.

Le champ de la production berbère qui se fait dans sa majorité en caractères latins, nous induit à présumer que ce dernier est le système d'écriture qui s'adapte mieux à la structure du berbère. Mais, jusque là il n'y a pas eu de politique linguistique pour standardiser ce système, non plus un des deux autres (arabe ou tifinagh).

Les manuels scolaires de la langue berbère, sont transcrits en trois graphies (arabe, latine, et tifinagh), les sujets d'examens officiels (BEM et BAC) sont rédigés en deux graphies (arabe et latine), dans les régions du centre de l'Algerie, en tifinagh au sud. D'une région à une autre, l'enseignement de la langue se fait soit en graphie latine (surtout en Kabylie), arabe ou tifinagh (à Batna, Ghardaia, Tamanrasst.....)

C'est cette situation délicate de l'enseignement de la langue berbère qui a motivé notre choix de ce thème. Le moment n'est-il pas encore venu pour standardiser une graphie qui sera le support de la langue berbère pour tous les niveaux ?

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie fonctionnaliste. A partir de l'analyse d'un corpus transcrit avec les trois systèmes graphiques, nous essayerons de voir comment la structure phonologique et morpho-syntaxique du kabyle sont représentées.

Elle se réparti sur 03 chapitres :

Dans le premier chapitre, nous présentons un rappel historique sur l'origine et l'évolution des trois systèmes d'écriture (arabe, latin et tifinagh)

Le deuxième chapitre sera consacré à l'aspect graphique et phonologique, nous y présentons :

- Les systèmes phonologiques de l'arabe, du français et du kabyle.
- Les principes de transcription de tamazight ('le kabyle) :
    - à base des caractères arabes et latins dans le manuel scolaire de tamazight de la première année moyenne[1]
    - à base des caractères tifinagh dans le livre de R. AT. MANSOUR "Poèmes kabyles d'antan"[2]

-La phonologie berbère et les trois systèmes graphiques.

Le troisième chapitre traite de la morphosyntaxe : nous y présentons les différentes classes monématiques de la langue berbère (kabyle), et leur morphologie, telles qu'elles étaient présentées par S. CHAKER dans sa thèse de doctorat où il à effectué une étude syntaxique d'un parler kabyle[3]. Puis, nous verrons comment ces différentes unités (monèmes et morphèmes) sont représentées lors de la transcription de tamazight à base de caractères latins, arabes et tifinaghs. Cela, se fera par la segmentation de quelques énoncés transcrits avec les trois systèmes graphiques.

Les énoncés seront extraits de :

-Le manuel scolaire de tamazight de la première année moyenne, pour les énoncés transcrits en caractères latins et arabes.

-Le livre de R. AT MANSOUR, Poèmes kabyles d'antan, pour les énoncés transcrits en caractères tifinaghs.

---

[1] LUNIS, A. , *et al. Adlis-iw n Tmazight, Aseggas amezwaru n ulmud alemmas*, ed, O.N.P.S. Algerie, 2004.
[2] AT, MANSOUR, R. , *Poèmes kabyles d'antan*, ed, Ibis Press, Paris, 1998.
[3] CHAKER, S. , *Un parler berbère d'Algérie (kabyle);* thèse, Paris V, 1978, publiée à université d'Aix-en-provence, 1993.

Chapitre I

Ecriture et systèmes d'écriture.

I- Quelques définitions :

1- Ecriture :

En linguistique on parle souvent de la primauté de l'oral sur l'écrit[1]. Toutes les langues ont d'abord été parlées, avant d'être fixées par l'écriture sous forme de différents types. De là on entend que le rôle de l'écriture est de représenter la langue.

Cependant, le passage de l'oral à l'écriture n'a pas comme unique apport la fixation et la sauvegarde de la langue, mais aussi un apport pour la vie sociale de l'individu. L'écrit est représenté comme un élément central de la vie sociale, il possède des dimensions, individuelles et sociales « dans la mesure où il est à la fois expression personnelle et moyen d'accès à autrui »[2] ; et cognitives par ce que « il est un outil de réflexion et de travail »[3].

Telle qu'elle est définie dans le dictionnaire de la linguistique, l'écriture est « une représentation de la langue parlée au moyen de signes graphiques »[4]. Elle est donc un procédé destiné à fixer le langage articulé. Selon l'expression de Charles Higonnet, l'écriture est « un nouveau langage »[5] , c'est-à-dire un moyen d'expression du second degré après la parole.

Pour qu'il y ait écriture il faut d'abord un ensemble de signes qui possèdent un sens établi à l'avance par une communauté. C'est cet ensemble de signes graphiques qui forme le système d'écriture.

---

(1) Cf. SAUSSURE, F. *, Cours de linguistique générale*, ed, Talantukit, Béjaia, 2002, p. 34.
(2) GIPPET, F.*et al. Passage à l'écriture. Un défi pour les apprenants et les formateurs*, ed , P.U.F, Paris, 2000, p. 01.
(3) Ibid. p. 70
(4) DUBOIS, J. *et al. Dic de linguistique*, ed, Larousse, paris, 1973, p.175.
(5) HIGONNET Ch. , *L'écriture*, coll, « que sais-je ? » n 653. P.U.F Paris, 1993, p. 03.

2- Le système d'écriture :

Un système d'écriture est une série de signes visibles ou tactiles utilisés pour représenter les unités de la langue de manière systématique. Cette représentation a comme but de rapporter un message, et que ce message soit décodé par quiconque connaissant la langue en question, et ses règles d'écriture.

3 - Différents types de systèmes d'écriture:

L'histoire de l'écriture a connu une évolution considérable depuis son invention jusqu'à ces états actuels, une évolution qui « va d'une représentation figurative du signifié à un code formé de signes abstraits »[(6)].

La classification des divers systèmes d'écriture qui ont été découverts diffère d'un auteur à un autre. Celle présentée par Saussure[(7)] distingue deux types :

3-1 - Le système idéographique : Dans ce système le mot est représenté par un signe unique et étrange aux sons dont il se compose, « le signe se rapporte à l'ensemble de mot »[(8)].

3-2- Le système dit communément phonétique : Ce système est une évolution des anciens types, né suite à la recherche d'une certaine économie graphique, « il vise à reproduire la suite des sons se succédant dans le mot »[(9)]. C'est-à-dire ce système tente de reproduire la chaîne sonore du langage, non les concepts.

[(6)] DUBOIS, J. , op. cit. p. 175.
[(7)] SAUSSURE, F. , op. cit. p. 36.
[(8)] DUBOIS., J. , op. cit. p. 177.
[(9)] SAUSSURE, F., op. cit. p. 36.

Selon Saussure[10] ces écritures sont tantôt « Syllabiques » où chaque signe correspond à une syllabe, tantôt « Alphabétiques » ou chaque signe nous réfère à un son vocalique ou consonantique de la langue.

Le système qui est en usage aujourd'hui est le système alphabétique, cette appellation vient du mot alphabet.

4- Alphabet :

Le mot alphabet est d'origine latine « alphabétum », formé avec les deux premières lettres de l'alphabet grec « alpha et bêta »[11]. Il désigne « l'ensemble des lettres utilisées pour la représentation graphique des unités phoniques d'une langue, et disposées dans un cadre conventionnel »[12]. C'est-à-dire l'alphabet est un ensemble d'éléments graphiques appelés « lettre ».

Dans l'écriture alphabétique, les systèmes d'écriture peuvent être à référence **phonétique** (noter toutes les variantes contextuelles ou individuelles réalisées), ou **phonologique** (ne noter que les unités phoniques pertinentes).

L'usage d'un système graphique doit être conforme à des règles en vertu desquelles les unités sont encodées dans le système d'écriture, c'est-à-dire à des règles orthographiques. Par **orthographe** on entend « l'utilisation spécifique d'un alphabet dans l'écriture d'une langue, tant au niveau de l'attribution des valeurs particulières aux lettres, et aux groupements de lettres qu'à celui de leur distribution dans le mot ».[13]

L'élaboration où la normalisation d'une orthographe d'une langue donnée doit prendre en considération la structure morphosyntaxique, phonologique, phonétique, lexicale…, de la langue en question.

---

[10] Cf. SAUSSURE, F., op. cit.. p.36.
[11] Cf. HIGOUNET, Ch. , op. cit. p..39
[12] MOUNIN G. *et al*. *Dic de la linguistique*, ed, PUF, 1974, p. 20.
[13] Ibid, p.239.

II- Rappel historique sur les trois systèmes d'écriture : arabe, latin, tifinagh :

1- L'écriture latine :

Largement répandue notamment au cours du XIX° siècle avec les empires coloniaux, l'alphabet latin est employé par un grand nombre de langues, qui n'avaient jusque là pas d'écriture, ou celles dotées d'une écriture non alphabétique (comme le vietnamien par exemple). Il est aujourd'hui le premier alphabet utilisé dans le monde (l'arabe est le second).

1-1 : L'origine de l'alphabet latin :

L'alphabet latin est formé de 23 lettres, créé au 7ème siècle avant J.C, il est emprunté plus ou moins directement à des types grecs occidentaux (dérivés eux-mêmes du phénicien)[14]. La forme des caractères des premiers documents latins confirme cette origine. Il s'agit des inscriptions de la pierre noire de l'ancien forum romain, découverte en 1899, et la fibule d'or de préneste[15].

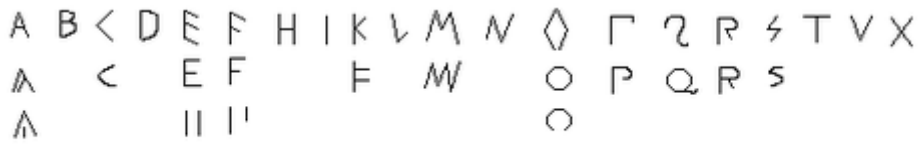
Ce qui est incertain est la manière de la dérivation de cet alphabet (c'est-à-dire du grec). Les historiens de l'écriture ne sont pas d'accord sur une seule thèse.

La plus vraisemblable pour Ch. Higonnet est celle qui présume que l'alphabet latin dérive du grec occidental par l'intermédiaire des étrusques. Quand ces derniers étaient soumis par les romains (en Italie), ils leur transmettaient leur écriture, « l'alphabet latin est en définitive un alphabet grec occidental devenu avec une forte influence étrusque, un des alphabets italiques »[16].

[14] Cf. HIGONNET, Ch. , op.cit. p. 72.
[15] Ibid. p. 72
[16] Ibid, p. 73.

Le premier alphabet latin naît dès le VII° siècle avant notre ère, il ne comptait que 21 lettres dans sa forme archaïque. Il apparaît comme tout constitué avec ces 23 lettres au I° siècle avant J.C (après la conquête de la Grèce[17]), en plus des 21 lettres dont il se composait, pour noter des mots d'emprunt, on lui ajoutait deux lettres « y » (upsilon) et « z » (zêta) qui appartiennent à l'alphabet grec.

Voilà l'alphabet latin dans sa forme archaïque.



Au I° et II° siècle après J.C le latin se présentait sous forme de deux types d'écriture la « capitale » et la « cursive »[18].

***/ La capitale** : C'est une écriture cursive d'assez grande taille, employée pour les livres de luxe, actes officiels, etc.

***/ La cursive :** Appelée aussi « commune classique »[19] petite légère, utilisée généralement comme écriture de librairie.

L'écriture latine n'arrêtait pas d'évoluer. Au II°, III° siècle une métamorphose se produit dans l'alphabet[20], ce qui a engendré deux nouvelles graphies qui se substituent progressivement aux deux précédentes : la « nouvelles écriture commune », appelée aussi « miniscule primitive » ou « semi onciale », et l'écriture « onciale ». Disant que cette évolution de la forme des caractères latins était conditionnée par la nature des instruments et les supports de transcription (graveur sur pierre, notes hâtives sur des tablettes de cire, à l'encre sur papyrus ou parchemin…).

(17) Cf. HIGONNET, Ch. , op.cit. p72.
(18) Cf. FEVRIER, J-G. , op.cit. p. 481.
(19) HIGONNET, Ch. , op.cit. p. 74.
(20) Cf HIGONNET, Ch. , op.cit. p. 75.

Dès le début du IV° siècle la miniscule prémitive s'est transformée en « cursive récente » par opposition à l'ancienne cursive de I° et II° siècle. Elle serait utilisée dans les bureaux de la haute administration.

Entre le VII et de XII° siècle, la décadence de l'empire romain (par conséquent la décentralisation du pouvoir politique) a fait que chaque région a développé une forme de graphie propre à elle. L'écriture **mérovingienne** en Gaule, l'écriture **combartique** en Italie, l'écriture **wisigothique** en Espagne, l'écriture **irlandaise** ....[21]

En France, le renouveau politique à l'époque de Charlemagne, n'était pas sans influence sur l'écriture. A partir de VIII° siècle une autre variété de miniscule apparaît : «la miniscule caroline »[22]. Elle bénéficie du prestige de la dynastie carolingienne, et par son élégance et sa clarté elle s'impose dans une grande partie de l'Europe. C'est avec cette écriture que commence l'histoire de l'écriture latine médiévale et moderne. Elle dure approximativement jusqu'au XII siècle[23]. Selon l'expression de Ch. Higonnet elle est « celle qui a eu l'avenir le plus long le plus stable le plus universel, et qui a pour nous l'intérêt le plus actuel»[24].

A la fin du moyen âge l'écriture caroline donne naissance à cinq types d'écriture que Ch. Higonnet présente de la manière suivante : « l'écriture courante gothique, commune et populaire, la lettre de forme, calligraphie de luxe et scholastique; la bâtarde, qui tient des deux précédentes ; l'écriture humanistique et son expression cursive écritures savantes et modernes» [25].

C'est de ces cinqs types que dérive l'écriture contemporaine.

[21] Cf. G FEVRIER, J. , op.cit. pp. 585-487.
[22] Ibid . p. 488.
[23] Ibid, p. 496.
[24] HIGONNET, Ch. , op.cit. p. 89.
[25] Ibid. p. 102.

1-2 : Quelques principes d'utilisation de l'alphabet latin :

- Chaque lettre de l'alphabet possède une graphie en majuscule et une autre en miniscule (A, a, b, B….)
- En fonction des langues qui l'adapte, l'alphabet est enrichi de signe de ponctuation (?, !, ., ;….) ; d'accents (é, ï, è,….) ; de cédilles (ç) ou de tildes (ñ), de lettres liées (ae, oe, …) ; et de nombreux autres signes diacritiques qui permettent de noter toutes les nuances nécessaires, ce qui a favorisé sa grande diffusion dans le monde.
- L'alphabet latin utilisé pour écrire la langue française par exemple est composé de 26 lettres (20 consonnes et 6 voyelles).

2- L'alphabet berbère :

2-1 : L'alphabet libyque :

Depuis l'antiquité les berbères disposaient d'un alphabet appelé le « libyque » dont l'origine reste ambiguë. Son usage à date antique était très restreint, il n'a servi qu'à graver des textes sur pierres, des inscriptions funéraires et votives très brèves. Le libyque est composé d'un ensemble de caractères anguleux et rigides, composés de traits verticaux (ǀ = n, ǀǀǀ = ch…), de traits horizontaux (- = z, = = L…) de la combinaison de traits verticaux et horizontaux, de rectangles, de ronds avec ou sans points…[(26)].

L'alphabet berbère ne présente pas un système homogène, il connaît plusieurs nombres de variantes à travers le temps et l'espace. Pour les périodes anciennes on distingue trois types d'alphabets : Le libyque oriental, le libyque occidental, et l'alphabet saharien ou le tifinagh ancien[(27)].

[(26)] Cf. HADDADOU, M. A. , *L'alphabet berbère, Des inscriptions libyques aux transcriptions modernes*, éd , azur, 2004, p. 21.

[(27)] Cf. CHAKER, S. , "l'écriture libyco-berbère, Etat des lieux et perspectives", in : *Acte du colloque sur le libyco-berbère ou le tifinagh*, ed, HCA, 2007, p. 278.

2-1-1 : La découverte du libyque :

Le libyque a été découvert pour la première fois par les européens. Le 1er texte qui nous est parvenu, le seul qui a pu être daté avec certitude est l'inscription bilingue (punico- libyque) de Touga, la fameuse dédicace à Massinissa, datée de 138 avant J.C, elle lui a été dédie par son fils Micipsa, qui lui a succédé en 148 avant J.C, en l'an X de son règne(28).
(voir l'annexe N°: **03**)

L'inscription a été découverte en Tunisie en 1631 par l'anglais Thomas d'Acros(29). Les premières tentatives de déchiffrement de l'inscription ont connu un échec. En 1843 le Français de Souley arrive à établir la moitié de l'alphabet libyque.

Les recherches sur le libyque se poursuivent, en 1867 le 1er recueil d'inscription libyco-berbère apparaît. Il a été publié par le médecin major Rebout. Mais la plus grande recherche, celle qui a eu le plus d'opportunité pour le libyque, a été le recueil d'inscription libyque (R.I.L) de J. B. Chabot, parue en 1940. Il reconstitue l'alphabet avec ces différents types d'écriture oriental et occidental(30). Le recueil «compte 1125 textes dont 917 avaient été localisés en Algerie-Tunisie auxquels s'ajoutèrent 218 nouvelles publiées en 1941 et portant, outre l'Est et le Centre algérien, sur l'Oranie et le Maroc»(31).

2-1-2 : L'origine de l'alphabet libyque :

L'origine du libyque est encore obscure. En s'appuyant sur différents critères (la dénomination, la datation, l'orientation de l'écriture, la forme des lettres….) plusieurs hypothèses ont été émises sur l'origine de cette écriture. Il y a celles qui lui attribuent une origine sémitique et d'autres qui le rejettent.

(28) Cf. FEVRIER, J. , op.cit. p. 321
(29) Cf. HADDADOU, M.A. , op.cit, p. 17
(30) Ibid. p 17
(31) FERRAH, A. , *L'amazigh, écrire le berbère*, ed, MARINOUR, Algerie, 1997, p. 39.

Les tenants de l'origine sémitique s'appuient selon FEVRIER sur deux arguments principaux : le caractère consonantique de cette écriture, et l'analogie qu'on peut établir entre certains signes libyques et des lettres phéniciennes ou sud-arabiques, pour la forme ou pour le sens[(32)]. Pour ce second principe, et selon le même auteur (pp323-224), d'autres sous-hypothèses ont été émises quand à l'alphabet sémitique qui aurait servi de prototype au libyque, entre le punique, le phénicien ancien ou les écritures sud-arabiques ou nord-arabiques.

Parmi ceux qui rejettent l'origine sémitique, R. Dussand qui envisage la possibilité que le libyque est dérivé des écritures grecques archaïques (cité par FEVRIER, 1956, p323) . Cette hypothèse est remise en cause par l'auteur de l'ouvrage disant que le libyque ne possède pas de voyelles, comme le cas de l'alphabet grec [(33)].

Aujourd'hui la position classique, qui admettait un emprunt direct à une variante punique est complètement écartée. En faveur de cette origine, S. Chaker et Hachi(Chaker et Hachi, 2000) [(34)] ont développé une approche critique fondée sur les indices suivants :

a- Les ressemblances libyque/ phénicien sont très minoritaires.
b- L'apparition de l'alphabet libyque est bien plus ancienne qu'on ne le pensait traditionnellement.
c- Les documents les plus anciens proviennent des régions éloignées des pôles d'influence punique.
d- Les formes générales de l'écriture libyque (géométriques) s'inscrivent parfaitement dans la lignée des figures et symboles géométriques de l'art pariétal protohistorique nord- Africain.
e- La dénomination « tifinagh » veut dire dans l'actuel touareg « les signes » ou les « lettres ».

[(32)]Cf. FEVRIER , J.G. , op.cit. p. 323.
[(33)] Ibid. p323.
[(34)]Cité par CHAKER. S. , op.cit. pp. 280-282.

f- La racine lexicale pour « écrire / écriture » R(W) est berbère et pan- berbère, et résulte certainement d'une évolution sémantique à partir d'un signifié plus ancien, antérieur à l'écriture (« graver », « marquer », « insérer »).

A partir de cette théorie, Chaker et Hachi écartent aussi l'hypothèse d'une genèse locale spontanée sans aucune influence externe, car « il n y a pas au Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écritures»[35].

Cette idée est loin de faire l'unanimité. Pour d'autres chercheurs tel M.A. Haddadou, il y a une forte chance pour que le berbère ait possédé une écriture pré-alphabétique, par conséquent l'origine autochtone du libyque sans aucune influence étrangère est possible, il écrit « (…) on sait déjà que l'art berbère utilise depuis longtemps un répertoire de symboles qui rappellent fortement les caractères libyques»[36].

En se basant sur des nouvelles données de la recherche sur le libyque [l'inscription repeste d'Azzib, n'Ikhis, (Yagour, Haut Atlas Marocain) site phare pour la datation relative du libyque le plus ancien][37], d'autres hypothèses sont entrain de se construire. Deux récentes thèses ont été récemment émises, l'une suggérant que l'origine du libyque pourrait être saharienne (Lemaire, communication datant de 2001 et publiée en 2006), l'autre Méditerranéenne et occidentale (Pichler. 2007)[38].

[35] Ibid. p. 279-280.
[36] HADDADOU, M.A. , op.cit. p. 28.
[37] Cf. HACHID, M. , "Le contexte archéologique et historique de l'apparition de l'alphabet libyque. Retour sur la date de l'inscription rupestre d'Azzib n Ikhis (haut Atlas) et sa troublante convergence avec celles du Sahara Central", in. *Actes du colloque international, Le libyco-berbère ou le tifinagh*, ed, HCA, 2007. p. 14.
[38] Ibid, p. 20.

2-2: L'alphabet tifinagh :

Le tifinagh est l'écriture qui est actuellement en usage chez les touaregs dans ses diverses formes. Il dérive directement de l'écriture libyque antique [39].

Tel qu'il a été présenté par M. HADDADOU[40], le tifinagh **:**

- S'écrit de droite à gauche, de gauche à droite, du bas en haut et même en boustrophédon.
- C'est un système consonantique, constitué de barres, cercles, points.... Il dispose d'un signe point (•) pour noter la voyelle « a » en finale, appelé « taghrit ».
- Les autres voyelles finales, i, u/o, sont notées par les signes qui notent "y" et "w".
- Dans leurs écrits, les touaregs n'indiquent pas le redoublement consonantique. Ils ne séparent pas entre les mots et n'utilisent pas les signes de ponctuation.
- Le tifinagh ne constitue pas un ensemble homogène. Un grand nombre de caractères varie d'une région à une autre, mais les variantes des signes se rapprochent fortement.

2-3-L'étymologie du terme « tifinagh » :

L'hypothèse qui attribue au libyque une origine phénicienne s'appuie en grande partie sur la dénomination de l'écriture berbère "tifinagh". Cela en rattachant ce mot, qui est « un nominal féminin pluriel qui se repose sur une racine ΓΝΓ. Sachant que « q « et « γ » sont à date ancienne et dans le système phonologique fondamental du berbère, de simples variantes»[41], au mot « finiqi» (phénicien), disant que la racine FNQ ressemble à la dénomination des Phéniciens-Puniques. L'appellation "tifinagh" «a probablement dû signifier à l'origine : "les phéniciens, les puniques"» [42].

[39] Cf. HIGOUNNET, Ch. ,op.cit. p. 59.
[40] Cf. HADDADOU, M. A. ,op.cit. pp. 43-44.
[41] CHAKER, S. , op.cit. pp. 281.
[42] Ibid. p 281.

Quant à l'étymologie populaire du terme, elle connaît deux interprétations :

Une, connue dans les milieux militants kabyles décompose le terme en « tifin » qui signifie en kabyle « trouvaille » ou « découverte », et « nagh » adjectif possessif, qui veut dire « notre » ou "à nous", la recomposition des deux parties donnera « tifinagh » c'est-à-dire notre trouvaille ou « notre découverte »[43].

La seconde connue chez les touaregs nigériens. Celle-ci parait plausible pour M. A. HADDADOU. « Asfinaγ» veut dire « explicitation ». Pour lui, (et selon M Aghali Zakara et J. DROUIN 1973-79, p.252 et249), cette étymologie «est liée à la légende d'un héros civilisateur qui, tout en révélant l'écriture aux hommes, a réservé la signification cachée des lettres aux seuls initiés »[44].

Le rattachement du mot tifinagh au mot finiqi « phénicien » est plus contestable pour M.A.HADDADOU, car pour lui le mot finiqi n'est pas sémitique mais grec, et « provient de phoenici, qui signifie "homme rouge" par référence à la couleur pourpre que fabriquaient les Phéniciens» [45].

2-4: Les néo-tifinaghs :

C'est un alphabet proposé par un groupe de militants kabyles au début des années 70, groupe fondateur de l'académie berbère à Paris. Ayant comme souci d'écrire le kabyle en tifinagh, ce groupe a adopté les tifinagh de l'Aheggar auxquels on a ajouté de nouvelles lettres (voyelles et consonnes) pour noter les particularités phonologiques, voir même phonétiques du kabyle.

---

[43] Cf. SINI, C., *Analyse des attitudes de locuteurs amazighophones à l'égard des trois systèmes d'écriture en usage,* mémoire de magister en linguistique, université d'Alger, 1997.

[44] Cité par HADDADOU, M.A. , op.cit. p. 28.

[45] HADDADOU, M.A. , op.cit. p. 27.

Ce système est considéré par S. CHAKER comme un système de notation phonétique, qui manque tout travail de réflexion phonologique[46].

2-5: Le libyco – tifinagh :

Alphabet usuel proposé par S. CHAKER[47], constitué à partir des inventaires des caractères libyques (orientales) et des caractères tifinaghs de Hoggar. Il se distingue des néo–tifinaghs de l'académie berbère sur plusieurs points :

- la notation est strictement phonologique.
- Il n'a pas introduit de nouvelles lettres par rapport aux usages traditionnels (libyques, et tifinaghs).
- Le retour prioritaire aux formes anciennes libyques où les points sont moins nombreux.
- Le choix des lettres les plus facilement reconnaissables.

(libyque) pour (s) ou lieu de : ⊙ tifinagh.

O (tifinagh pour (b) ou lieu de ⊙ libyque.

3- L'écriture arabe :

Une des grandes écritures internationales, répandues sur un espace important des trois continents (Asie, Afrique et Europe). C'est une écriture alphabétique comprenant 28 lettres et un certain nombre de signes. L'arabe se lit et s'écrit de droite à gauche elle est avec l'hébreu selon C. Higounnet, la seule écriture consonantique encore en usage[48].

3-1- l'origine de l'écriture arabe :

L'origine de l'écriture arabe est encore obscure, fondée jusqu'à maintenant sur des hypothèses qui sont plus au moins vraisemblables.

Pour Février[49]les arabes ne possédaient pas une écriture propre. Au début, afin de transcrire leur langue, ils ont fait recours aux alphabets sud-

[46] Cf. CHAKER, S. , " Pour une notation usuelle à base tifinagh", in, *Etudes et documents berbères*.N°11 1994, p. 33.
[47] Ibid . pp. 31-42.
[48] Cf. HIGOUNNET, CH. , op. cit. p. 51
[49]Cf. FEVRIER, J.G. , *Histoire de l'écriture*, ed, Payot, Paris, 1956, p. 262.

arabiques (écriture lihyanit et thamoudéenne, paraissent dérivées de l'écriture sud-Arabique). Cette hypothèse se base sur des textes découverts; à EL 'ELA, et à Héribé (à partir des Ve siècle (?))[50], d'autres sur la route de Medain Saleh a Teima. Les textes sont rédigés dans un dialecte nord-Arabique, assez voisin de l'arabe classique.

En s'appuyant sur des textes retrouvés dans la Harain (Harran, Oum El Djimâl, En- Namâra)[51], les historiens de l'écriture attribuent à la dynastie des Ghassanides (de la Syrie), l'élaboration progressive de l'alphabet arabe. D'autres penchent pour le royaume des Lakhmides de Mésopotamie dont la capitale Al- Hira.[52]

L'hypothèse qui parait bien plus vraisemblable est celle qui soutient que l'écriture arabe est une évolution de l'alphabet nabatéen « une des variétés de l'écriture araméenne, la plus grande langue commerciale de l'ancien Orient, dérivée elle-même de l'alphabet phénicien»[53]. Plusieurs textes montrent cette période de transition de l'écriture araméenne vers l'écriture arabe, on peut citer comme exemple, la bilingue d'Oumm El Djimal, l'inscription d'En Nemâra (+328)[54], et un texte daté de 267 à Medain Saleh.

Selon cette hypothèse, auparavant, les arabes se servaient de l'écriture nabatéenne pour transcrire leur langue, mais cette dernière ne résiste pas aux influences de la phonétique de la langue arabe, ce qui a donné naissance à un système d'écriture propre à elle.

L'alphabet nabatéen ne comptait que 22 lettres ; pour transcrire les 28 consonnes que présente la langue arabe, avec cet alphabet, ils ont fait recours aux signes diacritiques ; un, deux ou trois points, placés au dessus ou au dessous de la lettre, pour distinguer les lettres de la même forme (ث ت، ب ....)

[50] Ibid. p. 263.
[51] Ibid. p264.
[52] Cf. HIGOUNNET, Ch. , op.cit. p. 25.
[53] FEVRIER, J.G. , op.cit. p. 263.
[54] Cf. FEVRIER, J.G. , op.cit. p. 263.

Pour l'indication des voyelles, on a attribué aux signes de trois consonnes (le "ا ", le "ي ", et le " و") l'indication des trois voyelles langues [a:], [i:], [u:]. Quand aux voyelles brèves, elles n'étaient pas notées. Au début de l'ère musulmane au VI^{e} siècle la plupart des lettres ont déjà la forme de l'écriture arabe(55). A cette période les écrits en arabe se font plus nombreux et plus variés. Et selon le support sur lequel en transcrivait et le matériel employé pour la transcription, support dur ou résistant (pierre, métal, cuir, ou parchemin...), ou support lisse (papyrus), l'écriture arabe a évolué vers deux types d'écriture :

***/ Le coufique** : du nom de la ville de Kaufa, sur l'Euphrate. C'est « une calligraphie monumentale ou de manuscrits sur cuir ou parchemin. Elle est caractérisée par une ligne de base horizontale sur laquelle des signes anguleux et rigides s'implantent verticalement»(56). Elle a donné naissance à l'écriture Maghrébine(57).

***/ Le naskhi** : écriture de «copiste»(58). C'est une écriture «ronde », de forme cursive, arrondie, chargée d'ornements elle est tracée avec un calame (qualam) sur papyrus, ou sur d'autres supports lisses (59).

De ces deux types d'écriture s'est dérivé des diverses autres formes, qui n'étaient qu'une évolution ou une perfection de la forme ancienne. Le système d'écriture qui est en usage aujourd'hui n'est qu'une de ces formes dérivées.

(55) Ibid, p. 265.
(56) HIGOUNNET, Ch. , op.cit p. 52.
(57) Cf. HIGOUNNET, Ch. , op.cit., p. 52.
(58) Ibid. p. 52
(59) FEVRIER, J.G. , op.cit. p.272.

2 -2 - Caractéristiques de l'alphabet arabe :

Comme il a été signalé ci-dessus l'alphabet arabe compte 28 lettres en plus de quelques signes diacritiques. L'usage de cet alphabet est soumis aux principes suivants[60] :

- L'arabe se lit et s'écrit de droite à gauche.
- Il n'existe pas de majuscule dans l'écriture arabe.
- Pour éviter la confusion entre les lettres de la même forme, on fait recours à des points diacritiques (ex : ب، ت، ث، ف، ق.....).
- La majorité des lettres s'accrochent entre elles, pour former des légatures. C'est la raison pour laquelle une même consonne peut revêtir 04 formes différentes ; selon qu'elle est : indépendante (isolée), liée (initiale) médiane ou finale (ex : ع ـع ، ـعـ ، عـ ....).
- Il existe 06 lettres de l'alphabet avec lesquelles on ne peut rien accrocher, on les appelle les lettres 'dwâr'. Ces lettres ne se manifestent que sous deux formes graphiques : finales et isolées, ce sont : (ا ، و ، ذ ، د ، ر ، ز).
- On distingue en arabe trois voyelles brèves (a, i, u) et trois autres longues correspondantes aux voyelles brèves (a:, i:, u:).
- Les voyelles brèves sont indiquées par :
  - Un trait au dessus de la consonne (fatha ـَ) pour le (a).
  - Un trait au dessous de la consonne (kasra ـِ) pour le (i).
  - Un petit « waw » au dessus de la consonne (dhamma ـُ) pour le (u).
- Pour les voyelles longues (a:, i:, u:), elles sont indiquées respectivement par un 'alif' (ا), 'waw' (و) et 'ya' (ي).

[60] Ces principes sont tirés des deux livres :
- CANAMAS, C. *et al. Cours d'arabe magribin*, ed, l'Harmatan,1987.
- MUIDERE, M. , *Arabe. Grammaticalement correcte : Grammaire alphabétique de l'arabe*, ed, Ellipres,Paris,2001.

- L'écriture arabe se sert aussi d'autres signes complémentaires pour noter :
- L'attaque glottale (notée par (ء) (hamza) : Son écriture est soumise à des règles précises qui dépendent de la place qu'elle occupe dans le mot (ex : ا ، لإ، ء، ئ، ؤ)

- La tension d'une consonne est notée par un petit trois couché au dessus de la lettre « ّ » dit (chadda).
- L'absence de la voyelle est notée avec un petit rond inscrit au dessus de la lettre (°) (Sukun).
- Tanwin : les mots qui se terminent par les désinences (un, in, un) sont notés respectivement par (02 flatha ً. 02 Kasra ٍ. , et 02 dhemma ٌ..).
- La madda ; si deux « alifs » se suivent (support de « hamza » et « alif » - voyelle longue), on écrit le 2ème sur le 1er comme dans l'exemple قرأان" écrit " قرآن ".

Remarque :

Pour transcrire les sons qui n'existent pas en arabe tels (g, v, p...) plusieurs nouvelles graphies sont apparues, cela on ajoutant des points diacritiques, soit au dessus ou au dessous des lettres existantes.

Ex : - چ pour noter [g].

-پ pour noter [p].

-ڗ pour noter [dz]

-ق pour noter [g] گ .....

1-3- Tableau de l'alphabet arabe :

Le tableau suivant représente toutes les lettres du système d'écriture arabe dans l'ordre alphabétique avec les différentes graphies, et la transcription latine des berbèrisants de chaque lettre.

Lettre	Nom	Graphie				Transcription
		Isolée	Initiale	Médiane	Finale	
ا	Alif	ا	ا	ـا	ـا	**a**
ب	Ba’	ب	بـ	ـبـ	ـب	**b**
ت(ة)	Ta’	ت	تـ	ـتـ	ـت	**t**
ث	Ta	ث	ثـ	ـثـ	ـث	**t**
ج	Jim	ج	جـ	ـجـ	ـج	ğ
ح	Ha’	ح	حـ	ـحـ	ـح	**ḥ**
د	Dal	د	د	ـد	ـد	**d**
ذ	Dal	ذ	ذ	ـذ	ـذ	**d**
ر	Ra’	ر	ر	ـر	ـر	**r**
ز	Zay	ز	ز	ـز	ـز	**z**
س	Sin	س	سـ	ـسـ	ـس	**s**
ش	Chin	ش	شـ	ـشـ	ـش	**c**
ص	Sad	ص	صـ	ـصـ	ـص	**ṣ**
ض	Dad	ض	ضـ	ـضـ	ـض	**ḍ**
ط	Ta’	ط	ط	ـط	ـط	**ṭ**
ظ	Da’	ظ	ظ	ـظ	ـظ	**ḍ**
ع	ain	ع	عـ	ـعـ	ـع	**ɛ**
غ	Ghin	غ	غـ	ـغـ	ـغ	**ɣ**
ف	Fa’	ف	فـ	ـفـ	ـف	**f**
ق	Qaf	ق	قـ	ـقـ	ـق	**q**
ك	Kaf	ك	كـ	ـكـ	ـك	**k**
ل	Lam	ل	لـ	ـلـ	ـل	**l**
م	mim	م	مـ	ـمـ	ـم	**m**
ن	Nun	ن	نـ	ـنـ	ـن	**n**
هـ	Ha’	ه	هـ	ـهـ	ـه	h
و	Waw	و	و	ـو	ـو	w
ي	Ya’	ي	يـ	ـيـ	ـي	y
ء	Hamza	ء	ء	ء	ء	ʔ

Chapitre II

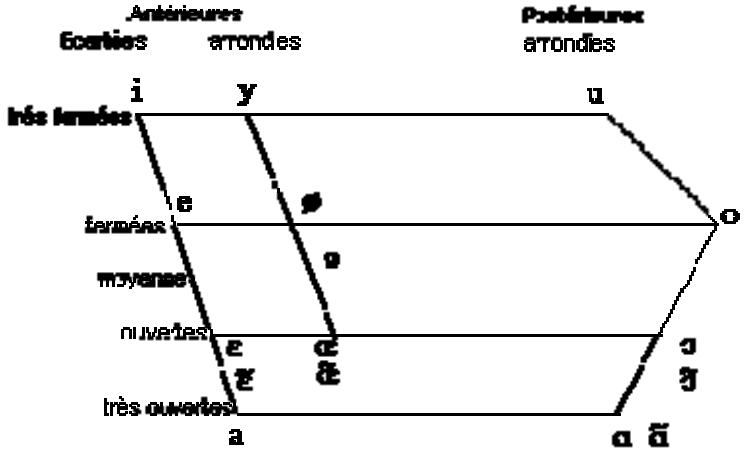
Aspect phonologique et systèmes graphiques

I- Présentation des systèmes phonologiques.

1- Le système phonologique du français :

Le français est une langue à vocalisme riche (16 voyelles) et consonantisme relativement pauvre (21 consonnes).

- **Le système vocalique :**



- **Le système consonantique :**

Sont indiquées ici toutes les oppositions pertinentes possibles. Il va de soi que tous les locuteurs ne les pratiquent pas

	Bilabiales		Labio-dentales		Dentales		Post-alvéolaires		Palatales		Vélaires		Uvulaire	
Occlusives	/p/	/b/			/t/	/d/					/k/	/g/		
Nasales		/m/				/n/				/ɲ/				
Fricatives			/f/	/v/	/s/	/z/	/ ʃ /	/ /						/r/
Spirante										/j/				
Spirante latérale						/l/								

	Labio-palatale		Labio-vélaire	
Spirantes		/ɥ/		/w/

2- Le système phonologique kabyle :

Jusqu'à maintenant aucune étude n'a été effectuée pour établir un système phonologique kabyle à partir de l'étude de tous les parlers, les systèmes existants ont été élaborés en étudiant des parlers à part, nous pouvons citer comme exemple le système établit par S. chaker dans son

étude du parler d'Ait Iraten [1], et celui élaboré par R. KAHLOUCHE dans son étude phonologique du parler de Makouda[2].

C'est ce dernier système que nous avons retenu pour notre étude, car il est le système le plus récent.

Voici le système phonologique kabyle tel qu'il est présenté par R. KAHLOUCHE :

Le système vocalique :

Au même titre que l'arabe le kabyle présente un système vocalique pauvre (trois voyelles) mais un système consonantique très riche :

/i/ /u/

[∂]

[a]

[1] CHAKER, S. , *Un parler berbère d'Algérie (kabyle);* thèse de Doctorat d'état, Aix-en Provence, 1983.

[2] Présenté in : « l'indicent de l'arabe et du français sur le système phonologique de Berbère (Kabyle)», publié dans *Lucien TESNIERE aujourd'hui, Actes, du colloque international C.N.R.S URA* 446- Université de Rouen 16.17 et 18 Novembre 1998.

Le système consonantique :

		labiales	dentales	vibrantes	siflantes	latérales	chuintantes	palato-vélaires	uvulaires	pharyngales	laryngales
Non emphatiques	Sonores	v	d	r	z	l	z	g	$	ε	h
	Sourdes	f	t		s		s	k			
Empatiques	Sonores	d	ð®	é							
	Sourdes			û							
Labiovélaires	Sonores							g^w	$\$^w$		
	Sourdes							k^w	x^w		
Affriquées	Sonores						d^z				
	Sourdes				t^s		$t^\$$				
Nasales		m	n								
Semi-voyelles		w						y			
Non emphatiques	Sonores	b	d					g			
	Sourdes	p	t					k	q		
emphatiques			î								
Labiovélaires	sonores							g^w			
	sourdes							k^w	q^w		
Non emphatiques	sonores	B	D	R	Z	L	Z	G	£	Σ	H
	sourdes	F	T		S		S	K	Q	H	
emphatiques	sonores			R	è						
	sourdes		T		S						
Labiovélaires	sonores	P^w						G^w			

3- Le système phonologique de l'arabe classique :

L'arabe classique est une langue à vocalisme pauvre, il ne compte que trois voyelles (/a/, /i/, /u/). Ces voyelles peuvent aussi se présenter

sous formes de voyelles longues (/a:/, /i: /, /u: /), et à consonantisme riche (25 phonèmes).

Les tableaux ci-dessous présentent tous les phonèmes constituant le système phonologique de l'arabe classique.

Les phonèmes, sont notés par paire, sourde d'abord puis sonore. La deuxième ligne représente la transcription latine des berbèrisants, la troisième est la lettre arabe équivalente. La transcription phonétique est en API.

	Bilab.	Labio-dent.	Dent.	Alvéol.	Post-alvéol.	Palat.	Vél.	Uvul.	Pharyng.	Glot.

Occlusives	[b]		[t] ~ [d]				[k]	[q]		[ʔ]
	b		t ~ d				k	q		
	ب		د ~ ت				ك	ق		ء
Nasales	[m]		[n]							
	m		*n*							
	م		ن							
Fricatives		[f]	[θ] ~ [ð]	[s] ~ [z]	[ʃ]		[x] ~ [ɣ]		[ħ]	[h]
		f	t̲ ~ d̲	s ~ z	c		x ~ $		ḥ	h
		ف	ذ ~ ث	ز ~ س	ش		خ ~غ		ح	ه
Affriquées					[ ]					

					o					
					ج					
Vibrantes				[r]						
				r						
				ر						
Spirantes						[j]	([w])			
						y	w			
						ي	و			
Latérales					[l]					
					l					
					ل					

II- Principes de transcription :

1- Principes de transcription du berbère en caractères latins :

Les romains ont été les premiers à utiliser les caractères latins pour transcrire le berbère, c'était pour transcrire des toponymes, des noms de fleuves et des noms de personnes, mais ce type de matériaux déclare M. A. HADDADOU, « ne permet pas de parler d'un système de transcription »[(3)].

A partir de la fin du XIX° siècle commence une nouvelle période pour la transcription du berbère en caractères latins. Les missionnaires, les militaires et divers chercheurs occidentaux, ont commencé à noter le berbère en latin. Au départ le système était reproduit sur l'orthographe de la langue française. Au début de XX° siècle on assiste à une tentative de simplification, ce fut par l'adjonction de signes diacritiques pour noter quelques phonèmes particuliers au berbère. La multiplication de signes diacritiques illustre que la transcription du berbère à cette époque était phonétique.

Vers la fin de la première moitié du XX° siècle des aménagements ont été apportés aux systèmes existants. Le Fichier de Documentation Berbère (F.D.B) a eu le mérite d'uniformisation progressive des systèmes de transcription (pour le kabyle).

Le système F.D.B a été repris par MOULOUD MAMMERI, qui l'a popularisé via son œuvre d'enseignement[(4)], amélioré par la suite par S.CHAKER, pour en faire un système de notation usuel, adapté à la phonologie berbère, qui est utilisé dans tous les niveaux de l'enseignement, et pour différentes productions en langue berbère. C'est avec ce dernier système de notation que le manuel scolaire de la première année moyenne, d'où nous extrairons notre corpus, est transcrit.

Le système proposé par S.CHAKER :

(3) HADDADOU, M.A. ,*L'alphabet berbère, Des inscriptions libyques aux transcriptions modernes*, éd , Azur, 2004, p. 79.
(4) MAMMERI, M. , *Précis de grammaire*, ed, INNA-YAS, Tizi Ouzzou,1992.

L'atelier organisé à Paris par le centre de Recherche Berbère (C.R.B) de l'Institut National des Langues et Civilisation Orientales « INALCO » le 24 et 25 juin en 1996, sur la notation usuelle du berbère à base de caractères latins, a abouti à des propositions (synthétisées par S. CHAKER)[5] dans lesquelles on a opté pour l'usage d'un système de notation à tendance phonologique qui se base sur le principe : «un seul caractère pour chaque son»

1-1 – La notation des voyelles :

Le système vocalique berbère note 3 voyelles fondamentales |i |, |a|, |u |, et une voyelle neutre [∂] notée "e" « Très fréquente et très instable »[6], mais dans la notation elle garde toujours sa position dans le mot isolé.

1-2- La notation des consonnes :

1-2-1- Spirantes et occlusives simples :

La spirantisation, « non ou très faiblement distinctive »[7], n'est pas notée. Les occlusives et les spirantes correspondantes sont notées avec le même caractère (b.d.g.k.t).

b → [b] , [b]
d. → [d] , [d]
g → [g], [g]
k → [k] , [k]
t → [t], [t]

1-2-2- Phonèmes non –homogènes :

[5] *CHAKER, S., Proposition pour la notation usuelle à base latine du berbère*, INALCO, Paris , Juillet 1996.
[6] Ibid. p. 10.
[7] Ibid. p. 6

***/Les affriquées :**

* Les affriquées [ts] et [dz] ne sont pas notées, parce qu'elles n'existent pas dans tous les dialectes berbères, « elles seront ramenées systématiquement aux phonèmes dont elles sont phonétiquement ou morphologiquement issues»[(8)].

ts→ tt → ou ss (issu de s)

zd → zz (issu de z).

Ex : [yexsi] (v. éteindre au prétérit) → "yexsi"

[ixetsi] (v. éteindre à l'A I) → "ixessi"

[yegzem] (v. couper au prétérit) → " yegzem"

[igedzem] (v. couper à l'A I) → "igezzem"

* L'affriquée dentale sourde [tt] de la finale de certains noms féminins est notée avec un « t » simple pour conserver l'unicité des marques de féminin (t….t).

Ex : [tidett] (la vérité) → " tidet"

[tamacahutt] (un conte) → " tamacahut"

* Les autres affriquées [tʃ] et [dj] sont notées respectivement « č » et « ǧ ».

Ex: [yeççа] (il a mangé) → "yeççа"

[yeooa] (il a laissé) →"yeooa"

***/Les laibio-Vélarisées :**

La labio-vélarisation n'est pas notée, dans les rares contextes où elle est distinctive, elle peut être représentée par un petit rond (°) en exposant.

Ex-[meqqer] (du moins) → "meqq°er" (grand)

***/Les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées)**

[(8)] Ibid , p. 7.

Les emphatiques non conditionnées (ayant statut de phonèmes) sont notées avec un point au dessous de la lettre, (î .é .v .û)

Ex : "tiî " → l'œil

" avar "→ pied

"iéri " → la vue

" taûebêit" → la matinée

- Pour le [û] l'emphase n'est notée que dans les cas ou il y a opposition, c'est-à-dire là où il peut être pertinent.

1-3 : les semi-voyelles :

Deux semi-voyelles sont à reconnaître dans le système phonologique kabyle /w/, /y/, notées respectivement dans le système de notation à base latine "w", "y", quand elles sont brèves. Leurs équivalentes tendues aussi ont un statut phonologique, notées "w w", "y y".

1-4- Les assimilations dans la chaîne:

Quant il y a un phénomène d'assimilation qui se produit aux frontières de morphèmes, dans la notation usuelle, ces assimilations (consonantiques ou vocaliques), doivent être rétablies dans leur forme canonique (phonologique et syntaxique).

On écrit : "awal n wergaz " (la parole de l'homme)

Même si on dit : [awal wwergaz] ou [awal bbwergaz].

1-5- Quelques problèmes graphiques

***/ Les chuintantes** : «j» et «ch» pour des raisons typographiques sont notées respectivement « j »et « c ».

Ex : " ajgu" → pont

" aqcic" → un garçon

***/ Les vélaires:**

La sonore « gh » est notée $ (lettre grecque).

La sourde « kh » est notée x.

Ex : "ti$ri" → un appel

" axxam" → maison

***/ Les pharyngales :**

- La sonore [**â**] est notée « **ε** » (lettre grecque)
- La sourde [ê] est notée « ê ».

Ex : "a**ε**awdiw" → un cheval

" aêday" → un garçon

1-6- L'usage du trait d'union

L'usage du tiret est préconisé entre les noms, les verbes, les prépositions, autres unités grammaticales (les interrogatifs...) et leurs affixes mobiles.

Ex : - "yenna-as" → il lui a dit.

" arraw-is" → ses enfants

" gar-asent" → entre elles

" Anda-t ? " → il est où ?

"yusa-d" → il est venu

" tameîîut-agi → cette femme

1-7- quelques conventions d'usage : ponctuations, majuscules, noms propres.

*/ Les noms propres berbères doivent être conservés dans leur forme phonétique courante locale.

*/ Les noms propres non berbères devront faire l'objet d'une codification systématique ultérieure.

*/ utiliser les majuscules pour la 1ère lettre d'un nom propre, et au début d'une phrase.

* Les signes de ponctuation seront employés dans les conditions habituelles pour les langues à notation latine, notamment l'utilisation de la virgule « pour marquer les ruptures intonatives, particulièrement importantes comme indice syntaxique en berbère »(9).

(9) Ibid, p 16.

1 -8- Présentation du système de notation :

Voila le système de notation à base latine tel qu'il est présenté par S. Chaker.

Voyelles	i e u ("ou" français) a		
Semi-voyelles	y ("j" de l' A.P.I.) w		
Consonnes			
Labiales	b	[b/b]	ibawen "fèves"
	f		tafat " lumière"
	p		apaki "paquet"(emprunt français)
	m		am " comme"
Dentales	d	[d/d]	da "ici"
	t	[t/t]	ta " celle-ci"
	v		iv " nuit"
	î		aîas " beaucoup"
	n		ini " dire"
Sifflantes	z		izi "mouche"
	s		as " jour"
	é		aé " s'approcher"
	s		ssabun "savon"

Pré-palatales	j		jji " guérir"
	c		iccew "corne" ("ch" français)
	ç		eçç "manger"
	o		eoo " laisser"
Vélaires	g	[g/g]	taga " cadre"
	k	[k/k]	akal "terre"
	$		i$i " petit-lait"("gh")
	x		axxam " maison" (" kh")
Pharyngales			
	ε		yeεya " il est fatigué"
	ê		êudd " protéger"
Laryngales			
	h		ih "oui"
Liquides	r		tarwa " progéniture, enfant"
	r		rwi$ "je suis rassasie"
	l		ali "monter"

2- Principes de transcription à base tifinagh :

L'écriture berbère existait depuis l'antiquité, mais les berbères ne l'ont guère utilisée comme support qui aurait véhiculé leur culture et leur civilisation. Le seul témoignage qui nous est parvenu de l'antiquité sur l'existence de cette alphabet, sont des textes brefs ou des bribes de phrases, comme les inscriptions dédicatoires et funéraires (telle celle découverte à Douga), des gravures repèstes et des stèles à travers l'immense territoire (Maghreb, l'ouest Egyptien, les Iles Canaries, Maltes....).

Même sans passé littéraire ou scientifique l'alphabet berbère a survécu des milliers d'années, le mérite revient aux touaregs, qui l'utilisaient pour écrire de courts messages, ou à l'apposition d'initiales sur des objets[(10)], (c'est-à-dire son usage était limité)

Néanmoins, Pendant ces dernières décennies, l'usage du tifinagh devient de plus en plus intense. Plusieurs tentatives d'aménagement de l'alphabet ont eu lieu, ce qui a donné naissance à une production assez importante, nous pouvons citer comme exemples

[(10)]Cf. AGHALI ZAKARA, M. , 1993,op.cit, p. 146-147.

*/ Les textes publiés en tifinagh dans des journaux officiels au Niger, qui, selon M, AGHALI-ZAKARA[11], traitent de différents thèmes : économie, médecine, littérature....

- Isalan Dagh Tamajaq ⵙⵍⵏⵍ ⵓ
-Albishirinku / Isalan n alkhir. ⵙⵍⵏ ⵜⵎ

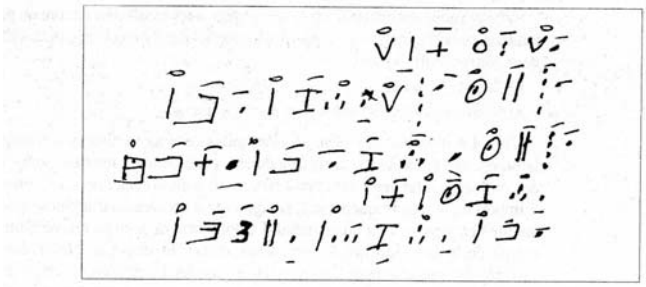
*/ Les deux livres de R. AT MANSOUR, en kabyle, écrit en tifinagh avec une translitération en caractères latins :

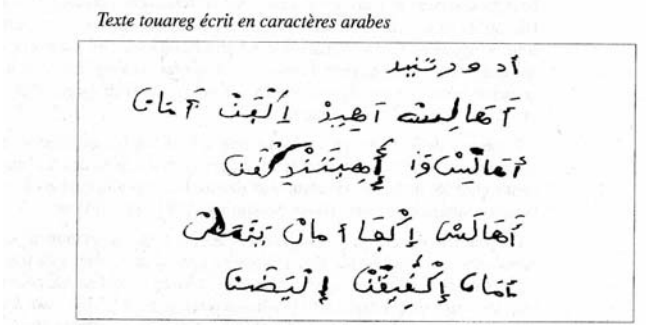
- ⵜⵉⵚⵔⵉ. Ti$ri : Izlan, ed, L'Armattan, 1996.
- ⵉⵍⵙⴻⴼⵔⴰⵏⴰⵜ ⵣⵉⴽ. Isefra n at zik, *Poèmes kabyles, d'antan*, ed, Ibis Press, Paris, 1998.

Comme le tifinagh est un alphabet consonantique, on n'y compte que la voyelle «a » [a]. La majorité des essais d'aménagement avaient tenté de vocaliser l'alphabet, au Mali par exemple les Kel.Antessar, depuis les années 60 représentaient les voyelles (a, i, u) en utilisant des diacritiques arabes (fatha, kasra, dhama..... ◌َ ◌ِ ◌ُ) au dessus/ dessous de la consonne tifinagh[12].

Voilà l'exemple d'un texte touareg écrit en tifinagh avec les voyelles brèves arabes :
(Extrait de M. Aghali-Zakara, in EDB, 11,p 113)

[11]Cf. AGHALI ZAKARA, M. , "Graphies berbères et dilemme de diffusion, interaction des alphabets latins, ajani et tifinagh" , publié dans *Etudes et documents berbères* N° 11, Edisud, 1994, p. 114
[12] Ibid. p.147.





Texte touareg écrit en caractères arabes

Certains d'autres représentaient les voyelles avec les lettres tifinagh tels S. Chaker et le groupe de l'académie berbère (a, e, i,u……)

Parmi ces alphabets aménagés, l'alphabet le plus courant et le plus diffusé dans les milieux kabyles sont les néo-tifinagh, qui englobent également quelques variantes "venues développer ou corriger certaines

imperfections de l'alphabet de l'Académie Berbère. C'est le cas des variantes de Tamazgha (Tam), Afus deg Ufus (FF), Arabia Ware Benelux (Awb)"[(13)].

C'est à cette variante de l'association Afus deg Ufus (FF) que R. AT. MANSOUR a fait subir quelques modifications pour l'adopter pour la transcription de son recueil de poèmes.

Voilà quelques principes de transcription que nous avons pu y extraire :

2-1-La notation des voyelles :

[(13)] AMEUR, M. *et al.* "Initiation à la langue amazighe" , in *Manuels*- N° 1, Rabat 2004, p 29.

Les néo – tifinagh notent 3 voyelles :

- « a » → /a/
- «u » → /u/
- « i » → /i/

Le schwa est noté « e »

2-2 – La notation des consonnes :

***/ Les spirantes :** Les consonnes spirantes sont notées de la même manière que leurs correspondantes occlusives.

- « b »→ [b] ,[b]
- « d »→ [d] ,[d]
- « g »→[g], [g]
- « k » → [k], [k]
- « t » → [t] ,[t]

***/ Les affriquées** :on ne note que :

- « g » → /o/
- «t » → /tt/
- «z z » → /zz/

/ç/ est notée de la même manière que /c/.

« c » → /c/, /ç/.

***/ Les emphatiques** : on note :

- «D » → /v/
- « s » → /û/
- « → /î/
- « z# » → /é/
- « r » → /ô/

*/ Les consonnes tendues sont notées avec un dédoublement de la lettre correspondante.

*/ La labio-vélarisation est représentée par un "w" qui suit la consonne affectée de labio-vélarisation

2-3-La notation des semi-voyelles :

- « : » → /w/
- « y » → /y/

2-4- La segmentation des énoncés :

Dans les inscriptions antiques en tifinagh, il n'y avait pas de séparation entre les mots, "les mots se suivent sans coupure"(14). Dans quelques textes on relève " des points et plus rarement des tirets qui font office des séparateurs"(15).

Jusqu'à maintenant il n'y a pas eu d'études scientifiques sur l'analyse syntactique des énoncés en utilisant le tifinagh, les adeptes de ce système d'écriture font toujours recours soit aux principes de transcription utilisés par les usagers de la graphie latine, ou aux principes des usagers de la graphie arabe (tel qu'il le montre le texte dans l'annexes N° : 02)

Parfois on garde l'ancien principe à savoir celui des inscriptions antiques, tels les textes présentés dans les manuels scolaires utilisés à présent.

R. AT MANSOUR propose les principes suivants pour transcrire tamazight en tifinagh :

- Les mots sont séparés par les blancs typographiques.
- Les pronoms personnels régime direct ou indirect, les particules de direction, de négation et de non-réel sont séparés des verbes.
- Les prépositions, les adverbes sont écrits séparés.
- les possessifs, les démonstratifs sont séparés des noms.

2-5- Les assimilations dans la chaîne:

Quant il y a un phénomène d'assimilation qui se produit aux frontières de morphèmes, ces assimilations (consonantiques ou vocaliques), ne sont pas rétablies dans leur forme canonique (phonologique et syntaxique).

(14) HADDADOU, M.A. , op.cit. p21
(15) Ibid, p 21

2-6 : Présentation du système de transcription :

Voilà l'alphabet utilisé par R. AT MANSOUR dans son livre :

a/ε	b/v	c/ç	d	v	e	f	g	o	h	ê	i	j	k	l	m
a	b	c	d	E	e	f	g	g	H	H	i	j	k	l	m

n	q	r	ô	s	û	t	î	p	u/w	x	y	z	é	$
N	q	r	r	s	s	t	t	t	u	x	y	z	z	$

3- Principes de transcription à base de caractères arabes :

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la langue berbère a été transcrite avec la graphie arabe dès le Moyen-Âge.

Les transcriptions traditionnelles étaient phonétiques. On notait tous les sons prononcés, cependant les transcripteurs ne se sont servis d'aucune lettre étrangère à l'alphabet arabe. Pour noter les sons spécifiques au berbère, on faisait recours aux signes diacritiques, un, deux, ou trois points au dessous ou au dessus de la lettre. Quand aux voyelles « a », « i », « u », elles étaient notées par les consonnes qui représentent les voyelles longues de l'arbre : alif (ا), waw (و) et ya (ي).

Les systèmes modernes sont plus adaptés à la phonologie berbère. Plusieurs systèmes ont été élaborés par les mzabs, les touaregs, et les chleuhs au Maroc, et le système utilisé pour la transcription des manuels scolaires en kabyle.

Voila quelques règles de transcription du kabyle en caractères arabes, que nous avons pu extraire du manuel scolaire de la première année moyenne.

3-1 : La notation des voyelles et les semi-voyelles :

- Pour noter les trois voyelles (a), (i), (u) on s'est servi des voyelles longues de l'arabe.

  - Le alif (ا) → pour le (a)
  - Le waw (و) → pour le (u)
  - Le yaa (ي) pour le (i)

Ex:

أضاد → [avad] (doigt)

تيخسي →[tixsi] (brebis)

أفوس →[afus] (la main)

- Quand un mot commence par une voyelle, cette dernière est notée par une « hamza " au dessus :
  - D'un « Alif » أ → pour le (a)
  - D'un « waw » ؤ → pour le (u)
  - D'un « yaa » ئ → pour le (i)

Ex :

ألغآم → [al$em] (chameau)

ؤدآ م → [udem] (visage)

ئزآم → [izem] (lion)

- Le schwa est noté par le signe " آ ".

Ex : ئضآس → [ives] (le sommeil)

ألغآم → [al$em] (chameau)

3-2 : La notation des consonnes :

- La labio-vélarisation n'est pas notée.

- La tension est notée par un signe diacritique dit "chadda" (ّ) au dessus de la consonne tendue.
- Les consonnes emphatiques sont notées comme suit :

"ض" → [v]

" ط " → [î]

"ص → [û]

" ز " → [é]

- Les affriquées sont notées :

" ج " → [**ğ**]

"س" → [**č**]

"ّت" → [tt]

- Les consonnes spirantes :

- [b], [k], [g], sont notées de la même manière que leurs correspondantes occlusives [b], [k], [g],

" ب " →[b], [b],

" ق " →[g], [g]

" ك " →[k], [k]

- [d], [t] sont notées différemment de leurs correspondantes occlusives [d], [t]

"د" →[d]

"د" → [d]

" ث " →[t]

" ت " →[t]

3-3- La segmentation des énoncés : les mêmes règles adoptées lors de la transcription en caractères latins sont reprises en caractères arabes.

3-4 : Présentation du système de transcription :

Voici le système de transcription utilisé dans le manuel :

a	b/v	c	ç	d	d	v	e	f	g	o	h	ê	i	j	k	l	m
ا	ب	ش	س	د	د	ض	آ	ف	ق	ج	ه	ح	ي	ج	ك	ل	م

n	q	r	ô	s	û	t	t	î	p	u	w	x	y	z	é	$	ε
ن	ق	ر	ر	س	ص	ت	ث	ط	ت	و	و	خ	ي	ز	ز	غ	ع

II- La phonologie kabyle et les trois systèmes d'écriture :

1- La graphie latine :

1-1 : La représentation du système vocalique :

La phonologie berbère présente trois timbres vocaliques /a/, /i/, /u/ dont le rôle phonologique, (tel qu'il est présenté dans les paires minimales ci-dessous) n'est pas à négliger, et leur représentation demeure indispensable.

[tamurt] (la terre) ~ [tamart] (le menton)

[ivan] (les chiens) ~ [uvan] (les nuits]

Ces voyelles sont notées respectivement "a", "i", "u".

Aqcic [aqcic] → le garçon..

Tafsut [tafsut] → le printemps.

imi [imi] → la bouche.

*/ Le schwa [∂] dont le statut phonologique n'est pas encore déterminé est noté par "e". Sa notation sert à séparer un groupement consonantique de plus de trois consonnes, ce qui permet un décodage plus facile et plus immédiat d'un mot.

Ex : ruên → ruêen " ils sont parti"

zmrn → zemren " ils peuvent"
mddn → medden " les gens"
çç →eçç "manger"

Parfois sa réalisation n'est pas prise en compte au niveau de l'écrit ; quand par exemple un verbe ou un nom est suivi d'un pronom affixe, même si [∂] ne garde pas la même position au niveau de l'oral, sa notation, à l'écrit, est maintenue telle qu'elle est quand ces derniers ne sont pas suivis d'un affixe personnel.

Or, dans ce cas on attribut à "e" le statut d'un phonème.

Ex : igzem → "il a coupé"
igzem-as → "il lui a coupé"

Même si on dit : [igezmas] on écrit : igzem-as "
Ssqef → "le toit"
ssqef-is → "son toit"

Même si on dit : [sseqfis] on écrit : ssqef-is

*/ Dans les recommandations de l'INALCO, La durée vocalique dans les dialectes où elle peut être pertinente, est notée par la voyelle brève correspondante accompagnée de deux points :

"a:"→ [a:].
"u:" → [u:].
" i:" → [i:].

Cette transcription facilite la distinction entre voyelles brèves et voyelles longues, ce que n'est pas le cas lors de la transcription en caractères arabes, d'une part, mais elle risque une confusion avec les deux points de ponctuation de l'autre. C'est la raison pour laquelle il est préférable de les noter comme suit :

" â "→ [a:].

" û " → [u:].

" î " → [i:].

→ La représentation du système vocalique kabyle (voir même berbère), avec toutes ses nuances articulatoires ne présente pas de difficultés lors de sa représentation en caractères latins, quand à la représentation de schwa, elle dépend de la définition de son statut phonologique.

1-2- La représentation du système consonantique :

Soixante deux phonèmes consonantiques sont représentés avec 27 graphèmes dans la notation du kabyle à base latine ; 25 graphèmes de l'alphabet latin et 2 lettres ($, ε) de l'alphabet grec.

- Le gamma ($) → pour noter la vélaire sonore [gh].

-L' epsilon (ε) →pour noter la pharyngale sonore [â].

Une question se pose dans ce cas : Si on opte pour une transcription plus ou moins phonologique du kabyle ? Comment un tel nombre réduit de graphèmes pourra représenter toutes les oppositions corrélatives de ce parler ? Ou, la phonologie n'est-elle pas nécessaire pour la reconnaissance de la forme écrite d'une langue ?

1-2-1- L'opposition : spirant/occlusif

La phonologie kabyle oppose cinq consonnes spirantes à leurs correspondantes occlusives :

/b/ ~ /b/

/d/ ~ /d/

/g/ ~ /g/

/k/ ~ /k/

/t/ ~ /t/.

Sur le plan lexical l'opposition est très peu ou non corrélative. Selon R. Kahlouche " le statut phonologique des occlusives est fragile. Leur opposition aux spirantes n'est établit, pour la plus part, que par des recoupements contextuels. Les paires minimales franches existent, mais sont rares"[(16)].C'est pourquoi la notation usuelle du kabyle à base de caractères latins ne prend pas en considération cette opposition, les consonnes spirantes et leurs correspondantes occlusives sont notées avec le même caractère. Pour en rendre compte sur le plan grammatical la où elle peut être corrélative tel dans les exemples ci-dessous [(17)], on fait recours à la segmentation :

[adawiγ] (je prends) ~ [adawiγ] (je ramène vers là)

[adruêe$] (je pars) ~ [adruêeγ] (je viens, je viendrai)

[akmuddaγ] (je te donne quelque chose) ~ [akmuddaγ](je te donne toi)

[akefkaγ] (je te donne quelque chose) ~ [akefkaγ] (je te donne toi).

Leur notation sera comme suit :

[(16)] KAHLOUCHE, R. , op,cit. p. 33.

[(17)] Il est fort probable que c'est l'opposition spirant/ tendu qui rend compte de ces paires minimales. Selon R. KAHLOUCHE, l'opposition nette spirant/ occlusif dans des paires comme celles-ci, "semble être le résultat d'une perturbation, dans leur distribution, due à l'augmentation de la fréquence de [d] consécutive à l'affaiblissement de son partenaire tendu /D/"(KAHLOUCHE, R. ,op.cit. p. 39)

Ex :

La transcription phonétique	la notation usuelle.
1- [adawi$] (je ramène vers là)	→ ad d- aw i $
[adawi$] (je prends)	→ ad aw i $
2- [akefka$] (je te donne toi)	→ ad k-fke$
[akefka$] (je te donne quelque chose)	→ ad ak-fkeɣ

Dans les syntagmes (1): quand il y a une particule de direction "d" qui se place entre le verbe et la particule de non-réel "ad", [d] issue de l'assimilation (ad +d) est prononcée occlusive, quand le verbe suit directement la particule de non-réel "ad", "d" de "ad" est prononcée spirante.

Dans les syntagmes (2), lorsque le pronom personnel affixe (du 1^{ere} pers. masc) se place entre le verbe et la particule de non-réel "ad" est de régime direct, le [k] issue de l'assimilation (ad +k) est prononcée occlusive, quand il est de régime indirect, [k] est prononcée spirante.

Parfois même dans les contextes où il peut avoir confusion de sens quand les consonnes sont prononcées de la même manière tel dans l'exemple ci-dessous (3) la segmentation en rend compte.

Dans les syntagmes (3) : quand le "t" est pronom personnel affixe (du 3ème pers.masc) il est séparé du verbe par un trait d'union, quand il fait partie de l'indice de personne (3ème pers fem.plur) il est attaché au verbe.

3- [wwtent] (on l'a tapé) ~ [wwtent] (elles ont tapé)
[wwtent] (on l'a tapé) " wwten-t"
[wwtent] (elles ont tapé) " wwtent"

→ S'il y a une possibilité de faire une distinction entre une consonne spirante et sa correspondante occlusive dans la lecture, suite à la segmentation des unités, là où elle est pertinente, il n'y a pas nécessité de la mentionner sur le plan graphique. Cela pour ne pas surcharger le système de notation avec des signes diacritiques. Là on soutient l'idée de FROST

(1992 :257) qui dit que " la compréhension orthographico-visuelle est plus rapide, et plus directe que la compréhension phonologique"[18].

1-2-2- L'opposition : emphatique/non emphatique :

Le système phonologique kabyle compte cinq consonnes emphatiques.

La notation usuelle du kabyle à base latine, note l'emphase avec un point souscrit : v, î, û, é , ô

Ex:

Yerza (rendre visite à quelqu'un)	~	yeréa (casser)
Yuza (pincer)	~	yuéa (se rapprocher)
Izri (le passer)	~	iéri (la vue)
izrem (serpent)	~	iérem (intistin)
zdem (ramasser du bois)	~	édem (attaquer)
zwer (précéder)	~	éwer (être adroit)
ttar (vengeance)	~	îîar (le mal)
Adrar (montagne)	~	avrar (ligne, trait)
Adil (couverture)	~	avil (raisin)
Sser (charme)	~	ûûer (sorte d'eczéma)
Nnefs (un souffle)	~	nnefû (la moitié)
Ssed (appuyer)	~	ssev (se rager)

*/ La vibrante sonore emphatique [ṛ], n'est notée que dans les contextes où elle peut être pertinente. Quand elle est conditionnée (emphatisée) par le voisinage des consonnes uvulaires :$, q, x ou emphatiques : v , î, û , é elle n'est pas notée.

Ex :

[a$ôom]	→ a γ r u m	(pain)
[a vaô]	→ ava r	(pied)
[a é a ô]	→ a éa r	(racine)
[yeqqoô]	→ yeqqur	(sec, il est devenu sec).

[18] Cité par SAVAGE, A., *Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine*, Recherche faite dans le cadre de l'obtention d'une mîtrise en linguistique à l'Université de New Englend, Australie, décembre 2000. p. 111

Néanmoins dans le manuel [ṛ] apparaît même dans les contextes où il n y a pas opposition tel dans :

[Rebbi] → " dieu "

[feôze$] → " je vois "

Dans les propositions de l'INALCO, 1996, on ne cite que deux paires minimales qui permettent d'opposer les deux phonèmes /r/ et /ô/ qui sont :

[rwi$] (je suis/ai remué) ~ [ôwi$] (je suis rassasié)

[reggem](insulter à l'A I) ~ [ôeggem](promettre).

Mais, mis à part ces deux paires minimales, Y en a-t-il d'autres ?

C'est la question sur laquelle on doit répondre si on veut contribuer à la normalisation d'une orthographe pour la langue berbère. Un transcripteur ne connaît pas forcément tout le lexique de la langue en question.

Par exemple, dans le manuel on enregistre une autre paire qui est :

[icceô] "ouvert " ~ [iccer] "angle"

Cependant, si le mot [iccer] est dérivé de la racine "ccr" qui selon At Zerrad [(19)] est une évolution morphologique de la racine "skr",ce dernier peut être noté "isker", et [icceṛ] serra noté "iccer" car il n'y aura pas risque de confusion.

[icceô] "ouvert " → iccer

[iccer] "angle " → isker

→ Sans prendre en considération le volet technique ou pratique de la notation le point souscrit semble être une solution évidente pour représenter l'emphase en kabyle, surtout que l'opposition emphatique /non emphatique joue un rôle considérable dans le lexique de la langue.

1-2-3-L'opposition labio-vélarisé/ non labio-vélarisé :

La labio-vélarisation en kabyle affecte les consonnes g, $, q, x, k. Elle est non ou très faiblement distinctive.

[(19)] Cf. AIT-ZERRAD, K. , *Dictionnaire des Racines Berbères, (formes attestées)* II , ed, PEETERS, Paris, 1999, p. 238.

Dans le système de notation usuelle à base latine la labio-vélarisation n'est pas notée, sauf dans les cas où elle peut être pertinente, elle est représentée par un petit rend en exposant : (°).

Ex : transcription phonétique natation usuelle

[ag°en s] (parterre) → agens (parterre)

[ak°er] (voler) → aker (voler)

[meq°q°er] (grand) → meqqer (grand)

[eg°g°] (pétrir) → [egg] (pétrir).

Cette règle n'est pas appliquée dans le manuel. Même dans les contextes où la labio-vélarisasion est distinctive, cette dernière n'est pas notée.

Par exemple le mot [ak°bal] " maïs" est noté " akbal".

Alors que ce même mot forme une paire minimale avec le mot [akbal] (le fait de fermer, couvrire)

[akbal] (le fait de fermer , couvrire, cacher) ~ [ak°bal] (maïs)

→ La notation de la labio-vélarisation n'est pas utile dans les cas où elle n'est pas corrélative, mais parfois le non respect de la règle de sa représentation dans les contextes où elle est corrélative provoque la confusion de sens. Là aussi on doit définir tous les contextes où elle doit être notée.

En voilà quelques exemples :

[akbal] (le fait de fermer les yeux d'un mort, cacher) →[ak°bal] (maïs)

[Meqqer] (Du moins) → [Meq°q°er] (Grand)

[teqerqer] (il y a de la sécheresse) → [te q°er q°er](elle n'arrive pas à bouger)

[itegg] (faire à l'A I) → [iteg°g°] (pétrir à l'A. I)

[ûker](être ivre) → [ûk°er] (fermer)

[ireggel] (boucher à l'A I) → [iregg°el] (se fuir à l'A. I)

[izegger] (traverser à l'A I) → [izeg°g°r] (précéder à l'A. I).

[yebbi] (pincer, couper au prétérit → [yebb°i] (ramener au prétérit)

Dans les trois dernières paires minimales la labiovélarisation est issue de la tension de la consonne [w], c'est pour quoi elle doit être notée par "ww" (consonne dont elle est issue)

[iregg°el] (se fuir à l'A. I) → "irewwel"

[yebb°i] (ramener au prétérit) → "yewwi"

[izeg°g°er] (précéder à l'A. I). →"izewwer"

Parfois ces consonnes labio-vélaires sont issues du phénomène d'assimilation, dans ce cas aussi la labio-vélarisation ne serra pas notée (tous les cas d'assimilation sont désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique au niveau de l'écrit).

Ex: [awal bb°ergaz] (la parole de l'homme) s'écrit : " awal n wergaz"

[yiwen bb°eqcic] (un certain garçon) s'écrit : " yiwen n weqcic"

[gg°aman] (dans l'eau) s'écrit " deg waman"

[gg°a$rum] (dans le pain) s'écrit " deg we$rum"

1-2-4-L'opposition : tendu/ non tendu :

Phénomène largement répondu en kabyle, la quasi-totalité des oppositions tendu / non tendu sont corrélatives, chaque consonne brève a une correspondante tendue.

Ex : [izi] (mouche) = [izzi] (se tourner)

[ili] (être) = [illi] ouvert)

Le rôle grammatical et lexical de la tension consonantique en kabyle n'est pas à négliger, elle permet en grande partie de distinguer l'aspect des verbes par exemple.

Ex :	Le verbe à l'infinitif		Le verbe à l'A I
	[lêu] (marcher)	=	[l êêu]
	[gen] (dormir)	=	[ggan]
	[zhu] (être heureux)	=	[zehhu]
	[zdem] (ramasser du bois)	=	[zeddem]

La représentation de la tension dans le système de notation usuelle à base des caractères latins dans le manuel, est préconisée par un dédoublement consonantique

Ex :	Transcription phonétique		notation usuelle
	[i m a l]	se pencher	→ i m a l
	[i mm a l]	montrer à l'A I	→ i m m a l
	[lêu]	marcher	→ lêu
	[leêêu]	marcher à l'A I	→ l eêêu

→ Sur le plan graphique la notation de la tension consonantique par un dédoublement consonantique est plus pratique, et plus facile à reconnaître par le lecteur que d'utiliser un signe diacritique. Mais cette notation n'est pas une solution évidente pour N. TIGZIRI, car, les consonnes tendues, représentent un phonème unique : ceci nous incite à les représenter avec un seul caractère. Cette notation pose problèmes surtout au niveau de la syllabation. Pour elle, «l'utilisation d'un dédoublement de consonnes conduit certains berbérisants à faire une syllabation incorrecte dans l'étude, par exemple, de poésie»[(20)].

Elle cite cet exemple extrait d'un poème : H. Genevois p.193.

Lmut tebbwv-ed $ef tfednin,

Le ε vam-iw heggan t-tizedmin;

Bdant andab tulawin

Cet extrait de poème pourrait être syllabé au niveau des mots comportant une tension comme suit :

teb /bwv

heg/gan.

Alors qu'on phonétique et phonologie berbère les consonnes tendues sont considérées comme un seul phonème.

Ce qu'il faut définir aussi, sont les cas de la représentation des consonnes tendues dans le mot, c'est-à-dire : quand est ce que représenter une consonne comme étant une consonne tendue ?

[(20)] TIGZIRI, N. ," Phonétique et phonologie du berbère", in *Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight*, éd, HCA, mars 2004. pp. 14-15

Car, parfois une même consonne peut être articulée tendue dans un mot par un locuteur, et non tendue dans le même mot par un autre locuteur.

Pour en faire, il faudra une étude diachronique du lexique de la langue, voir même de la syntaxe.

Voilà par exemple un principe que nous avons extrait du manuel scolaire de la première année moyenne qui dit : les mots dérivés à partir d'une racine qui contienne une consonne tendue doivent garder cette tension au niveau de l'écrit, même si cette dernière ne se maintient pas au niveau de l'oral.

Ex : ssn → savoir

[tusna] → "le savoir"→ doit être écrit : "tussna"

[amusnaw]→ " sage, savant"→ doit être écrit : "amussnaw"

[ddukkel → " s'accompagner"

[amedakel] → "accompagnant, ami "→ doit être écrit " ameddakkel".

[tadukli]→"accompagnement, union"→doit être écrit "taddukkli"

[tidukla] → "association" → doit être écrit "tiddukkla"

[dder$el → " être aveugle"

[ader$al] → "aveugle "→ doit être écrit " adder$al".

[tider$elt]→"cécité" doit être écrit "tidder$elt".

Une question se pose dans ce cas : Peut-on partir dans le sens contraire ? C'est-à-dire, est-ce que la consonne tendue dans un mot doit être forcement tendue dans la racine dont ce dernier est dérivé ?

Comme le montrent les exemples ci-dessus, nous supposons que le principe de garder la tension pour tous les dérivés ne doit pas être généralisé, car la tension consonantique joue un rôle très important dans les procédés de dérivation (verbale et/ou nominale) en berbère.

[zdm] → ramasser du bois

[azdam] → le fait de ramasser du bois

[azeddam] → celui qui ramasse du bois

[êbs] → (s')arrêter

[aêbas] → le fait de (s') arrêter

[aêebbas] → obstacle, arrêt

1-2-5-La notation des affriquées :

Le système phonologique kabyle compte quatre consonnes semi occlusives qui ont le statut des phonèmes /č/, /ṭ/, /ǧ/, /dz/.

Dans le système de notation usuelle à base latine dans le manuel on note les deux consonnes [č] et [ǧ].

[ç] → ç

[o] → o

[dz] est noté "zz" par ce qu'elle provient de l'allongement de "z".

Ex :

igzem (couper au prétérit)→ igezzem (couper à l'aoriste intensif)

igzer (au prétérit) → igezzer (à l'aoriste intensif)

[tt] est rarement notée par un dédoublement de "t" ou de "s", consonnes dont elle est parfois historiquement ou morphologiquement issue.

Ex :

[ifsi] (dénouer, fondre au prétérit) → [ifetti] (à l'A.I) → ifessi

[ifser] (éteindre au prétérit) → [ifetter] (à l'A.I) → ifesser.

[ixsi] (éteindre au prétérit) → [ixetti] (à l'A.I) → ixessi

Quand [tt] provient de l'assimilation de "d" + "t"; "d" de la particule de non-réel et "t" indice de personne 2ème.pers, ou de l'actualisateur "d" et "t" du nom féminin, elle n'est pas notée.

Ex :

[attruê] (elle va partir) → ad truê

[attef$em] (vous allez sortir) → ad teff$em

[ttaqcict] (c'est une fille) → d taqcict.

Quand [tt] est pronom personnel affixe de 3ème pers fem. sing régime direct, ou il fait partie du schème d'un verbe à l'aoriste intensif, elle est notée "tt".

Ex :

[yuratt] (il l'a (la) écrite) → yura-tt
[yeççatt] (il l'a(la) mangée) → yeçça-tt.
[yettawi] (ramener à l'A I) → yettawi
[yettarra] (rendre à l'A I) → yettarra.

→ L'occurrence de [tt] est très fréquente en kabyle, son rendement fonctionnel est très important. Il est vrai que, d'un côté, sa notation en double "t" permet d'éviter sa confusion avec la consonne "t" dans quelques contextes où il peut avoir confusion, comme dans les exemples suivant :

Ex :

[yeççat] (il l'a(le) mangé) → yeçça-t
[yeççatt] (il l'a(la) mangée) → yeçça-tt.

Mais, d'un autre côté, cet usage provoque une confusion entre l"affriquée [ṯ] et la consonne tendue non affriquée [tt]. C'est la raison pour laquelle il est préférable de la noter "ṯ", quand elle n'est pas issue d'une assimilation quelconque.

Quand elle est issue de l'assimilation de "d" + "t", la segmentation en rend compte.

Ex :

[attili] (elle sera) → ad tili
[ttameslayt] (c'est une langue) → d tameslayt.

Quand "tt" est à la finale d'un mot féminin, on la note avec un seul "t", cela pour conserver le modèle de formation du féminin en berbère (t……..t), alors que le nombre des noms féminins de cette forme (t……..tt), n'est pas à négliger.

En voila quelques exemples :

[tamacahutt] (un conte) → tamacahut
[tasarutt] (une clef) → tasarut
[turett] (un poumon) → turet
[tidett] (la vérité) → tidet
[tayemmat] (la mère) → tayemmat
[tacemmatt] (un scandale) → tacemmat

[taqaɛett]	(le parterre)	→ taqaɛet
[tiferrett]	(une aile)	→ tiferret.
[tizizwitt]	(une abeille)	→ tizizwit.
[tafednett]	(un orteil)	→tafednet
[tagnitt]	(la cour, une occasion)	→tagnit
[talmatt]	(une plaine)	→talmat
[tizditt]	(un palmier)	→ tizdit
[tawizett]	(un bijoux)	→ tawizet
[taelgett]	(une poupée)	→ taelget
[taneqlett]	(un figuier)	→ tneqlet
[tazekett]	(la queue)	→ tazeket
[tagmatt]	(fraternité)	→ tagmat
[tanegmatt]	(la belle sœur)	→ tanegmat
[tajenwitt]	(un couteau)	→ tajenwit
[tizitt]	(une moustique)	→ tizit

1-3- La représentation des semi-voyelles :

Deux semi-voyelles sont à reconnaître dans le système phonologique kabyle /w/, /y/, notées respectivement dans le système de notation à base latine "w", "y", quand elles sont brèves. Leurs équivalentes tendues aussi ont un statut phonologique, notées "w w", "y y".

Même si ces semi-voyelles ont parfois du mal à se conserver comme telles sur le plan phonétique, au niveau de la notation, elles doivent être maintenues.

Ex:

[tabburt]	(la porte)	écrit " tawwurt
[yebbwa]	(il est cuit, mûre)	écrit " yewwa"
[yebbwi]	(il a ramené)	écrit " yewwi"
[iôeggwi]	(rassasier à l'A I)	écrit " iôewwi"

Dans ce cas même le mot [azeggwa$] qui signifie "rouge", dérivé de la racine "zw$" doit être noté "azewwa$", alors que dans la manuel il est noté "azegga$".

→ L'usage des deux lettres "y" et "w" pour représenter les semi-voyelles 'y' et 'w' semble adéquat pour le kabyle, afin de ne pas les

confondre dans quelques contextes avec les deux voyelles "i" et " u", comme est le cas lors de l'usage de la graphie arabe

2- L'alphabet tifinagh :

2-1- La représentation du système vocalique :

Les essais de vocaliser le système d'écriture berbère sont sûrement dus à l'influence des graphies arabe et latine, le libyco-berbère ne notait que la voyelle [a] en finale. Les tifinaghs qui ont été en usage chez les touarègues au Mali et au Niger dans des journaux locaux, selon AGHALI-ZAKARA, étaient consonantiques. Cependant « les lecteurs de ces journaux lisent aisément ces publications en dépit du caractère exclusivement consonantique de l'écriture»[(21)] **,** mais «pour le non-initié, la lecture n'est pas aisée**,** notamment dans les cas de néologismes ou de termes très spécialisés voire trop techniques»[(22)]**.**

En dépit de cela, le système vocalique en berbère joue un rôle considérable sur le plan morphologique, syntaxique, et lexical. Une grande partie de ces disciplines est fondée sur le système vocalique. C'est la raison pour laquelle la représentation des voyelles est indispensable.

Les trois voyelles du système phonologique kabyle sont représentées dans les néo-tifinagh à l'aide de trois graphèmes.

(21) AGHALI -ZAKARA, M. , 1994, op.cit. p. 111
(22) Ibid. p. 111

/a/ → a

/u/ → u

/i/ → i

Ex : aman → [aman] " l'eau"

ul → [ul] " cœur"

li$i → [i$i] "petit –lait"

Le schwa [∂] le "e" de la graphie latine, est noté " e "

Ex : sel → [sel] " écouter"

yemma → [yemma] " ma mère"

Dans plusieurs contextes aux voisinages de [ε], nous trouvons des confusions dans l'usage de [a] et [e] :

Ex : ur yaalim Hed → [ur yaɛlim êed] "personne ne sait"

au lieu de ur yealim Hed → [ur yeɛlim êed]

ur naadil yides → [ur na ε dil yides] "on ne s'entend pas avec lui (elle)

au lieu de ur neadil yides → [ur ne ε dil yides]

aassas n uxxam → [a ε assas n uxxam] " le gardien de la maison"

au lieu de : aessas n uxxam → [a ε essas n uxxam]

→ Le schwa [∂] avait une grande contribution, lors de la notation en graphie latine, à faciliter la tâche aux lecteurs lorsqu'ils rencontrent un

groupement consonantique dans un mot. En plus de ce rôle, en tifinagh,"ⴻ" sert aussi à éviter des confusions dans certains contextes entre :

- [u] et [w] qui sont représentées par le même graphème "ⵓ": Quand la lettre "ⵓ" est suivie ou précédée par "ⴻ" cela veut dire qu'elle est une semi-voyelle, car les voyelles ne se suivent dans un mot en berbère.

-[a] et [ɛ] qui sont aussi notés avec le même graphème "ⴰ": **Q**uand "ⴻ" précède ou suit la lettre "ⴰ", on reconnaît facilement que cette dernière représente la consonne[ɛ].

2-2-La représentation du système consonantique :

Les 62 phonèmes du système phonologique kabyle sont notés avec 31 graphèmes de l'alphabet tifinagh.

2-2-1- L'opposition : spirant/occlusif :

AT MANSOUR ne fait pas de distinction dans la notation des consonnes spirantes et les occlusives correspondantes.

/b/ ~ /b̲/ → ⴱ
/d/ ~ /d̲/ → ⴷ
/g/ ~ /g̲/ → ⴳ
/k/ ~ /k̲/ → ⴽ
/t/ ~ /t̲/ → ⵜ

Sur le plan lexical, l'opposition spirant/occlusif est non ou très faiblement distinctive, sa représentation au niveau de l'écrit n'est pas utile. Mais sur le plan syntaxique, si on ne fait pas de distinction entre la consonne spirante et l'occlusive correspondante, au niveau de la segmentation, comme lors de la notation en caractères latins, on risque des confusions de sens dans quelques contextes, comme dans cet exemple (voir aussi la partie **II-1-2-1**)

ⵍⵉ ⵔ ⵓⵀⵄⴷ̲ ⴳ ⵎⴰ ⵙ [Iruê d̲ gmas] → il est parti avec son frère.

Ii ruHêd gma s [Iruê d gmas] → son frère est venu/ est arrivé.

2-2-2- L'opposition : emphatique / non emphatique.

Les cinq consonnes emphatiques, ayant le statut des phonèmes, présentées dans le système phonologique kabyle : î, v, û , é , ô, sont transcrites par AT MANSOUR comme suit :

[v] → E
[û] → s
[î] → t
[é] → z
[ô] → r

Ex :

asemmi E [asemmiv] → "le froid"
zer [éer] → voir
s sber [ûûbeô] → la patience
t t i r [îîir] → un oiseau.

Là, on ignore pour quoi AT MANSOUR fait recours aux signes diacritiques au dessous des consonnes non emphatiques [s], [t], [z], [r] pour noter les emphatiques correspondantes, et il utilise, pour noter l'emphatique [v], une lettre autre que celle qui sert à noter sa correspondante non emphatique avec un point au dessous.

Parfois il note l'emphase même si elle est conditionnée.

Ex :

Asurdi [aûuôdi] → l'argent
ruH [ôuê] → partir

ser$ [seô$] → brûler

→ Si l'opposition emphatique /non emphatique joue un rôle très important dans le lexique de la langue, et le libyco-berbère contient des graphèmes pour noter ces consonnes emphatiques différemment de leurs correspondantes non emphatiques, pour quoi faire recours alors, aux signes diacritiques pour les noter (voir l'annexe N° :01, 04, 05)

2-2-3- L'opposition labio-vélarisé / non labio-vélarisé :

Le libyque, les tifinaghs traditionnels ne notaient pas la labio-vélarisation, S .CHAKER a gardé la même tradition. Dans l'alphabet standard du libyco-tifinagh les consonnes affectées de labio-vélarisation sont notées de la même manière que leurs correspondantes non labio-vélarisées.

Au cas où il y a une nécessité de les transcrire à cause de leur pertinence, ou pour noter une spécificité phonétique d'un parler, Chaker propose de les noter avec un petit rond en exposant (°) ex : °, ≡°...).

R. AT MANSOUR transcrit la labio-vélarisasion dans tous les contextes où elle apparaît, même si elle n'est pas distinctive, avec un "w' après la consonne affectée de labio-vélarisation.

Ex :

Nekkuwi [nekkwni] → nous

Akw [akw] → tous, tout le monde

Meqquer [meqqwer] → grand

→ La labio-vélarisation est non ou très faiblement distinctive, une même consonne dans un même monème peut se réaliser comme labio-vélarisée dans un parler, et non labio-vélarisée dans un autre, c'est-à-dire

cette opposition se neutralise dans la plupart des cas. Donc, mis à part dans des contextes très rares où elle peut être pertinente sa transcription ne serait pas utile.

Dans les cas où sa représentation est nécessaire, il est plus pratique est plus économique de la transcrire avec un petit rond en exposant (°) qu'avec un "w", cela permet de ne pas confondre la labio-vélarisation avec la semi-voyelle [w]

Ex :

[akbal] (fermer, couvrir) ~ [ak °bal]" maïs"

[meqqer] " du moins" ~ [meqq° r]" grand"

2-2-4- Les affriquées :

Les consonnes affriquées sont répandues en kabyle, R. AT MANSOUR représente :

- la chuintante et la sifflante sonores [tt] et [ğ] avec les graphèmes qui servent à noter respectivement [t] et [g] en leur rajoutant des signes diacritiques

  [tt] →t

  [ğ] →g

M Même dans les cas où elle est issue de l'assimilation " d+t ", [tt] est notée "t". Alors que, avec une telle transcription on ne mit pas en évidence les différents constituants du syntagme en question, il s'agit d'une transcription phonétique pas morpho-syntaxique.

Ex:

- "a teccem" [atteççem] → vous allez manger.

Dans cette exemple [tt] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de non réel "ad" et l'indice de personne (2 ème pers. masc. Plur)"t".

- " t-timsal " [ttimsal] → ce sont des affaires

Dans cet exemple [tt] est issu de l'assimilation de "d" actualisateur et "t" marque du féminin en kabyle.

- La chuintante sourde [č] est notée avec le même graphème que [c], disant qu'elle est moins fréquente en kabyle

[č], [c] → c

Voilà tous les contextes où [ç] apparaît dans notre corpus :

-"cci$" [çči$], "ccan" [ççan], "tecca" [teçça], "teccip" [teççiv] → "manger au prétérit"

-"a teccem" [atteççem) , "ad cce$" [ad ççe$] "ad tecceP" [ad teççev] →"manger à l'aoriste"

-"icceêH" [iççeê] → "bouder à l'aoriste"

-"uci" [uççi] →nourriture

-"macci" [maççi] → "ce n'est pas"

-"ccuren" [ççuren] → "remplir au prétérit"

-ad iccar" [ad iççar] →"remplir à l'aoriste "

-"kecc" [keçç], "keccini" [keççini] → pronom personnel de deuxième personne du singulier masculin.

Mis à part dans deux contextes : "ad tecceP" [ad teççev], et "ccam" [ççan], la substitution de [ç] par [**c**] dans tous les autres contextes ne provoque pas de confusion de sens.

"ad tecceP" [ad teççev] "manger à l'aoriste" ~ "ad tecceP" [ad teccev] "(se) glisser à l'aoriste".
"ccam" [ççan] "manger au prétérit" ~ "ccam" [ccan] (valeur)

En plus de ces deux paires minimales, [ç] et [c] peuvent apparaître dans les mêmes environnements, (tel dans les exemples suivant), ce qui attribut à [ç] le statut d'un phonème :

"ccci$" [ççi$](j'ai mangé) ~ "ccix" [ccix](un vieux, un sage, un enseignent)

"kecme$" [kecme$] (rentrer au prétérit) ~ "keccme$" [keççme$] (rentrer à l' A I).

De cela il n y a pas lieu de négliger sa notation.

- [dz] est notée avec un dédoublement de "z.
  [dz] → zz

Sa correspondante tendue n'est pas notée. Là, AT MANSOUR soutient l'idée de S. CHAKER qui dit que : "à l'exception de [dz] et [Dz], toutes les autres affriquées se distinguent nettement des phonèmes occlusifs et constrictifs correspondants"[23].
[dz] n'apparaît dans notre corpus que dans trois mots, où elle est issue de la tension de [z]

"$ezzif" [$ezzif] (il est long) → adjectif dérivé du verbe d'état "i$zif"
"agezzar" [agezzar] (boucher) → nom d'agent dérivé du verbe "gzer"
"igezzem" [igezzem](couper à l'A I).→ forme de l'A I du verbe "gzem"

[23] Chaker, S. , 1978, op.cit. p. 57.

→ [dz] est peu fréquente en kabyle, elle est généralement issue de la tension de [z], c'est pour quoi il n'y a pas d'inconvénient de la transcrire avec un dédoublement de "z", consonne dont elle est morphologiquement issue.

La notation de ces trois consonnes semi-occlusives [tt]. [č]. [ǧ] exige la définition de leur statut phonologique au sein de chaque dialecte, pour cela il faut une étude phonologique (phonématique, et acoustique) plus approfondie de tous les dialectes l'un indépendamment de l'autre. Si on opte pour leur transcription, il est préférable de les représenter avec des lettres autres que celles de leurs correspondantes non affriquées accompagnées de signes diacritiques.

2-2-5- La pharyngale sonore [ε] :

La fréquence de la pharyngale sonore [â] «ε» dans notre corpus est très élevée, elle apparaît en grande partie dans des emprunts à la langue arabe

Malgré cela, cette consonne est représentée par R. AT MANSOUR avec le signe graphique qui sert à noter la voyelle [a].

Cependant :

- Si elle n'est pas notée parce qu'elle est toujours considérée comme un emprunt à l'arabe, sa fréquence et son rendement fonctionnel montrent son intégration dans le système phonologique kabyle : voir les paires minimales suivantes :

[awin] (ramène) ~ [aεwin](la provision)
[izri] passé ~ [iεezri](jeune homme)
[mmi] (mon fils) ~ [εemmi] (mon oncle paternel)

-Si elle est notée "a", parce qu'elle est prononcée comme une voyelle longue dans quelques parlers kabyles, dans ce cas le système vocalique

kabyle doit être revu en y intégrant les trois voyelles longues /a:/, /u:/, /i:/.

Ex:

[awin] (ramène) ~ [a:win] (la provision)

[izri] passé ~ [iɛezri](jeune homme)

Ainsi la notation de [ε] et [a] avec le même graphème risque de les confondre, comme elle neutralise dans certains contextes l'opposition : [aε] ~ [εa].

Ex :

laaqel : peut être lit :

[laεqel] " la raison, la sagesse"

Ou : [lɛaqel] " le sage"

aaziz : peut être lit :

[aɛziz] " une personne chère"

Ou : [ɛaziz] " prénom"

laamer : peut être lit :

[la ɛ mer] "âge"

Ou : [Lɛamer] " le sage"

2-3- La représentation des semi-voyelles :

On distingue dans le système phonologique kabyle deux semi-voyelles : la bilabiale sonore [w] et la palato-vélaire sonore [y], et leurs correspondantes tendues.

Les deux semi-voyelles sont représentées par AT MANSOUR comme suit :

[w] → u (lettre qui sert à noter la voyelle [u])

[y] → y

Une question s'impose dans ce cas : est ce que AT MANSOUR attribut à [y] le statut d'un phonème, et considère [w] comme une variante combinatoire de la voyelle [u] ? Ou, par économie graphique, il note deux phonèmes différents par un même graphème ?

Evidemment, [u] et [w] peuvent se substituer dans certains contextes sans altérer le sens des mots ou des phrases
Ex :

yeççа weqcic " le garçon a mangé"
yeççа uqcic " le garçon a mangé"

Mais elles peuvent s'opposer aussi dans d'autres contextes, tel dans ces paires minimales :

[aru] "écrire" [arew] "enfanter"
[ssu] "étendre" [ssew] " abreuver"

Pour S. CHAKER l'opposition voyelle et semi-voyelle n'est neutralisée en contexte vocalique "où seules les semi-voyelles peuvent apparaîtrent"((23, selon ce dernier, " les données grammaticales incitent à considérer /w/ et /y/ comme des consonnes"(24)

Ainsi, cette notation neutralise l'opposition : [uw] ~ [wu] dans certain contextes. Notamment avec l'usage de la lettre "a" pour noter la pharyngale sonore [ε]. Un non-initié à la lecture ne saura pas lire correctement les mots suivants :

"lwaad" peut être lu :	[lwaɛd] ou:	[luɛad]
"wumi"	[wumi]	[uwmi]
"uasif"	[wasif]	[uɛsif]
" anua"	[anwa]	[anuɛ]

(23) Ibid. p. 62.
((24) Ibid. p. 63.

3- La graphie arabe :

3-1- La représentation des voyelles et les semi-voyelles :

L'écriture arabe est considérée depuis longtemps comme une écriture consonantique où les mots sont représentés par leurs consonnes qui, elles portent le sens, et les voyelles «servent principalement à la distinction de formes grammaticales »TAYLOR et OLSON 1991 : 21 (cité par ANDRE SAVAGE[25].)

Cependant selon BAUER (1996, 561) « la description de l'arabe comme une écriture 'consonantique' est incorrecte »[26]. Pour lui malgré le fait que l'arabe ne possède pas de caractères pour noter les voyelles brèves, les voyelles longues sont toujours représentées à l'aide des lettres /ي/, /و/,/ا/ . Ces lettres représentent aussi les consonnes : [y]. [w] et [ʔ]).

« و » → [u :], [w]

« ي » → [i :], [y]

« ا » → [a :], [ʔ]

La durée vocalique n'est pas pertinente en kabyle, son système phonologique compte trois voyelles brèves : /a/, /i/, /u/. Elles sont représentées, dans le manuel, en graphie arabe avec les lettres qui servent à noter les voyelles longues de l'arabe.

[a] → أ « alif »

[u] → و « waw »

[i] → ي « ya »

Ex :

أذليس → [adlis] (livre)

[25] SAVAGE, A. , Op.cit. p. 90.
[26] Cité par SAVAGE, A. , op.cit. p. 90.

أفوس → [afus] (la main)

أمان → [aman] (l'eau)

تاقشيشت → [taqcict] (fille).

- Quand un mot commence par une voyelle, cette dernière est notée par une « hamza » au dessus :
  - D'un « Alif » أ → pour le (a)
  - D'un « waw » ؤ → pour le (u)
  - D'un « yaa » ئ → pour le (i)

Ex : ألغآم → [al$em] (chameau)

ؤدآ م → [udem] (visage)

ئزآم → [izem] (lion)

Cette distinction dans la transcription de ces voyelles n'a aucun apport pour l'orthographe du kabyle, plutôt elle risque de tremper le lecteur. Car avec une telle transcription on risque de le faire croire que l'attaque vocalique " ء " est une consonne qui a un statut phonologique, comme est le cas dans le système phonologique de l'arabe.

- Le schwa est noté : "آ"

Ex : ئزآم → [izem] (un lion)

أسآقاس → [aseggas] (une année)

ألآن → [allen] (les yeux)

ثمآسلايث → [tameslayt] (la langue)

- Les deux lettres "ي" et "و" servent aussi à noter les deux semi-voyelles kabyles [y] et [w], ce qui peut provoquer des confusions entre ces dernières et les voyelles correspondantes :

  [w], [u] → و

[y], [i] → ي

Ex : أسوير → [aswir] (niveau).

أوال → [awal] (mot, parole)

يآما → [yemma] (ma mère)

Dans la notation en caractères latins, la représentation du schwa sert à séparer des groupements consonantiques de plus de trois consonnes, ce qui permet un décodage plus facile et plus immédiat d'un mot. En graphie arabe, en sus de se rôle, [e] sert aussi à éviter dans certains contextes, des confusions entre les voyelles [i], [u] et les semi-voyelles [y] et [w] (qui sont représentées avec les mêmes graphèmes)

Voir par exemple les mots ci-dessous :

Quand le schwa n'est pas représenté :

"أزول" [azul] (salut) ~ "أزول" [azwel] (titre)

"أغيول" [a$yul] (âne) ~ "أغيول"[a$iwel] (faire vite)

"وين اد ئيسقزون " [win ad isegzun] (celui qui éxplique) ~

"وين اد ئيسقزون " [win ad isgezwen](celui qui va devenir bleu)

Quand il est représenté :

"أزول" [azul] (salut) ~ "أزوآل" [azwel] (titre)

"أغيول"[a$yul] (âne) ~ "أغيوآل" [a$iwel] (faire vite)

"وين اد ئيسآقزون " [win ad isegzun] (celui qui éxplique) ~

"وين اد ئيسقآزوآن " [win ad isgezwen](celui qui va devenir bleu)

Ainsi l'usage des mêmes graphèmes pour noter les deux voyelles [u], [i] et les semi-voyelles correspondantes [w], [y] neutralise dans quelques contextes les oppositions suivantes :

[wi] "وي" ~ [uy] " وي "
[yu] "يو" ~ [iw] "يو"
[wu] "وو" ~ [uw] "وو"

Ex :	peut être lu:	ou :
ميوطافن	[myuîîafen](il se sont accrochés)	[miwîafen]
امزروي	[amezruy](l'histoire)	[amzerwi]
ئسوي	[iswi] (but)	[isuy]
تيفسنيوين	[tifesniwin](degré)	[tifsnyuyen]
زرين	[zrin] (passer)	[zeryen]
ثتيوريغ	[ittiwri$](il devient jaune)	[ittyuri$]
ثيلاوين	[tilawin] (les femmes)	[tilawyen]
امايئوث	[amaynut] (nouveau]	[amaynwet]

Cependant, comme il a été signalé ci-dessus, quand l'un de ces graphèmes "و " ou "ي" est précédé ou suivi d'un schwa, et que ce dernier soit noté, l'opposition se maintient et la semi-voyelle est reconnue facilement.

Voir ces exemples :

- Sans la notation de [e] "ا" :

	peut être lu:	ou:
ئرول	[irwel] (il s'est enfuit)	[irul]
اسوسن	[asewsen] (publicité)	[asusen]
افريون	[afriwen] (les ails)	[aferyun]

- Avec la notation de [e] on aura :

ئروآل	[irwel] (il s'est enfuit)
اسآوسآن	[asewsen] (publicité)
افريوآن	[afriwen] (les ails)

M. CHAFIK[27] propose (pour le parler chleuh) de ne pas noter le schwa. Pour lui, cette difficulté de distinguer les voyelles des semi-voyelles, bien qu'elles soient notées avec les mêmes lettres, est surmontable.

Pour ne pas confondre les voyelles [i] et [u] notées "ي", "و" avec les semi-voyelles [y] et [w] notées à leur tour respectivement "ي", "و", il propose de mettre un « Sukoun » (°) au dessus de la lettre qui précède la semi-voyelle, si elle est une consonne. Si elle est précédée par une voyelle on met le « soukoun » au dessus de la semi-voyelle (la 2ème voyelle). Au bien, on allonge le trait de liaison de la consonne qui précède la semi-voyelle.

Donc selon ce dernier les lettre "ي " et "و " peuvent être déduites : elles sont semi-voyelles si elles sont :

- Précédées par une consonne qui porte un « sukun »[28].

Ex :

نسْوا	→	[neswa] (on a bu)
نرْوا	→	[narwa] (on est rassasié)
ميوطافن	→	[myuîîafen](il se sont accrochés)

[27] Cf. CHAFIK, M. , *Arba'atun wa 'arba'un darsan fi l-lugha al- amazighyya*, ed, An nachr al-arabi al ifriqi, Rabat ,1991,(= quarante quatre leçons de langue amazigh) pp. 11-12.

[28] Le sukun , indique l'absence vocalique en arabe.

- Précédées par une voyelle, et elles portent un soukoun

Ex :

أماياس → [amayas] (un tigre)

أماوال → [amawal] (lexique)

- Précédées par une consonne dont le trait de liaison à la lettre suivante est allongé :

Ex :

أ سـوير → [aswir] (niveau)

يغـوي → [ye$wi]

ئسـوي → [iswi](but)

Les propositions de M. CHAFIK ne permettent pas tout à fait de résoudre le problème de distinction entre les voyelles [i] et [u], et les semi-voyelles [y] et [w], non seulement cette transcription demande aux lecteurs et aux transcripteurs de fournir plus d'efforts et de réflexion. Elle donne naissance à une autre confusion : on ne saura pas si le soukoun représente la semi-voyelle ou le "schwa"[29].

→Bien que le rôle du schwa sur le plan phonologique est quasiment nul en kabyle, il semble difficile de s'en passer au niveau de l'écrit, parce qu'il sert à rendre le décodage des énoncés plus aisé.

3- 2- La représentation du système consonantique :

3- 2-1- L'opposition : spirant/ occlusif.

Les consonnes spirantes :

- [b], [k], [g], sont notées de la même manière que leurs correspondantes occlusives [b], [k], [g],

[29] Le schwa, dans la transcription de CHAFIK, généralement n'est pas noté si non pour des contraintes orthographiques il le note par un « sukun ».

"ب " →[b̲], [b],

"ق " →[g̲], [g]

"ك " →[k̲], [k]

- [d̲], [t̲] sont notées différemment de leurs correspondantes occlusives [d], [t]

"د" →[d̲]

"د" → [d]

" ث " →[t̲]

" ت " →[t]

C'est-à-dire que les consonnes spirantes sont notées quand elles existent dans l'alphabet arabe.

Parfois la distinction dans la notation des consonnes : [d̲]et [d], [t̲]et [t] dans le manuel est phonétique. On note " ث " et " د " quand elles sont prononcées spirantes, " ت " et " د " quand elles sont prononcées occlusives. Parfois cette distinction n'est basée sur aucune règle, les consonnes spirantes et occlusives se substituent d'une manière aléatoire. Une même consonne dans un même contexte peut être notée différemment :

Ex : Le [t̲] dans le mot [t̲amazi$t̲] est noté :

- "ث" "ثامازيغث" dans la page 16
- "ت" "ثامازيغت" dans la page 19

Le [d] de la particule de non réel "ad" est noté :

"**د**" dans : أد تروحآض [attruêev] p 26

"د" dans أد تآرفوض [atterfuv] p 26

→ Le rendement fonctionnel de l'opposition spirant/ occlusif est très faible en kabyle, sa représentation au niveau de l'écrit n'est pas nécessaire. La où il peut avoir des confusions de sens au niveau de certains énoncés, la segmentation en rend compte.

Ex :

ئروح د قماس → [iruh d gmas] " il est parti avec son frère".

S'écrit : ئروح د قماس

ئروح د قماس → [iruh d gmas] "son frère est venu"

S'écrit : ئروح- د قماس

أدروحغ. → [adruhe$] " je pars"

S'écrit : أد روحغ .

أدروحغ. → [adruhe$] " je viendrai"

S'écrit : أد د-روحغ .

أكجاغ → [akeooe$] " je te laisse"

S'écrit : أد ك-جاغ

أكجاغ → [akeooe$] " je te laisse ou je te garde quelque chose"

S'écrit : أد أك-جاغ

3-2-2- L'opposition : emphatique/ non emphatique :

Les trois consonnes emphatiques kabyles /û/, /î/ et /v/ existent en phonologie arabe, leur transcription ne pose pas de difficultés parce que l'alphabet arabe possède des graphèmes pour les noter.

/ v / → ض

/î/ → ط

/û/ → ص

La sifflante emphatique [é] n'a pas de statut phonologique en arabe, c'est la raison pour laquelle elle est notée lors de la transcription du kabyle

en caractères arabes avec un signe diacritique au dessus de la sifflante non emphatique [z].

[é] → ز

La vibrante emphatique [ô] aussi n'est pas pertinente dans la phonologie arabe, elle est représentée avec un signe diacritique au dessus La vibrante non emphatique [r].

La transcription de la sifflante et la vibrante emphatiques [é] et [ô] avec des signes diacritiques surcharge le système graphique arabe et rend sa pratique plus difficile, notant que le rendement fonctionnel de l'opposition [z] ~ [é] est très important en kabyle, de ce fait il n'y a pas lieu de négliger sa notation.

La notation de l'emphase dans le manuel est parfois phonétique. Dans plusieurs contextes, les réalisations emphatiques (conditionnées ou non) sont notées même s'il n y a pas opposition.

Ex : ئروح	[iôuê]	" il est parti"
أزار	[aéaô]	" racine"
لاقصآر	[leqûer]	" nom d'un village"
ثاصآدارث	[taûeddart]	"paragraphe"
أمغار	[am$aô]	" un vieillard"

3- 2-3- L'opposition : tendu/non tendu.

La tension consonantique en arabe est représentée par un signe diacritique dit « schadda » (ّ) au dessus de la consonne, les adeptes de la graphie arabe pour transcrire le berbère ont préféré garder le même principe pour noter la tension en berbère au lieu de la représenter avec un dédoublement consonantique, comme en latin ou en tifinagh.

Ex : تادّارت → [taddart] "village"

ئدّا → [idda] " il est parti avec"

3-2-4- L'opposition : labio-vélarisé /non labio-vélarisé :

La labio-vélarisation n'est pas notée dans le manuel même dans les contextes où elle est corrélative, tel dans l'exemple suivant :

أمزور-ئس د أكبال [amzur-is d ak°bal]

Le mot [ak°bal] "maïs" s'oppose au mot [akbal] "le fait de fermer, couvrir"

Bien que la labio-vélarisation ne soit pas représentée dans cet énoncé, ce dernier peut être décodé correctement. Cela, dépend du contexte d'apparition du mot portant la labio-vélarisation, ainsi que sa nature et sa fonction syntaxique dans l'énoncé. Mais cette lecture ne sera pas aisée pour un non natif de la langue.

3-2-5 - Les affriquées :

Parmi les quatre consonnes affriquées comptées dans le système phonologique kabyle, la phonologie arabe n'en reconnaît que [ğ], notée "ج". [tt], [ç] et [zz] sont notées respectivement "تّ", "س" et "ز"

Ex:

تاجالت	→ [taooalt]	"une veuve"
نآتا	→ [netta]	"lui"
يآسا	→ [yeçça]	" il a mangé"
أكآزار	→ [agezzar]	boucher

*/ L'affriquée [o] est notée par le même graphème que la chuintante [j]

Voilà la plupart des contextes où elle apparaît dans le manuel :

ثاجالت	[taooalt]	"une veuve"
ثاجآجيقث	[tajeooigt]	" une fleur"
يآجا	[yeooa]	"laisser au prétérit"
يآرجا	[yeroa]	"attendre au prétérit"
جآجيقا	[jeooiga]	"prénom kabyle"
س لجآملا	[s loemla]	" en gros"
وآرجين	[weroin]	" jamais"
أفآنجال	[afenoal]	" un verre"

لآسفآنج	[lesfeno]	" les galettes"
لجآنآث	[loennet]	" le paradis"
لجيها	[loiha]	" coté, endroit"
ثآجآل	[teooel]	"devenir veuve"
يآتفآجيج	[yettfeooio]	"éclairer à l' A I"
أجآو	[aoew]	"acheter"
لجيب	[loib]	"poche"
لجار	[loar]	"voisin"
جوجق	[oouog]	"fleurir"
لجامع	[loameɛ]	"mosquée"
حواج	[êwao]	"avoir besoin

Sur ces 19 mots, 10 sont des emprunts à la langue arabe. La substitution de [o] par [j] dans tous ces mots ne provoque aucune confusion de sens.

Cela confirme ce que R. KAHLOUCHE dit à propos de l'affriquée sonore [o]. Pour lui, l'opposition de cette consonne à sa correspondante non affriquée /j/ ne s'inscrit pas dans des paires minimales franches, et [o] n'est pas fréquente dans le parler kabyle. Néanmoins, "l'importation de vocables arabes a augmenté la fréquence de la variante combinatoire [o] de la chuintante /j/ (devant /n/) et a étendu son apparition à d'autres contextes, de sorte que sa distribution se recoupe actuellement avec celle de /j/ : A [îruo] 'escalier' ~ B [amruj] 'trou" ; A [lmuja] 'vague' ~ B [lxuoa] 'secrétaire'(....)"[30].

De ce fait il est préférable de noter /o/ et /j/ avec deux graphèmes différents.

Le système de transcription du kabyle à base de caractères arabes utilisé dans le manuel est mal adapté à la langue kabyle, cela apparaît dans la notation des voyelles et semi-voyelles, la notation de la spirantisation, l'emphase et les consonnes affriquées.

[30] KAHLOUCHE, R. , 1992, op.cit, p.338

Conclusion:

L'alphabet arabe présente un peu plus de difficultés quand à son adaptation à la phonologie berbère, par rapport à l'alphabet latin et tifinagh. En plus des problèmes de la représentation des voyelles et semi-voyelles, l'alphabet arabe adapté au berbère est surchargé de signes diacritiques.

Chapitre III

Inventaire des classes de monèmes et segmentation.

Cette partie sera précédée d'une synthèse et/ou une présentation brève des classes de monèmes[1] du kabyle et de leur morphologie[2], c'est pour nous permettre de mieux maîtriser la segmentation des énoncés dans la partie suivante.

On se réfère dans cette présentation en grande partie au travail de S. CHAKER[3] (car l'objet de son travail et celui de mon étude est commun, à savoir le kabyle), cela tout en faisant recours aux travaux d'autres linguistes de ce domaine s'il y a nécessité.

---

[1]**-Le Monème** : Unité minimale de première articulation. Dans la terminologie de A. Martinet, le monème « est l'unité significative élémentaire. Ce peut être un mot simple, un radical, un affixe, une désinence ».(Dic de la linguistique, 1973, p. 322).
On distingue différentes classes de monèmes : monème autonome, fonctionnel, dépendant… Pour A. MARTINET, le monème n'est pas un synonyme du mot morphème.
-Le Morphème : Plusieurs définitions ont été accordées au mot « Morphème », elles diffèrent d'une école linguistique à une autre.
Selon A. Martinet, le mot morphème « est réservé aux éléments grammaticaux, comme les désinences verbales, et casuelles, les affixes, etc. » (Ibid. p. 325). Pour lui, le morphème s'oppose au lexème « le terme regroupant ces deux ensembles est celui de monème »(Ibid. p. 325)

[2]**- Morphologie :**

Si la phonologie traite des unités de la deuxième articulation, la morphologie s'occupe des unités de première articulation.
En grammaire traditionnelle la morphologie est la partie de la grammaire qui ne traite que de la forme des mots, de leurs diverses catégories (verbes, noms, adjectifs, pronoms…) et des différentes formes de flexion (conjugaison, déclinaison). « Elle est la façon dont sont constitués les mots ». (MARTINET, A. , 1985, p. 93).
La morphologie se distingue de la syntaxe qui est « la façon dont les mots se combinent pour former des phrases ».(Ibid. p. 93).
Les fonctionnalistes ne s'écartent pas de la définition traditionnelle, pour MARTINET, la morphologie est un chapitre de la grammaire «où l'on traite des variantes formelles des signifiants »(Ibid . p. 99). Mais elle n'est pas l'étude de n'importe quelles variations de signifiants, mais des variations de signifiants pour un même signifié.

[3] CHAKER, S., *Un parler berbère d'Algérie (kabyle), syntaxe*, thèse de Doctorat d'état, Aix-en Provence, 1983.

Les principes de base de la segmentation d'un énoncé d'une langue donnée doivent se référer à l'analyse morphosyntaxique[4] des unités monématiques de cette langue, y compris : les unités lexicales et les unités grammaticales.

[4] **La morphosyntaxe** : La difficulté de séparer les deux disciplines morphologie et syntaxe pour certains linguistes ; tel que Saussure qui dit dans ses cours de linguistique générale : « linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe » (SAUSSURE, F. , op.cit. p. 162) ; est à l'origine de la naissance d'une nouvelle discipline qui serait la morphosyntaxe.

La morphosyntaxe : Est « la description (1) des règles de combinaison des morphèmes pour former des mots, des syntagmes et des phrases, et (2) des affixes flexionnels (conjugaison)». (Dic de linguistique. 1973, op.cit. p. 326)

I- Inventaire des classes de monèmes et morphologie :

Le berbère oppose deux classes fondamentales :

Les **verbes** ~ Les **nominaux**.

1- Le verbe et ses modalités : Il se distingue du nom par sa fonction [5] ; C'est un monème « spécialisé dans les emplois prédicatifs »[6], le verbe, à la différence du nom qui est « plurifonctionnel », est « unifoncionnel »; et par ses compatibilités, le verbe se combine avec des modalités qui lui sont spécifiques.

Le verbe peut être déterminé par des modalités obligatoires (elles l'accompagnent obligatoirement), on en distingue les indices de personne et les modalités aspectuelles, ou par des modalités facultatives dont la présence est liée aux besoins de communication.

---

[5] **Fonction syntaxique :** Ce que les fonctionnalistes désignent par fonction syntaxique ne diffère pas de ce que l'on désignait traditionnellement comme fonction grammaticales,.la fonction s'oppose à « nature ». Elle est ce qui rattache un monème au contexte dans lequel il figure (Cf. MARTINET, A. , op.cit. p. 171). C'est-à-dire on désigne par fonction les rapports qu'entretiennent entre eux les monèmes dans un énoncé. Un mot n'a plus de fonction s'il est hors contexte (isolé).
Pour A. MARTINET, « les fonctions sont des unités de la langue au même titre que les monèmes. Elles ont comme eux, un sens et une forme identifiable » (Ibid. p. 172). Elles s'expriment par rapport à un prédicat (noyau).

-[6] MARTINET, A. , Syntaxe générale, Ed, Armand Colin, Paris, 1985 , p. 123

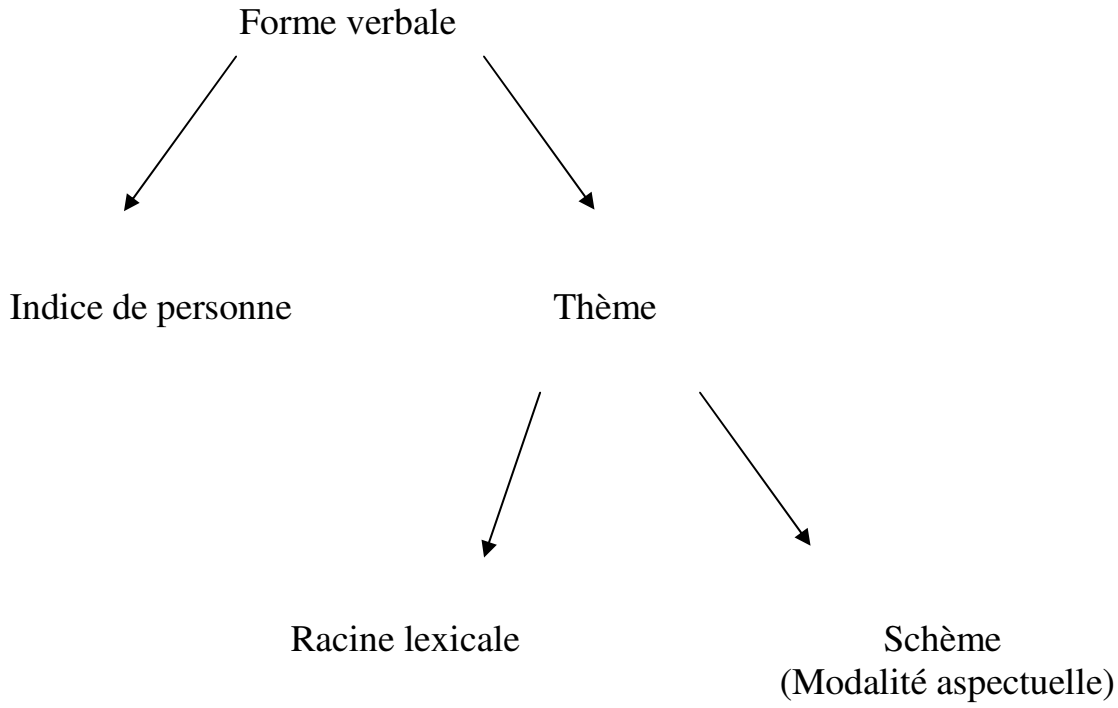
Morphologiquement on distingue les modalités suivantes :

1-1- Modalités centrales : amalgamées ou intimement liées aux verbes :

Le verbe en berbère est construit d'un **thème + indice de personne.**

1-1-1- Le thème : est un amalgame de :

- Une racine lexicale, généralement consonantique porteuse de sens.
- Un schème, signifiant de la modalité d'aspect.



La distinction entre ces thèmes est marquée généralement par des alternances. On distingue essentiellement quatre types morphologiques pour le verbe, qui sont opposés comme suit :

Aoriste (A)	~	Aoriste intensif (A. I)
Prétérit (P)	~	prétérit négatif (P. N)

Quelques verbes n'opposent que 3 thèmes

A ~ A. I
P

Ou :

A ~ A. I
P .N

Parfois 2 thèmes.

A ~ A. I

Ex :

Le verbe : ruḥ : La racine : rḥ

Thème 1	thème 2	thème 3	thème 4
(Aoriste)	(Prétérit)	(Prétérit négatif)	(A. Intensif)
ruḥ	ruḥ	ruḥ	ttruḥu
Schème 1	Schème 2	Schème 3	Schème4
--u--	--u--	--u--	tt--□u-u--

*/ Le thème d'un verbe dérivé comporte en plus de la racine lexicale et de schème, un morphème dérivationnel : m-, ss-, myu-…….

1-1-2-Les indices de personne : concerne la majorité des verbes quelque soit son aspect, il est déterminé par la personne, le nombre, et le genre.

En voilà la morphologie :

		Verbe	
	1ère pers v (masc. fém.)	---- --ɣ	« je »
Singulier	2ème pers (masc., fém.)	t ------ḍ	« tu »
	3ème pers (masc)	i/y------	« il »
	3ème pers (fèm)	t--------	« elle »
	1ère pers (masc. femme)	n-------(t)	« nous »
	2ème pers (masc.)	t-------m	« vous »
Pluriel	2ème pers (fèm)	t-------mt	« vous »
	3ème pers (masc.)	--------n	« ils »
	3ème pers (fem)	-------nt	« elles »

- i / y (3ème pers. masc) sont deux variantes contextuelles.

  « y » : apparaît devant : [- c^1 c^2 --] Ou [-C^1--]

  « i » : apparaît devant : [-- c^1 v ---]

- les indices de personnes peuvent connaître d'autres variantes morphologiques suite aux phénomènes d'assimilation :

Ex : ad +t tt.

ad+ n n.

- **L'indice de personne des verbes d'état :** Un certain nombre de verbes d'état ont un indice de personne particulier au thème de prétérit:

Singulier :

1ère pers ------ ɣ

2ème pers ------ ḍ

3ème pers masc ------

3ème pers fém. ------ t

Pluriel :

1ère pers
2ème pers } --- it
3ème pers

- **L'impératif :**

Le thème impératif se combine aux indices de personne suivants :

Singulier :

2ème pers -------- (marque zéro)

Pluriel :

2ème pers masc. -------- t

2ème pers fém. -------- mt

L'indice de 2ème personne du masculin pluriel peut connaître plusieurs variantes :

----- aw.

----- at.

------t.

------at.

- **L'indice de personne du participe :**

C'est la seule forme incompatible avec les modalités personnelles elle est construite sur la 3ème personne du masculin singulier, sa forme de base en kabyle est : y --- n.

La forme négative est : n--------

Pour les verbes d'états : ---- n

1-2- **Modalités pré-verbales : (Modalités aspectuelles) :** ad (de non-réel) : connaît plusieurs variantes contextuelles issues du phénomène d'assimilation.

a : quand elle précède l'indice de personne (n ---) de 1ère personne de pluriel, un pronom personnel affixe, ou une modalité d'orientation spatiale.

dd : après le subordonnant propositionnel 'ar' (jusqu'à ce que).

En plus d'autres variantes : ara, a, la .....

1-3- Modalités dérivationnelles : (ou modalités d'orientation syntaxique du verbe)

Ces modalités sont toujours directement préfixées au radical verbal, elles ne sont pas obligatoires. On distingue trois modalités : l'actif transitif, le passif et le réciproque.

1-3-1- L'actif transitif : Reconnu morphologiquement par la préfixation de la sifflante sourde [s].

Selon le contexte de son apparition [s] peut se manifester sous formes d'autres variantes conditionnées.

- [s] brève : s'il précède directement la consonne.
- [s] tendue : s'il précède directement la voyelle.
- [z] ou [zz] : devant un radical verbal (comportant une sifflante sonore [z].

- [ẓ] ou [Ẓ] devant un radical verbal comportant une sifflante sonore emphatique [ẓ].

On peut aussi rencontrer d'autres réalisations [**zz**] [**č**], mais elles sont rares.

1-3-2- Le passif : Connaît plusieurs nombres de variantes : ttwa, tt, m (mm), n (nn).

- ttw : fréquente souvent devant les verbes trilitères, et bilitères à voyelle zéro.

Ex : ssen ttwassen

- "ttwa" peut se réaliser comme "ttu" directement devant une consonne.

Ex : heggi ttuheggi

- n : peut se réaliser [nn]

Ex :

rnu nnern

1-3-3- Le réciproque : On distingue les variantes : my, m, ms

my : devant les verbes à radical court

m : devant les verbes à radical long

ms : qui est à distinguer des morphèmes des dérivés combinés : m+s.

1-3-4- Les modalités combinées :

- Le réciproque de l'actif-transitif : m + s

- L'actif transitif de réciproque : s+ m
- Le passif de l'actif transitif : ttw + s

1-4 - Les modalités périphériques du verbe : ou modalités d'orientation spatiale :

Elles indiquent l'orientation de l'action par rapport au locuteur et l'auditeur

- d : se réalise le plus souvent non tendue
- n : nasale non tendue
- les variantes « id » et « in » apparaissent lorsqu'elles sont précédées par un pronom affixe de régime direct.

Ex :

yuγa-d

Yuγa-as-id

2-Les nominaux : à l'intérieur de cette classe on oppose :

2-1- Les sous-catégories lexicales : qui comprennent :

- Les substantifs.
- Les adjectifs.
- Les numéraux.

} NOMS

Le nom est une unité qui appartient à un paradigme ouvert, elle est plurifonctionnelle et peut assurer les fonctions suivantes :

- Expansion référentielle.
- Expansion directe.

- Expansion indirecte.
- Indicateur de thème
- Prédicat dans un syntagme à auxiliaire de prédication.
- Déterminant indirect d'un autre nom, le nom peut être aussi adjectif, relatif ……

Morphologiquement le nom berbère est défini par l'association d'une racine lexicale, d'un schème nominal et de marques obligatoires.

2-1-1 Les modalités centrales du nom :

a- Le genre : masculin ~ féminin :

Cette opposition recouvre aussi :

Mâle ~ femelle
Normal ~ petit
Grand ~ normal
Collectif ~ individu (générique)

Sur un plan morphologique BASSET et PICARD [7], opposent la forme du féminin (marquée t---t) à une forme non marquée " indice zéro pour le masculin".

Cependant, pour CHAKER le nom berbère à l'état libre oppose une marque du masculin qui est généralement une voyelle, à une marque du féminin : t**v**---(t).

[7] Cf. BASSET, A. PICARD ,A. , *Eléments de grammaire berbère (kabyle),* Irjen, Alger, 1954.

Il présente l'opposition comme suit : (quand le nom est au singulier).

v ---- ~ t v ----- (t).

Le nom féminin se termine généralement avec un (t) mais celle-ci n'est pas une évidence, on peut retrouver d'autres mots qui se terminent aussi bien avec une voyelle qu'une autre consonne.

Le féminin d'un certain nombre de noms est construit sur des racines différentes.

Ex : argaz ~ tameṭṭut

Quand le nom est à l'état d□annexion l'opposition masculin ~ féminin serait :

w/u ---- ~ t----t

b-Le nombre : singulier ~ pluriel :

Le pluriel se forme sur la base du singulier, auquel en fait subir certaines modifications, affectant soit l'initial et/ou le corps du nom.
Selon la procédure de formation on distingue :

- **Le pluriel externe** : résulte de la suffixation d'un ou de plusieurs éléments au nom masculin.

Singulier			**Pluriel**
Masc	----------	~	---------- n
Fém	----------	~	---------- i n
Masc	----------	~	---------- a n
Fém	----------	~	---------- i n
Masc	----------	~	---------- w a n
Masc	----------	~	----------(a)wen

Fém ---------- ~ ---------- (i)win

- **Le pluriel interne** : obtenu sur la base d'alternances vocaliques et/ou consonantiques au sein du nom, ces alternances peuvent être simples ou complexes.

L'alternance fondamentale est :

Sing	pluriel
/i/, /u/, / e /	/a/

L'alternance complexe :

Sing		pluriel	
--- v^1 ----	v^2 (-)	v^1 ----------	v^2 (-)
/a/	/i/	/u///i/	/a/
	/u/		
	[e]		

- **Le pluriel mixte** : combinaison de suffixation et des alternances internes.

Ex :

singulier	pluriel
a – u	i – a - n
i – i	i – a – n

- Quelques lexèmes nominaux empruntés à l'arabe gardent leur pluriel d'origine

Ex : leqlam leqlamat

nniyya nnyyat

- Un certain nombre de pluriel est formé sur des racines lexicales étrangères à celles du singulier.

Ex : tafunast tistan

tixsi ulli

c- L'état : le nom berbère oppose deux formes d'état.

Etat libre **(E. L)** ~ état d'annexion **(E . A)**

Un nom à l'état libre peut subir des modifications qui touchent à sa voyelle initiale et/ou en lui préfixant une des semi-voyelles « y » ou « w », dans ce cas il passe à l'état d'annexion.

Voila le schéma des différentes variantes de l'état d'annexion présentées par S. Chaker :

Initiale de nom : E.L	~	E.A.
a---		w ----
		u -----
	(v. c)	w ----
i ----		y -----
	(v.c)	yi ---
		(i --- (E.A.-))
u ----	(v.c)	w u ---
ta ----		t -----
	(v.c)	(ta ---- (E.A. -))
ti ----		t ----
	(v.c)	(ti --- (E.A.-))
tu ----	(v.c)	(tu --- (E.A .-))

(E.A.-) : Etat d'annexion non marqué

(v.c) : Voyelle initiale constante.

2-1-2-Les modalités dérivationnelles du nom :

La dérivation en berbère est un procédé de formation lexical très important. A basse d'un verbe on peut dériver plusieurs nominaux

a- Le nom d'action verbale : (N.A.V) :

Les procédés de formation sont variés, selon la nature du verbe (verbes à radical court ou long), la dérivation se fait soit par préfixation de "a" ou "u", soit par préfixation de "a" et suffixation de "i/u", ou autres.

.

*/ A base des verbes à radical long et des verbes dérivés : la dérivation se fait généralement par la simple préfixation de « a ».
*/ A base des verbes à radical court : la procédure de dérivation pour ces verbes est plus variée et plus aléatoire.

b-Le nom d'instrument : se forme par la préfixation de (a) s-------

c-Le nom d'agent : se forme généralement par la préfixation de am-------

d-L'adjectif : se forme à partir des verbes d'états dans la plupart des cas.

- **les morphèmes adjectiveurs** bu/m--- : préfixés directement au nom.
  m /bu + nom à l'état d'annexion.
  war + nom à l'état libre.

d- Les adjectifs numéraux ordinaux :
A l'exception de :

amzwaru (tamezwarut) « premier (e) »

angaru (tanegarut) « dernier (e) »

- Les adjectifs ordinaux numéraux sont formés par préfixation de :
  wi-s (masculin) ~ ti- s (féminin) aux noms de nombre

  wi-s tlata. « (le) troisième »

  ti-s tlata « (la) troisième ».

e- Les noms de nombre : ils sont toujours suivis d'un nom à l'état d'annexion. Entre 11 et 19 le fonctionnel " n" « de » s'introduit entre le nom de nombre et le nom.

2-1-3- Modalités péréfériques du nom :

a- Modalités locatives (déictiques) : ce sont ceux qu'on appelait traditionnellement « démonstratifs», ils sont toujours suffixés au nom.

- Les déictiques de proximité :-a, -agi , -agini,- ad (variante archaïque).
- Les déictiques d'éloignement : - nna , -ihin , -in (v archaïque).
- Les déictiques d'absence : - nni (n)

Les modalités à initiale vocalique (a,i -) reçoivent une semi–voyelle après un nom à finale vocalique.

b- Modalités personnelles (possessifs) ou les compléments du nom :

	1ère pers. com	(i) w /in-u	« de moi »
Singulier :	2ème pers.masc.	(i) k /in- k.	« de toi » (max)
	2ème pers fém.	(i) m /in- m	« de toi » (fém.)
	3ème pers. com	(i) s / in- s.	« de lui »

	1ère pers masc.	nn-ɣ	« de nous »(masc.)
	1ère pers fém.	nn-tɣ.	« de nous » (fém)
Pluriel	2ème pers masc.	nn-wn	« de vous » masc.
	2ème pers fém.	nn-knt	« de vous » (fém.)
	3ème pers masc	**nn-sn**	« de eux »
	3ème pers fém.	nn-snt	« de elle »

Après les noms de parenté les affixes personnels prennent les formes suivantes :

1ère pers com. ….

	2ème pers masc.	**-k**
Singulier	2ème pers fém.	-m
	3ème pers com.	-s
	1ère pers masc.	-tnɣ.
	1ère pers fém.	-tnteɣ.
Pluriel	2ème pers masc.	-twn
	2ème pers fém.	-tknt
	3ème pers masc.	-tsn
	3ème pers fém.	-tsent

c- Modalités d'altérité :

L'unique monème est : "nniḍen". Il peut avoir des allomorphes après les substituts déictiques définis de la série de base :

wa-yḍ	et wi-yiḍ
(après singulier)	(après pluriel)

d- Les pré-déterminants du nom : ces unités précèdent un nom à l'état libre (mis à part « yir ») : haca, siwa, ala, xas, ula d, yal, lal, yir, m-ad.

2-2- Les sous-catégories pronominales : (substituts grammaticaux du nom) : ils se subdivisent en :

***/ Substituts indépendants** : pronoms personnels indépendants, les substituts non-personnels indépendants (déictiques, indéfinis et interrogatifs)

***/ Substituts affixes** : on en distingue :

- Les pronoms personnels affixes du verbe.
- Les pronoms personnels affixes de préposition.
- Les pronoms personnels affixes du nom.

3- Les fonctionnels.

En plus des deux classes citées ci-dessus le berbère connaît d'autres types d'unités «historiquement souvent issues du NOM ou du VERBE » [8], ils se repartissent en deux sous-catégories :

*/ Les fonctionnels introduisant un syntagme nominal, (prépositions).

*/ Les fonctionnels introduisant un syntagme prédicatoide (fonctionnels propositionnels)

II-La segmentation :

En berbère, la segmentation d'énoncés constitués d'unités lexicales ne pose pas de problèmes. Néanmoins, elle pose des difficultés quand un énoncés contient des unités grammaticales (fonctionnels, modalités,

[8] CHAKER . S. , op cit. p. 76.

substituts indépendants….). C'est la raison pour laquelle quelques berbèrisants ont fait recours à l'usage d'un tiret « le trait d'union », pour relier/séparer quelques affixes aux unités auxquelles ils se rapportent.

Pour S. Chaker l'usage du trait d'union permet de mettre en relief les groupements syntaxiques et de faire apparaître les différents constituants d'un syntagme qui semble présenter un ensemble homogène; les unités rattachées (les affixes), entretiennent des rapports prioritaires avec les unités dont elles dépendent; ce qui facilite grandement le travail du lecteur. Car, le décodage d'un énoncé « ne se fait pas par addition des unités successives, mais par intégration des rapports existants entre les syntagmes»[(9)].

Il propose de relier les affixes mobiles/facultatifs aux unités auxquelles ils se rapportent : noms, verbes, prépositions, et autres unités grammaticales.

1-la segmentation et la notation usuelle à base latine :

Dans le manuel on a suivi indéniablement les recommandations de l'INALCO de 1996 en ce qui concerne la segmentation des énoncés.

1-1- Les unités écrites isolées :

On note séparément les unités suivantes :

- **Les verbes** : constitués de modalités centrales : le thème (amalgame racine consonantique et d'un schème), et l'indice de personne et parfois des modalités dérivationnelles.

Ex : yelḥa il a marché

Indice de personne : "y"

Le thème de prétérit : lḥa.

la racine : lḥ.

Le schème : --a--

(9) Ibid. p. 14.

ileḥḥu il marche souvent.

L'indice de personne : i.

Le thème de l'aoriste intensif : leḥḥu.

La racine : lḥ.

le schème : ---u

Ad yelḥu il marchera.

L'indice de personne : y.

Le thème : lḥu.

La racine : lḥ

Le schème :....u

la modalité de non-réel : "ad".

iselḥa il a fait marché.

L'indice de personne : i / y .

le thème du prétérit actif : selḥu.

La racine : lḥ.

Le schème : ……a

Modalité dérivationnelle du réciproque : "s".

Là, on peut se demander pour quoi la modalité dérévationnelle est écrite rattachée au verbe, malgré qu'elle soit facultative ? Car, avec une telle natation, on n'a pas respecté le principe sur lequel se base l'usage du trait d'union, à savoir le critère facultatif et la mobilité syntaxique.

Cela peut être justifié par le fait que cette modalité fait partie de la forme verbale, parfois elle peut même s'introduire au milieu du thème verbal après le morphème "tt", qui fait partie de schème de l'aoriste intensif.

Ex : myewwaten. ils se sont frappés

ttemyewwaten. ils se frappent récéproquement.

La modalité dérivationnelle est "mye-"

- **Les modalités aspectuelles** ou pré-verbales (ad, ur ara) sont écrites aussi séparées du verbe.

"Ad " particule de l'aoriste.

"ur ara" particule de négation.

Ex :

[adruḥeɣ] "ad ruḥeɣ " (je pars)

[adruḥeḍ] "ad d-truḥeḍ' (tu viendras)

[uruḥeɣara] " ur ruḥeɣ ara" (je ne suis pas parti).

Ces particules ne peuvent pas être rattachées aux verbes, parce que elles ne le précèdent pas toujours immédiatement, d'autres unités peuvent s'introduire entre eux, tel dans ces exemples :

Ad fell-as yeɛfu Rebbi " que dieu lui pardonne"

Ur as-yenni ara " il ne lui a pas dit"

- **Les nominaux** : les nominaux (substantifs, adjectifs et numéraux) sont toujours écrits en un seul mot entre deux blancs (amalgame d'une racine lexicale, un schème nominal, et des modalités centrales : le nombre, le genre, l'état, parfois des modalités dérivationnelles).

Ex :

axxam maison

taxxamt chambre

ixxamen les maisons

tixxamin les chambres

wexxam "maison" à l'état d'annexion

texxamt " chambre" à l'état d'annexion.

***/ Les modalités centrales du nom :**

a- Le genre : masculin ~ féminin :

Le nom féminin se termine généralement avec un (t) mais celle-ci n'est pas une évidence, on peut retrouver d'autres mots qui se terminent aussi bien avec une voyelle qu'une autre consonne.

Ex :

axxam maison (nom masculin)

taxxamt chambre (nom féminin)

Tasa le foie

Lala la fontaine

Tameɣra la fête

Le féminin d'un certain nombre de noms est construit sur des racines différentes.

Ex : txsi (brebis) ~ ikerri (mouton)

b-Le nombre : singulier ~ pluriel :

Le pluriel se forme sur la base du singulier, auquel en fait subir certaines modifications, affectant soit l'initial et/ou le corps du nom.

Ex : Le pluriel externe.

adlis (un livre**)** ~ **idlisen (**les livres**)**

izem (un lion) ~ izmawen (les lions)

taqcict (une fille) ~ tiqcicin (les filles)

x : Le pluriel interne

ayaziḍ (un coq) ~ iyuzaḍ (les coqs)

adrar (une montagne) ~ idurar (les montagnes)

tuɣmest (une dent) ~ tuɣmas (les dents)

ex : **Le pluriel mixte** :

afus (une main) ifassen (les mains)

ul (un cœur) ulawen (les cœurs)

aḍad (un doit) iḍudan (les doits)

c- L'état : le nom berbère oppose deux formes d'état.

Etat libre **(E. L)** ~ état d'annexion **(E . A)**

Un nom à l'état libre peut subir des modifications qui touchent à sa voyelle initiale et/ou en lui préfixant une des semi-voyelles « y » ou « w », dans ce cas il passe à l'état d'annexion.

Cette modification ne doit pas être négligée au niveau de l'écrit, car elle joue un rôle syntaxique très important dans l'énoncé, le changement de l'état d'un nom, provoque le changement de sa fonction syntaxique, tel dans ces exemples :

Yečča aqcic "il a mangé le garçon"

Yečča weqcic "le garçon a mangé"

Tedda d tislit "elle s'est mariée"

Tedda d teslit "elle a accompagné la mariée"

Aqcic : c'est un nom à l'état libre, il est expansion directe.

weqcic : c'est un nom à l'état d'annexion, il est expansion référentielle.

tislit : c'est un nom à l'état libre, il est prédicat.

teslit : c'est un nom à l'état d'annexion, il est expansion prépositionnelle.

***/ Les modalités dérivationnelles :** Ces modalités aussi ne sont pas détachées des noms

Ex :

amezdeɣ. l'habitant (nom d'agent)

(am- modalité dérivationnelle, zdeɣ : habiter).

La procédure de dérivation en berbère ne se fait pas uniquement par la simple préfixation, elle est très variée et très aléatoire. C'est la raison pour laquelle ces morphèmes dérivationnels ne peuvent pas être détachés des noms bien qu'ils soient facultatifs.

- **Les substituts des noms autonomes ou indépendants** (pronoms personnels indépendants substituts non personnels indépendants, déictiques indéfinis et interrogatifs).

a-Pronoms personnels indépendants (autonomes, isolés) :

Singulier :

1ère pers com.	nekk	« moi »
2ème pers masc.	kečč	« toi »
2ème pers. fém.	kemm	« toi »
3ème pers. Masc.	netta	« lui »
3ème pers. Fém.	nettat	« elle »

Pluriel :

1ère pers. masc.	nekkni	« nous »

1ère pers. fém.	nekkenti	« nous »
2ème pers. Masc.	kunwi	« vous »
2ème pers fém.	kunnemti	« vous »
3ème pers. Masc.	nitni/nutni	« eux »
3ème pers. Fém.	nitenti/nutenti	« elles »

b- Substituts non-personnels (indépendants) :

b-1- Substituts déictiques : Ils se constituent de deux catégories : définis et indéfinis.

Le système de base :

	Défini (proximité)	~ indéfini (éloignement/ absence)
Masc.	wa « celui-ci »	wi/win « celui là »
Fém.	ta « celui-ci »	ti/tin « celle là »
Masc.	wi « ceux-ci »	wid « ceux-la »
Fém.	ti « celles-ci »	tid « celles-là »

Les formes « win » et « tin » sont des formes composées de wi-n / ti-n (-n, modalité locative d'éloignement/ absence).

Le système étoffé :

Défini (proximité) :

1- Forme de base	2- Forme renforcée 1 (+ mod de proximité (a)-gi)	3-Forme renforcée 2 (+mod de Proximité (a)gi-ni)
wa « celui-ci »	wa-gi	wa-gi-ni
ta « celle-ci »	ta-gi	ta-gi-ni
wi « ceux-ci »	wi-gi	wi-gi-ni

ti « celles-ci » ti-gi ti-gi-ni

Indéfini (éloignement / absence)

	Absence (+ n)	éloignement (1) (+(i) nna	éloignement (2) (+(i) hi(n)
	« en question »	« là-bas »	« au loin»
Singulier			
wi « celui »	wi-n	wi-nna	wi-hin
ti « celle »	ti-n	ti-nna	ti-hin
Pluriel			
wid « ceux »	wid-nni	wi-hi-d	
tid « celle »	tid-nni	ti-hi-d	

Il existe d'autres variantes :

Wi-ga-d	wi-ga-d-nni	wi-ga-d-ihin
Ti-ga-d	ti-ga-d-nni	ti-ga-d-ihin
wid-ak	wid-ak-nni	wid-ak-ihin
tid -ak	tid-ak-nni	tid-ak-ihin)

Dans le manuel, quand la forme de base d'un substitut déictique est courte elle est écrite soudée avec la modalité locative (de proximité, d'absence, ou d'éloignement): wigi, tin, winna··· Par contre ces modalités sont reliées aux formes de base par un trait d'union quand ces dernières sont longues : widak-nni, wigad-nni···

Ces formes renforcées des déictiques n'étaient pas évoquées dans les synthèses de S. CHAKER. De l'autre, à propos de ses recommandations sur l'usage du trait d'union, il écrit : « cette proposition s'applique aux affixes mobiles/facultatifs du nom, du verbe, des prépositions et autres unités

grammaticales»[10]. Si on comprend par là que toutes les modalités (d'éloignement ou de proximité, d'absence) seront liées à la forme de base des déictiques par un trait d'union. On écrit ces formes renforcées des déictiques comme suit :

wi « celui »

wi-n « celui en question»

wi-nna, wi-hin «celui là»

wi-hi-d « ceux-là»

On aura aussi ces formes

widak-nni wigad-nni «ceux en question»

wigad-ihin wigad-ihin « ceux-là».

Ces unités (forme de base plus modalités) parfois forment un ensemble figé qui est un démonstratif, et les modalités ne sont pas mobiles, alors il est préférable de les écrire rattachées, et les considérer comme une seule unité. Dans ce cas on écrit

wi « celui »

win « celui en question»

winna, wihin « celui là»

wihid « ceux-là»

widaknni (ceux en question).

b-2-Substituts indéfinis :

kra « chose, quelque chose »

wi- nnat « un tel »

ti-nnat « une telle »

ayi « ce que ».

[10] Ibid. p. 15.

Malgré que ces deux formes (wi-nnat, ti-nnat) sont formées de deux unités, il n y pas nécessité de les séparer avec un trait d'union de moment qu'elle présente une seule unité monématique, qui est un substitut indéfini.

c- Substituts interrogatifs

1-Série à composant an- :

-Locatif

Anda, anida	« où, de quel endroit ?»
-ansi	« d'où, de quel endroit ? »
-sani	« vers où ? »
-aniɣer	« vers où ? »
-aniwer	« vers où ? »

-Personnels déictiques :

-anwa	« qui, lequel ? »
-anta	« la quelle ?»
-anwi	« qui, lequel ? »
-anti	« la quelle ?»

2-Série à composant u- :

- uɣur	« chez qui ? »
- ukud	« avec qui ? »
- umi	« pour qui »

3-Série à initiale a-- :

- annect « combien, quelle quantité
- acu « quoi, qu'est ve que c'est ? »
- achal « combien ? »
- acimi « pour quoi ? »
- acuɣer « pour quoi ? »
- acuɣef « pour quoi ? »
- ayen « pour quoi ? »
- amek « comment ? »

4-Synthèmes à composant « ay » (l'indéfini)

- ayɣer « pour quoi, pour quelle raison »
- ɣef way deg « sur quoi, pour quoi ? »
- deg way deg « dans quoi ? »
- seg way deg « d'où ?»
- s way s « avec quoi ? »
- melmi « quand ? »

- **Modalités négatives non-verbales** : servent de négation de prédicat non-verbale et de phrase : maĉĉi

- Modalités négatives secondaires :

-urǧin « jamais »

-urɛad « pas encore ».

- **Modalités d'altérité :**

L'unique monème est : nniḍen.

Parfois, dans le manuel, ce monème est lié au nom avec un trait d'union

Amdan-nniḍen "une autre personne"

Akken-nniḍen "d'une autre manière"

Cependant, quand cette modalité détermine un nom, parfois elle ne le suit pas directement, on peut trouver d'autres unités (lexicales ou grammaticales) qui s'insèrent entre eux.

Axxam nnsen nniḍen " leur autre maison"

Aqcic ameẓyan nniḍen "l'autre petit garçon"

De ce fait, cette modalité doit être écrite isolée.

Il peut avoir des allomorphes après les substituts déictiques définis de la série de base :

-yḍ	et yiḍ
(après singulier)	(après pluriel)

Ex : wa-yḍ " l'autre"

Wi-yeḍ " les autres"

Ces unités composées d'un substitut déictique défini de la série de base et d'une modalité d'altérité sont notées soudées en un seul mot. Le fait de les séparer par un trait d'union n'a aucune opportunité pour l'orthographe de la langue.

Ex :

Wayeḍ, tayeḍ " l'autre"

Wiyeḍ, tiyeḍ " les autres"

- **Fonctionnels non-propositionnels :** ces fonctionnels relient les nominaux, ou un nominal à un noyau prédicatif.

1- Les prépositions fonctionnelles non-propositionnelles spécifiques :

Parmi ces prépositions.

- d « avec »
- ukud, akked « avec »
- deg « dans, en, parmi »
- di « dans, en, parmi »
- s (+E.A) « au moyen de, avec »
- ɣer « vers, à »
- ɣur « chez, auprès de »
- ɣef « sur, au sujet de »
- ger « entre, parmi, au milieu de »
- seg « de à partir de »
- ddaw « sous »
- nnig « au dessus »
- am « comme »
- i « a, pour »
- n « de »

La morphologie de quelques fonctionnels change quant ils sont relies aux pronoms affixes.

- d yid-s
- akked akkid-s

2-Fonctionnels non-propositionnels non-spécifiques :(Déterminants autonomes, adverbes), ces unités ne mettent en relation que des nominaux ou, un nominal et un noyau prédicatif.

En voila quelques exemples de ces fonctionnels.

- deffir « derrière »
- sdat « devant »
- uqbel « avant »
- sufella « au dessus de »
- daxel « au dessous de »
- tama n « à coté de »
- annect n « de la taille de »
- akter n « plus que/ de »

- **Fonctionnels propositionnels** : ces monèmes établissent des relations entre propositions, ils introduisent des syntagmes prédicatoïdes :
-
  - ar « jusqu'à ce que, que »
  - akken « afin que »
  - acku « parce que »
  - imi « puisque »
  - mi « lorsque, quand »
  - segmi « depuis que »
  - amzun « comme si »
  - ma « si »
  - lemmer « si »
  - xas « même si »

- **Les coordonnants :**
  - neγ « ou bien »
  - ahat « peut être, sans doute »

- amar « peut être »
- daγ, daγen « à nouveau, encore »
- dγa « alors »
- tili « en ce cas, dans cette hypothèse »
- waqila « peut être »
- ihi « donc, alors »……

- **Eléments prédicatifs divers :**

***/ L'auxiliaire de prédication"d"** : suit immédiatement le nominal.

***/ Les présentatifs** : deux variantes (aql, ha) se combinent d'une manière complémentaire avec les affixes personnels.

Signifiant du monème Présentatif		affixe personnel	
aql		i, iyi	« me voici » 1ère pers. Sing.
aql		ak	« te voici » 2ème pers. Masc.
aql		aken	« te voici » 2ème pers. Fém.
ha/(a)	t		« le voici » 3ème pers. Masc.
ha/(a)	tt		«la voici » 3ème pers fém. sing.
aql		aγ	« nous voici » 1ère pers. Plur.
aql		aken	« vous voici » 2ème pers.masc.pl
aql		akkent	« vous voici » 2ème pers.fém.plur
ha/a		ten (id)	« les voici » 3ème pers.masc.plur.
ha/a		tent (id)	« les voila » 3ème pers fém.plur

Les présentatifs peuvent se combiner avec les modalités d'orientation spatiales, auxquelles ils sont reliés par un trait d'union dans la notation usuelle.

- aqli-i (yi)	(-)	-in
- aql-ak	(-)	-in
- ha/a-t	a/ -aya	- an □

Les présentatifs ne sont jamais libres, ils se combinent toujours d'une manière complémentaire avec les affixes personnels, ils forment avec eux un ensemble figé. C'est pour quoi il est préférable de les transcrire soudés en un seul mot.

***/ synthèmes prédicatifs négatifs** : (ula+interrogatif)

- ulac	« il n'y a pas »
- ulayγer	« il n'y a pas de raison »
- ulamek	« il n' y a pas moyen »
- ulawumi	« il n' y a pas d'utilité »

Quelques synthèmes prédicatifs négatifs comme (ulac, ulaḥed, ulawumi...) se combinent parfois avec les affixes personnels, dans ce cas ils sont reliés par un trait d'union.

Ex : ulac-it , ulaḥed-it « il n'est pas là»

Ulawumi-ken « je n'ai pas besoin de vous»

***/ Mots phrases prédicatifs :**

- Prédicats mono-monématiques spécifiques.

- dir	« c'est il est mal/ mauvais »
- kifkif	« c'est pareil/ semblable »

- mazal « cela dure / encore »
- cwi « c'est heures, sauf »
- ccah « c'est bien fait »
- ttif « il vaut mieux/ cela vaut mieux »
- axir « il vaut mieux/ cela vaut mieux »
- ttif, ttifxir « mieux vaut ....que..... »
- axir, wala « mieux vaut ....que..... »
- fiḥel « cela n'est pas la peine/ il n'est pas Nécessaire.

- Prédicats mono-monématiques non spécifiques :

- aṭas « beaucoup »
- **drus** « peu »
- **xas** « il est/ cela est permis/ possibles »

Quelque monèmes de cette catégorie tels: berka, dir, kifkif peuvent aussi se combiner avec les affixes personnels, dans ce cas ils sont reliés par un trait d'union.

Ex : berka-kem « cela vous sufait»

Dir-ik «tu n'est pas bon»

Kifkif-iten « ils sont pareils»

- **Les pré-déterminants du nom** : ces unités précédent un nom à l'état libre (mis à part « yir ») : haca, siwa, ala, xas, ula d, yal, yir.

1-2- l'usage du trait d'union :

Le trait d'union est préconisé pour relier les affixes mobiles/facultatifs aux unités auxquelles ils se rapportent : noms, verbes, prépositions, et autres unités grammaticales.

- **Les modalités d'orientation spatiales aux verbes.**

Ces modalités indiquent l'orientation de l'action par rapport au locuteur et l'auditeur.

- **d** : se réalise le plus souvent non tendue
- **n** : nasale non tendue
- les variantes « id » et « in » apparaissent lorsqu'elles sont précédées par un pronom affixe de régime direct ou indirect.

Ex : yuɣa-d " il a acheté"

Yuɣa-as-id " il lui a acheté"

Yuɣa-t-id " il l'a acheté"

La particule de direction est une modalité facultative du verbe, elle désigne l'orientation de l'action par rapport au locuteur et le récepteur, elle suit ou précède immédiatement le verbe, parfois elle peut s'introduire entre le verbe et son pronom affixe. Elle se relie dans le manuel à chacune de ces unités par un trait d'union.

Ex : - yusa-d " il est venu" (l'action et orientée vers le locuteur)

- yusa-n " il est venu" (l'action et orientée vers le récepteur)

- ad d-yas "il viendra " (l'action et orientée vers le locuteur)

- ad n-yas "il viendra" (l'action et orientée vers le récepteur)

Relier la modalité d'orientation spatiale au verbe par un trait d'union permet d'éviter la confusion entre ces unités et les prépositions "d", "n", et l'indice de personne "n" (3ème. Pers. Masc. plur) ou avec "n" du participe dans quelques énoncés, ou il y a risque de confusion.

Ex : - yenna d gma. « il a dit, c'est mon frère **» (1)**

- **yenna-d gma** **«** mon frère a dit **»** (2)
- iruh d baba-s « il est parti avec son père»
- iruh-d baba-s «son père est venu»
- ruḥen « ils sont parti»
- ruḥ-n « viens là bas»
- iruḥ-n « il est venu chez toi».
- Win iruḥen « celui qui est parti»

Remarque: Quoi qu'il y'ait l'intonation qui distingue aussi les deux énoncés (1) et (2), et que "d" connecteur est prononcé spirant, et "d" particule de direction est prononcé occlusif, cela ne peut pas être déduit en lisant l'énoncé hors de tout contexte.

- **Les pronoms personnels affixes :**

a- Du verbe :

-Série direct :

Singulier :

1ère pers com.	-yi	« me »
2ème pers masc.	-k	« te » (masc.)
2ème pers fém.	-kem	« t » (fém.)
3ème pers. Masc.	-t	« le »
3ème pers. Fém.	-tt	« la »

Pluriel :

1ère pers com.	-aγ-aneγ	« nous »
2ème pers masc.	-kem	« vous »
2ème pers fém.	-kent	« vous »
3ème pers. Masc.	-ten	« les »
3ème pers. Fém.	-tent	« les »

Ces affixes ; mis à part aγ /aneγ ; connaissent une variante à voyelle initiale (i) quand le verbe se termine par une consonne, et que ces derniers lui succèdent directement.

-Série indirecte :

Singulier :

1ère pers com.	-(i) yi	« moi »
2ème pers masc.	-ak	« à toi »
2ème pers fém.	-am	« à toi »
3ème pers. Masc.	-as	« à lui/elle »

Pluriel :

1ère pers. Com.	-aγ/anγ	« à nous »
2ème pers. masc.	-awen	« à vous »
2ème pers fém..	-awent	« à vous »
3ème pers. masc.	-asen	« à eux »
3ème pers. fém.	-asent	« à elles »

Les affixes à initiale vocalique connaissent une variante à semi-voyelle palatale après un verbe à finale vocalique.

ak yak

aγ yaγ

Les pronoms affixes peuvent être pré- ou post-posés au verbe, ils se suivent dans l'ordre :

Verbe + pronom affixe indirect + pronom affixe direct

Comme ils se suivent dans l'ordre :

Pronom indirect + pronom direct + verbe.

Le pronom personnel affixe du verbe est une unité indépendante qui vient remplacer le nom en y assurant les mêmes fonctions syntaxiques. Il est pré- ou post-posé au verbe, dans tous les cas, dans le manuel, il est relié au verbe qu'il précède ou suit par un trait d'union.

Ex : ad as-yini

yenna-as

ur asen-t-yuri ara

yura-asen-t

L'usage du trait d'union pour séparer les pronoms affixes (rég. Direct ou indirect) du verbe répond aux deux critères sur lesquels se base l'usage de ce trait, à savoir, le critère facultatif des unités et leur mobilité[(11)] syntaxique

Ainsi, le rôle syntaxique des pronoms affixes (rég. direct ou indirect) n'est pas à négliger, ils sont des substituts du nom, c'est la raison pour laquelle, le fait de le séparer du verbe par un trait d'union semble une idée évidente. En d'autres termes, l'usage du trait d'union dans ce cas permet de reconnaître d'une manière plus facile et plus rapide les constituants d'un syntagme verbal.

Ex :

Sans l'usage du trait d'union :

ad asententidawin " ils les leur ramènerons vers là"

Avec l'usage du trait d'union.

[(11)] Le critère de mobilité désigne les morphèmes susceptibles de se déplacer et qui admettent un élément pouvant s'introduire entre eux et l'élément qu'ils déterminent.

ad asen-tent-id-awin (ils les leur ramèneront vers là).

Sans l'usage du trait d'union dans quelques contextes, on risque des confusions entre pronom personnel affixe et indice de personne, tel qu'ils le montrent ces exemples :

ğğant [ğğant] (elles ont laissé)

uɣant [uɣant] (elle ont acheté)

ğğan-t [ğğant] (on l'a laissé)

uɣan-t [uɣant] (on l'a acheté).

b- Du nom (possessifs) ou les compléments du nom :

Singulier

1ère pers com.	(i)w / inu	« de moi »
2ème pers masc.	(i) k /inek	« de toi »
2ème pers fém.	(im) inem	« de toi »
3ème pers. Masc.	(i) s / ines	« de lui /elle »

Pluriel :

1ère pers. masc.	nneɣ	« de nous »
1ère pers. fém.	nnteɣ	« de nous »
2ème pers. Masc.	nnwen	« de vous »
2ème pers fém..	nnkent	« de vous »
3ème pers. Masc.	nnsen	« d'eux »
3ème pers. Fém.	nnsent	« d'elles »

Après les noms de parentés les affixes personnels prennent les formes suivantes :

	1ère pers com.	….
	2ème pers masc	-k
Singulier	2ème pers fém.	-m

	3ème pers com	-s
	1ère pers masc	-tnγ
	1ère pers fém	-tntγ
Pluriel	2ème pers masc	-twn
	2ème pers fém.	-tknt.
	3ème pers masc.	-tsn.
	3ème pers fém.	-tsent

Les possessifs sont largement amalgamés au fonctionnel "n"[13], c'est-à-dire, ils ne suivent pas immédiatement le nom qu'ils déterminent, parfois on relève des déictiques ou des adjectifs qui s'introduisent entre eux.

Ex: - axxam-n-k

- axxam-n-wen

Ou : - axxam-agi-nnek

- axxam-agi-nnwen
- axxam nnes ameqqran, peut se réaliser :
- axxam ameqqran nnes : dans ce cas "nnes " doit être écrit isolé

Les cas où le possessif succède directement au verbe sont rares.

Ex :

- axxam-ik
- axxam-is.

Disons que cette forme n'est pas connue dans certains parlers kabyles[14]

[12] Cf. CHAKER, S . , 1983. op.cit. p. 152.
[13] Tel dans la majorité des parlers de la wilaya de Boumerdes.

Néanmoins, dans la notation usuelle à base latine dans le manuel, ce morphème est relié au nom par un trait d'union.

L'usage du trait d'union pour relier ces unités aux noms qu'elles déterminent, répond aux deux critères sur lesquelles se base son usage. Mais, dans ce cas le critère de mobilité syntaxique n'est pas dans l'intérêt de cet usage, il incite plutôt à écrire séparément le nom et l'indice de possession qui le détermine. Car, en plus des unités grammaticales, des unités lexicales aussi peuvent s'introduire entre eux. Parfois ces unités peuvent se retrouver seules comme des morphèmes libres.

Ex : nnes, nnwen……..

De ce fait, il n'y a pas donc utilité de relier ces morphèmes aux noms qu'ils déterminent avec un trait d'union, surtout que leur séparation ne provoque aucune confusion avec les autres unités de l'énoncé.

S. Chaker fait une distinction sémantique entre les deux énoncés :

- idrimen-ines « son argent »
- idrimen ines « l'argent est à lui »

Alors que, du point de vue syntaxique, il s'agit de la même unité, dans les deux énoncés « ines » est un possessif, leur différence sémantique relève du fait de l'intonation.

Les deux énoncés peuvent être écrits de la manière suivante :

- idrimen ines « son argent »
- idrimen, ines « l'argent est à lui »

On pourra faire exception pour les affixes qui suivent toujours directement le nom, en les reliant avec un trait d'union ; il s'agit de : -iw, -ik, -is, -im.et leur variantes contextuelles : -w, -k, -s, -m.

Ex :

axxam-ik. "ta maison"
Axxam-im "ta maison"
Axxam-is. "sa maison"
Axxam-iw. "ma maison"
Ayla-k. "ton bien"
Ayla-m "ton bien"
Ayla-s. "son bien"
Ayla-w. "mon bien"

En ce qui concerne les noms de parenté, ces derniers peuvent être notés soudés avec leurs indices de possession, c'est-à-dire en un seul monème, du moment qu'il n'y a aucune autre unité qui pourra s'introduire entre eux.

Ex :

- gma "mon frère"
- gmak "ton frère"
- gmam "ton frère"
- gmas "son frère"
- gmatneɣ "notre frère"
- gmatnteɣ "notre frère"
- gmatwen "votre frère".
- gmatkent "votre frère".
- gmatsen "leur frère".
- gmatsen "leur frère".

c- Les pronoms personnels affixes de préposition :

Se relient aux fonctionnels non-propositionnels suivants : deg, ɣar, ɣer, d/ukd, s, ddaw, ɣef, ger, tama, deffir, sdat.

Singulier

1ère pers com.	i
2ème pers masc.	(a) k
2ème pers fém.	(a) n
3ème pers. Masc.	(a) s

Pluriel :

1ère pers. masc.	/a/ neγ /aγ (tuf)
1ère pers. fém.	(a) ntγ
2ème pers. Masc.	(a) awen (twen)
2ème pers fém..	(a) kent (tkent)
3ème pers. Masc.	(a) sn (-tsn)
3ème pers. Fém.	(a) snt (-tsnt).

La variante à voyelle (a) apparaît après:

fl « sur »

gar « entre »

La variante à initiale (t) apparaît après les prépositions à finales vocaliques.

tama « à coté »

ddaw « sous »

Ces pronoms affixes sont reliés aux prépositions dont ils dépendent par un trait d'union.

Ex : - deg - s

-γur-m

- fell-asen

- seg-sen

Les prépositions sont des unités grammaticales, qui précèdent généralement des substantifs, quant ces derniers sont substitués par un

pronom personnel, ils y assurent les mêmes fonctions syntaxiques. Ces pronoms suivent immédiatement les prépositions, ils n'admettent aucune autre unité pouvant s'introduire entre eux, parfois ils forment un ensemble figé ; la préposition "fell-" par exemple, ne peut jamais être dissociée du son pronom affixe. En cet effet, il n'y a pas utilité de les séparer.

- **Les noms et les déictiques :**

Les **déictiques** sont ceux qu'on appelait traditionnellement (démonstratifs).Les déictiques, (définis ou indéfinis) suivent toujours immédiatement le nom ou le démonstratif.

- Les déictiques de proximité: - a, - agi, agini, - ad (variante archaïque).

- Les déictiques d'éloignement : - nna, yin, in (v. archaïque).

- Les déictiques d'absence : - nni (n)

Les modalités à initiale vocalique (a, i -) reçoivent une semi-voyelle après un nom à finale vocalique.

Dans le manuel ces déictiques sont reliés aux noms par un trait d'union.

Ex :

-axxam-a "cette maison"

- aqcic-agi "ce garçon"

- aqcic-inna "ce garçon là"

- ass-nni "l'autre jour"

Parfois ces déictiques forment un ensemble figé avec les noms qu'ils déterminent, dans ce cas ils sont transcrits en un seul mot.

Ex :

- assa "ce jour, aujourd'hui"

- imira " ce moment, maintenant"

- imiren "ce moment là"

Dans le parler berbère chleuh on relève le déictique "ad"[14], qui est l'équivalent de "agi" du kabyle.

Ex : - ayis-ad 'cet étalon'[15]

Selon S. CHAKER, ce déictique est une variante archaïque dans le kabyle. La prophétie suivante, attribuée à Cikh Mouhend Oulhoussine en prouve l'existence (cité par S. CHKER[16]) :

Ad ak-yeldi Rebbi tiwwura gemmaḍ-in gemmaḍ-ad.

[a k yeldi ṛebb°i tibb°ura gemm°aḍin, gemmaḍaḍ] " Que dieu t'ouvre toutes les portes, sur cette rive (Algérie) comme sur l'autre (France)."

Ce déictique s'il n'est pas relié au nom qu'il détermine avec un trait d'union, il peut être confondu avec la modalité aspectuelle du verbe, « ad ».

Ex : - aqcic-ad iruḥ « ce garçon, il est parti »

- aqcic ad iruḥ « le garçon part ».

Pour éviter ce genre d'ambiguïté, et par le fait qu'aucune autre unité ne peut s'introduire entre le nom et sa modalité locative, l'usage du trait d'union s'avère nécessaire dans ce cas.

- **Les morphèmes adjectiveurs** bu / m--- : préfixés directement au nom à l'état d'annexion, n'ont pas été évoqués dans les propositions

(14)Cf. ELMEDLAOUI, M. , Principes d'orthographe berbère, en graphie arabe ou latine, 'ed, PLLSH – Oujda, 1999, p. 61.
(15) Ibid. p. 61
(16) CHAKER, S . ,1983, op.cit. p. 106

de S. Chaker. Dans le manuel ils sont liés au nom avec un trait d'union.

Ex :

bu-uɛebbud "celui qui a un grand ventre, ou celui qui mange beaucoup"

bu-uqerru "celui qui est têtu, celui qui a une grande tête"

Ces morphèmes sont facultatifs mais pas mobiles, ils précèdent le nom qu'ils déterminent, et il n'y a aucune autre unité qui peut s'insérer entre eux, ils forment avec le nom un ensemble figé. De ce fait il n'y a pas nécessité de les détacher du nom.

Ex :

[mle**ɛy**un] **"** celle qui a de beaux yeux" peut être écrit "mle**ɛy**un"

[mtismin] "celle qui éprouve la jalousie" peut être écrit " mtismin"

L'usage du trait d'union selon S.Chaker se base, comme on l'a déjà signalé ci-dessus, sur deux critères : le critère facultatif et la mobilité syntaxique des unités, cependant l'application de ces critères est relative.

Le critère de mobilité est loin de faire un référent quand on relie par un trait d'union, les pronoms affixes aux prépositions, ou les déictiques aux noms qu'ils déterminent, sachant que ces affixes ne sont jamais pré-posés aux noms ou aux prépositions, ainsi il n'y a aucune unités grammaticales ou lexicale qui peut s'introduire entre ces unités, (c'est-à-dire elles ne sont pas mobiles).

Le critère facultatif ne fait pas aussi référent quand on écrit les modalités dérivationnelles soudées aux verbes bien qu'elles soient facultatives.

On écrit : myuṭṭafen ou lieu de : myu-ṭṭafen.

Ssečč ou lieu de : ss-ečč.

Le rôle que les deux critères ont joué lors de l'usage du trait d'union était relatif. Il y en a d'autres critères qui sont intervenus, et d'autres que nous devrons faire intervenir, tel, les relations qu'entretiennent les affixes avec les unités dont ils dépendent, et les signifiants des unités monématiques composées de forme de base et affixes.

2-3- Les assimilations dans la chaîne :

Le phénomène d'assimilation phonétique se produit aux frontières des morphèmes, il peut se produire au niveau d'un mot isolé, ou au niveau d'une chaîne monématique.

Ces réalisations phonétiques résultantes du phénomène d'assimilation ne sont pas prises en considération au niveau de l'écrit dans le manuel, tous les cas d'assimilation (vocalique ou consonantique) sont désassimilés et rendus dans leur forme canonique phonologique et/ou syntaxique.

Voilà la notation usuelle de quelques cas d'assimilation :

L'assimilation entre la préposition "n" + y :

Kra n yilmeẓyen	[kra y-ylmeẓyen]
	[kra g-glmeẓyen]
ixef n yizem	[ixef y-yizem]
	[ixef g-gizem]

L'assimilation entre la préposition "n" + w :

tameddit n wass [tameddit b-bwass]

[tameddit w-was]

[tameddit **p-pwas**]

[tameddit g-g was]

tama n warraw-is [tama b-bwarraw-is]

[tama **w-**warraw-is]

[tama **p-p**warraw-is]

[tama **g-g**warraw-is]

Takemmict n wakal [Takemmict b-bwakal]

[Takemmict w- wakal]

[Takemmict g-gwakal]

[Takemmict p-pwakal]

L'assimilation entre la préposition "n" + b :

taɣiwant n Buɣni [taɣiwant b- buɣni]

L'assimilation entre la préposition "n" + t :

di tallit n tegrest [di tallit t-tegrest]

yiwet n teflewt n tisent [yiwet t-teflewt t-tisent]

imawlan n teḍdayt [imawlan t-teḍdayt]

L'assimilation entre la préposition "n" + l :

yiwen n lxela [yiwen l-lxela]

annect n leqher [annect l-leqher]

aman n lebḥer [aman l-lebḥer]

L'assimilation entre la préposition "n" + r :

inebgi n rebbi [inebgi r-rebbi]

L'assimilation entre la préposition "n" + u :

Tallit n welqaḍ n uzemmur [tallit b-bwelqaḍ uzemmur]

zzit n uzemmur [zzit uzemmur]

tasabt n uwaɣzniw [tasabt n uwaɣzniw]

L'assimilation entre la préposition "ɣef" + nom

Iɣelli-d ɣef tuyat-is [iɣelli-d af tuyat-is]

Ad yibɛid ɣef tlawin [ad yibɛid af tlawin]

ɣef ujerriḍ [af ujerriḍ]

L'assimilation entre la préposition "ɣer" + nom

ɣer tebḥirt [ar tebḥirt]

ɣer leqbayel [ar leqbayel]

ɣer yimdanen [ar yimdanen]

ɣer yimaziɣen [ar yimaziɣen]

L'assimilation entre la préposition "deg" +nom :

Yiwen deg yirgazen [yiwen g-girgazen]

deg waṭas [g-gwaṭas]

deg tazwara [egg tazwara]

L'assimilation entre l'actualisateur ou la préposition "d"et le "t" du féminin:

d tamaziɣt [t-tamaziɣt]

d tamurt [t-tamurt]

tamɣrt d teslit [tamɣrt d teslit]

L'assimilation entre "d" de la particule de non-réel et "t" indice de personne (2éme pers, et 3 éme pers, fém, sing) :

Ad truḥeḍ [at-truḥeḍ]

Ad tecfuḍ [at-tecfuḍ]

Ad teḥkuḍ [at-teḥkuḍ]

Ad taruḍ [at-taruḍ]

L'assimilation entre "d" de la particule de non-réel et "n" indice de personne (1éme pers, com, plur) :

Ad neddukel [an-neddukel]

Ad nemmager [an-nemmager]

ad naf [an-naf]

L'assimilation entre la particule de direction "d" et "t" indice de personne (2éme pers, et 3 éme pers, fém, sing) :

Amek iyi-d-tesluɣeḍ [amek iyi-dsluɣeḍ]

Acu i d-temmal [acu i demmal]

ɣaf wacu i d-tewwi [ɣaf wacu i dewwi]

L'assimilation entre "i" et "i"/y" du participe ou indice de personne (3éme .pers.masc.sing)

D setti i iferqen [d setti i gferqen]

Nekk i yellan [nekk i gellan]

Anda i ilul [anda i glul]

L'assimilation entre "d" de la particule de non-réel et le pronom personnel affixe :

ad t-yeṭṭef adt-yezlu [a tyeṭṭef a tyezlu]

ad ak-d-ttazneɣ [akttazneɣ]

ad asent-ɣlin isennan [a sent-ɣlin isennan]

ad k-ceggɛeɣ [ak ceggɛeɣ]

ad aɣ-tečč [aɣ tečč]

ad as-tini	[as tini]
ad iyi-dtawiḍ	[ayi d awiḍ]
ad t-tegzem	[a ttegzem]
Ad iyi-d-taruḍ	[ayi d-taruḍ]

L'assimilation entre "ḍ" indice de personne (2éme pers,com, sing) et "t" pronom personnel affixe régime direct :

tesrewseḍ-t	[tesrewseṭ]
twalaḍ-t	[twalaṭ]

L'assimilation à la fin des noms féminins entre "ḍ" et "t" du féminin : ces cas d'assimilation ne sont pas toujours désassimilés dans le manuel.

Tamnaḍt	[tamnaṭ]
Timecreḍt	[timecreṭ]
tayaziḍt	[tayaziṭ]
tamnaḍt	[tamnaṭ]

S. CHAKER propose de ne pas opérer la restitution phonologique pour ces assimilations lexicalisées, c'est -à-dire à l'intérieur du mot, car, "dans tels cas, la désassimilation ne présenterait strictement aucun intérêt informatif "[17]

Cependant, si on note l'affriquée dentale sourde [tt] de la fin de certains

[17] Chaker, S. , 1996 ,op.cit, p. 13

nom féminins avec un [t], pour conserver l'unicité des marques de féminins (t.....t), pour quoi ne pas faire pareil dans ce cas d'assimilation.

Ex :

Ayziḍ ~ tayaziḍt

Aɛebbuḍ ~ taɛebbuḍt

Le traitement des hiatus :

Quand deux voyelles appartenant à deux morphèmes distincts, se succèdent dans un syntagme, ces dernières gardent toujours leurs formes normales, au niveau de l'écrit, telles qu'elles étaient dans le mot isolé.

Ex :

Mi ara d-yas " lorsqu'il viendra" réalisé : [mara d-yas]

La désassimilation de tous les cas d'assimilation au niveau de l'écrit, permet de faire apparaître les différents constituants du syntagme et donc de jeter la lumière sur la structure réelle de la phrase. Ce qui facilite la segmentation des énoncés. Car mieux représenter la structure de la phrase, mieux en délimiter les différents constituants.

2-la segmentation et le système de transcription tifinagh :

2-1- La représentation des unités monématiques :

Dans la transcription de R. AT MANSOUR toutes les unités monématiques (lexicales et grammaticales) sont notées isolées :

- Les verbes : constitués de modalités centrales : le thème (amalgame d'une racine consonantique et d'un schème), et l'indice de personne, parfois des modalités dérivationnelles.

Ex : ⴹⵜⴹⵉ ⴹⵗ ⴹⵟⵅⴹ ⵟ÷ⵔ ⵖⵖ÷ⵔⵣ [iṭij iw iɣli ɣer cceṛq] "mon soleil

se couche vers l'est"

ⴹⵟⵅⴹ tomber au prétérit.

Indice de personne : " ⴹ "

Le thème de prétérit : ⵟⵅⴹ .

la racine : ⵟⵅ

Le schème : --ⴹ

- Les nominaux : les nominaux (substantifs, adjectifs et numéraux) sont toujours écrits en un seul mot entre deux blancs (amalgame d'une racine lexicale, un schème nominal, et des modalités centrales : le nombre, le genre, l'état, parfois des modalités dérivationnelles).

Ex :

ⵣ÷ⴰⵟ÷ⵏ ⴰⴹ ⵜⵣ÷ⵠ⵷ ⵔⵎ ⵅ⵷÷ⵛ⵷ⵖ [zedɣen di tẓegwa am luḥuc]

" ils habitent dans les forêts des animaux sauvages"

ⵜⵣ÷ⵠ⵷ : est un nom féminin pluriel à l'état d'annexion.

- Les prépositions, les adverbes, les substituts du nom (personnels, non personnels, interrogatifs) sont écrits séparés.

Ex :

ⴰ÷ⵠ ⵊ⵷ⵙ ⵔⵏ÷ⵊⵊ⵷ⵙ [deg fus ayeffus]" dans la

main droite"

•ⵣⵍ •ⵢ ⵍ• ⵏ+÷ⴰⴰ: •ⵛ ⵍⵛ•ⵍ [aql aɣ la nteddu am lmal]"

nous voici marchons comme un troupeau"

•ⵛ• ⵙⵙ••ⴰ ⵏ ⵙ: ⵍ÷ⵠⵙ•ⵏ [ama ssa ɛ d n bu leḥsan]

"heureux celui qui fait du bien"

• ⵛⵛⵉ ⴰ ⵅ÷ⵇⵇ ⵉ ⵠ÷ⵍⵠ•ⵏ [a mmi d kečč i gelhan]

"mon fils, tu es le meilleur"

•ⵛ •ⵙⵙ• • +÷ⵏ +÷ⵅⵅ•+÷ⵜ [am assa a ten tekkateḍ]

"tu sera le plus fort"

•ⵛ ⵏⵉ+ⵏⵉ [am nitni] "comme eux"

•ⵏⵙⵉ ⴰ ⵅⵅⵉⵜ [ansi d kkiḍ] "tu est venu

d'où?"

•ⵇ: +:ⵊⵉⵜ [acu tufiḍ] " qu'est ce que tu

as trouvé?"

+-+ⵉⵏ •ⵔ ⵙ ⵉⵍ•ⵣ÷ⵏ [t-tin ay s ilaqen] " c'est

celle-là qui lui convient"

•+•ⵔ÷ⵏ •ⵔ ⵉⵠ÷ⵏⵏⵉ [atayen ay igenni] " le voilà,

ciel"

•ⵏⵏ÷ⵇ+ • ⴰ÷ⵠ •ⵙⵙ [annect a deg ass]"de cette quantité

par jour"

- Les pronoms personnels régime direct ou indirect, les particules de direction, de négation et de non-réel sont séparés du verbe.

Ex :

ⵉⴹ ⴹⵎⴹ ⵒⵒⵔⵔⵗⵏ ⴰ ⵒⵠⵗⵏⵏⵒⵣ [wi iyi ɛ assen d axellaq]

" celui qui me surveille c'est le dieu"

ⵉⵔ ⵜⵗⵏⴹⴻ ⵗ ⴹ ⵜ ⴹⵜⵜⵗⵔⵗⵏ [ur tufiḍ w i t iṭṭuṛun]

"personne ne lui fait du mal"

ⵒ ⵔⵎⵒⴰⴹ ⵒⴰ ⵒⵗⵏ ⴹⴽⴽⵗⵔ [a syadi ad awen ikkes]

Messieurs, il vous enlèvera"

ⵒ ⵜⵒⵏⵒ ⵗⵏⴽ ⴹⵎⴹ ⴰ ⵒⵎⵒⵏ [a tala efki iyi d aman]

" Fontaine, donne moi de l'eau"

ⵒⵎ ⵗⵏ ⴹⵗ ⵗⵔ ⵜ ⵜⵗⵜⵜⵗ [ay ul iw ur tt tettu]

" Mon cœur, ne l'oublie pas"

ⵒⵣⵏⴹ ⴰⵗⵠ ⵗⵠⵠⵒⵎ ⵗⵗⵦⵍⴹ [aqli deg uxxam weḥdi]

"Je suis à la maison tout seul"

ⵏⵗ ⵜⵜⵒⵎⵒⵒⵋ ⵏⵗⵠⴹ ⵒ ⵏⵒⵎⵗⵔ [neṭṭama ɛ nugi a nayes]

"On a toujours de l'espoir"

ⴰⴹ ⵏⵒⵒⵎⵗⵔ ⴹⵔ ⵗⵔ ⴹⵍⵍⵗⵍⵗⵏ [di l□ ɛ amer is ur iccucef]

"Il ne s'est pas douché pendant toute sa vie"

ⵒⴰ ⵒⵗⵗⵏ ⴹⵅⵗⴰⴰⵗⵎ ⴹⵔⵢⵒⵔⵗⵏ [ad awen izeddem isɣaren]

"Il vous ramènera du bois"

ⴹⵙⵙⵓⵜⵉⵖ ⵉⵢⵉ ⴷⵉ ⵍ ⴻ **ⴰⵇ**ⵍ ⵉⵡ] "Il m'a mis hors de moi"

*/ Les modalités pré-verbales "ad" et "ur" ne précèdent pas toujours immédiatement le verbe, d'autres unités grammaticales peuvent s'introduire entre eux , c'est pour quoi elles doivent être notées isolées :

Ex :

ⴹⵜⵜⴹⵉ ⴰⴷ ⵉⵜⵜⵉⵍⵍⴰⴽ ⴹⵛⵉⵔⵔⴻⵇ [iṭṭij ad fell ak icerreq]

"Que le soleil sur toi soit levé"

ⴰⴷ ⴰⵏⵉ ⴹⵣⴷⴷⵎ ⵉⵙⵢⴰⵔⴻⵏ [ad awen izeddem isɣaren]

"Il vous ramènera du bois"

*/ Les particules de direction "d", "n" et leurs variantes contextuelles "id", "in" sont notées séparées du verbe. Néanmoins, cette orthographe prête à confusion ces unités et les prépositions "d" et "n" (voir la partie II-1-2)

*/ Comme nous l'avons signalé dans la partie précédente les pronoms affixes du verbe sont des substituts du nom, ils y assurent les mêmes fonctions syntaxiques, ils sont pré ou post-posés au verbe. Le fait de les notés séparés du verbe ne provoque pas des confusions de sens. Mais, dans ce cas, la particule de direction doit être forcement notée, elles aussi, séparées du verbe, car cette dernière peut s'introduire entre le verbe et le pronom affixe. Alors que cette orthographe prête à confusion ces particules avec les prépositions "d" et "n" dans certains contextes (voir la partie II-1-2)

- Les possessifs, les démonstratifs sont séparés des noms.

ⵓⵍ ⴹⵉ [ul iw] " mon cœur"

ⵔⵕⵓⵉ ⴹⵉ [arraw iw] " mes enfants"


[aqcic agi] " ce garçon"

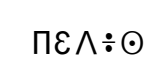

[lweqt agi] " ce temps"

*/ Les possessifs peuvent être séparés du noms qu'ils déterminent, car, parfois ils ne le suivent pas immédiatement, d'autre unités (lexicals et/ou grammaticales) peuvent s'introduire entre eux (voir la partie II-1-2)

*/ les démonstratifs suivent toujours immédiatement le nom, aucune unité ne peut s'insérer entre eux, il est préférable de les relier aux noms qu'ils déterminent avec un trait d'union, comme s'était le cas lors de la transcription en caractères latins, pour éviter tout risque de confusion de sens là où il y a risque de confusion (voir la partie II-1-2)

- Les pronoms affixes sont écrits soudés en un sel mot avec les prépositions :

Ex :

 yides

 yidi

 yidem

 felli

 fellam

*/ Les prépositions sont des unités grammaticales, qui précèdent généralement des substantifs, quant ces derniers sont substitués par des pronoms personnels, ils y assurent les mêmes fonctions syntaxiques. Le pronom affixe suit immédiatement la préposition, il n y a aucune autre unité qui peut s'introduire entre eux, parfois ils forment un ensemble figé ; la préposition "fell-" par exemple ne peut jamais être dissocié du son

pronom affixe. En cet effet, il n'ya pas utilité de les séparer, le fait de les transcrire soudés en un seul bloc semble une idée évidente.

-Les pronoms affixes sont séparés des présentatifs et les interrogatifs :

ⵏⴰⴷⴰ ⴽⵉⵏ [anda ken] "où êtes vous?"

ⴰⵇⵍ ⵉ ⴷⵉ ⵍⵃⴱⵙ [aql i di lḥebs] " je suis dans la prison, me voici dans la prison "

ⴰⵇⵍ ⴰⴽ ⵜⴼⵖⵉⴹ [aql ak tefɣeḍ] "tu es sorti, te voici sorti"

*/ Les présentatifs : deux variantes (aql, ha), qui ne sont jamais libres, ils se combinent toujours d'une manière complémentaire avec les affixes personnels, ils forment avec eux un ensemble figé. C'est pour quoi il est préférable de les transcrire soudés en un seul mot, au lieu de les séparer par un trait d'union.

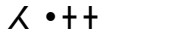
On aura ces formes :

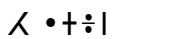
ⴰⵇⵍⵉ Aqli

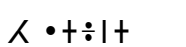
ⴰⵇⵍⴰⴽ Aqlak

ⴰⵇⵍⴰⴽⵎ Aqlakem

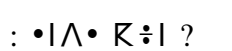
ⵀⴰⵜ hat

 hatt

 haten

 hatent

- Les pronoms affixes sont séparés des interrogatifs:

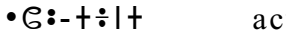
Ex :  anda ken? "Vous êtes où?"

*/ Les interrogatifs sont des substituts indépendants du nom, à eux seuls peuvent former un énoncé. Quelques interrogatifs peuvent se combiner avec des pronoms affixes, sans altérer leur forme, et aucune autre unité ne peut s'introduire entre eux. En conséquence, pour assurer une lecture plus facile et une reconnaissance plus immédiate de ces éléments dans un énoncé, il est préférable de relier le pronom affixe au substitut interrogatif par un trait d'union, que de les noter séparés.

On écrit :

 anda-t

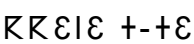
 anwa-ten

 acu-tent

2-2- Les assimilations dans la chaîne:

Quant il y a un phénomène d'assimilation qui se produit aux frontières de morphèmes, ces assimilations (consonantiques ou vocaliques), ne sont pas rétablies dans leur forme canonique (phonologique ou syntaxique).

Ex :

 [Nekkini t-tifirellest]

[tt] est issu de l'assimilatin de l'actulisateur "d" et "t" du féminin.

L'assimilation "d" + "t" est toujours indiquée par un trait d'union.

ⵓⵍ ⵉⵡ ⵖⵓⵔ ⵙ ⵉ ⴳⴻⵜⵜⵉⵍⵉ [ul iw ɣuṛ s i gettili]

[g] est issu de l'assimilation de "i" et l'indice de personne "y".

• ⵜⵜⵀⵓⵣⵣⴻⵎ [a tthuzzem]

• ⵜⵜⴻⵛⵛⴻⵎ [a tteččem]

• ⵜⵜⴻⵣⵀⵓⵎ [a ttezhum]

[tt] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de l'aoriste "ad" et l'indice de personne "t"

ⵜ-ⵜⵣⴰⵍⵍⵉⵜ [t-tẓallit]

[tt] est issu de l'assimilation de l'actualisateur "d"et "t" du féminin

• ⵏⴻⵏⴻⵊⵎⴰ ɛ [a nenejma ɛ]

[n] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de l'aoriste"ad" et "n" indice de personne.

• ⴰ ⴷⵀⴻⵔ ⵜⴰⴼⴰⵜ [a d ḍher tafat]

[d] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de non réel "ad" et la particule de direction "d".

ⵏ⵪ⵙ ⴰ ⵜ ⴽ ⵏⵀⵍ [nusa d a k nḥel]

ⵜ ⴽⵔ ⵄⵛⴷⵢ [a ken recdeɣ]

ⵜ ⴽ ⵜⵗⵓⵔⵏ ⵡⵙⵙⴰⵏ [a k ɛ ağben wussan]

ⵜ ⴽ ⵉⵙⵍⵍⴽ [a k isellek]

[k] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de non réel "ad" et le pronom affixe régime direct "k".

ⵜ ⵜⵔ ⵉⴷ ⵉⵇⵍⴱ [a ten id iqleb]

[t] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de non réel "ad" et le pronom affixe de régime direct "ten".

ⵜ ⵜ ⵉⵎⵍⴽ [a t imlek]

[t] est issu de l'assimilation de "d" de la particule de non réel "ad" et le pronom affixe régime direct "t".

ⵢ⵪ⵍⵉ ⵜ ⵡⵢⵔⵙⵉⴼ [yuli f sɣersif]

[f] est issu de l'assimilation de la préposition "ɣef" et le nom.

ⵉ ⵅⵍⵀⴰⵏ ⴷ ⵍⵇⵏⵉ ⵄ ⴰ [i gelhan d leqni ɛ a]

[g] est issu de l'assimilation du fonctionnel propositionnel "i" et "y" du participe passé.

ⵢ÷ⵔ ⵔ÷ⵒⵒⴻ ⴻ ⵅ÷ⵍⵍ• [ɣer rebbi i gella]

[g] est issu de l'assimilation du fonctionnel propositionnel "i" et l'indice de personne "y".

ⵜⴹⵣⵣ•ⴰ ⵜ-ⵜⵛ÷ⵙ [tiqqad t-tmes]

[t] est issu de l'assimilation de la préposition "n" et "t" du nom féminin

• ⵛⵛⵛ•• ⵅ ⴹⵜⴹⵉ [a ccmaa g itij]

[g] est issu de l'assimilation de la préposition "n" et le nom.

ⵜ-ⵜ•ⵒⵍ•ⵜ [t-tablaṭ]

Dans cet énoncé on trouve deux cas d'assimilation :

-Assimilation: "d"+ "t" [tt]

- assimilation : "ḍ" + "t" [ṭ]

L'assimilation est un phénomène phonétique, très fréquent en kabyle, il "a pour conséquence de masquer la structure réelle de la phrase ou du syntagme"[18]. Parfois un même cas d'assimilation peut avoir plusieurs réalisations: l'assimilation "n"+ "w" par exemple, selon les parlers, peut se réalisée: [bbw], [ww] ou [ggw].

[18] Ibid. p. 11.

De ce fait le rétablissement de tous les cas d'assimilation, dans leur forme phonologique et syntaxique, au niveau de l'écrit s'avère nécessaire. Une transcription morpho-syntaxique a l'avantage de restituer l'unité de la langue, ainsi de mettre en évidence les différents constituants des syntagmes.

3- La segmentation et le système de transcription à base de caractères arabes :

Les mêmes règles qui ont été adoptées lors de la transcription du contenu du manuel en caractères latins sont reprises en caractères arabes**.** De ce fait nous n'allons pas revenir sur l'analyse de ces règles dans cette partie.

3-1-Les unités écrites isolées :

*/ Le verbe : constitué des modalités centrales et parfois des modalités dérivationnelles.

Ex يقار أضريس [yeqqar aḍris] "il lit le texte"

يقار : il lit, il étudie

Indice de personne : "ي "

Le thème de l'aoriste intensif : قار.

La racine : غر.

Le schème : --ا--

يآسآلماد تامازيغت [yesselmad tamazight] " il enseigne tamazight"

يآسآلماد il enseigne

L'indice de personne : ي.

le thème de l'aoriste intensif actif : سآلماد.

La racine :لمد.

Le schème : ...ا...

Modalité dérivationnelle du réciproque : "س".

*/ Les modalités aspectuelles ou pré-verbales (ad, ur ara) :

أد نروح غآر بقايآت أزآكا [ad nruḥ ɣer Bgayet azekka] " on part demain à Bougie"

وُر وُفيغ أرا [uf ufiɣ ara] " je n'ai pas trouvé"

*/ Les nominaux et leurs modalités (genre, nombre, état, et modalités dérivationnelles):

أزمام-ئس هراو [azmam-is hraw] " son cahier est large"

أزمام : nom masculin singulier à l'état libre.

د اشو-ث وآضريس-ا [d acu-t weḍris-a] "quel est le type de ce texte?"

وآضريس : nom masculin singulier à l'état d'annexion.

*/ Les substituts du nom (personnels, non personnels, interrogatifs), les fonctionnels :

داشو ئ ثوالاض دآق ثوقنا-يا [d acu twalaḍ deg tugna-ya] "que vois-tu dans cette image?"

نآزدآغ دآق أث ييراثآن [nezdeɣ deg At Yiraten] "on habite à Ayt Iraten"

ئيضآلي ئ د-وُسان غور-ثآغ [iḍelli i d-usan ɣur-neɣ] "c'est hier qu'ils sont venus chez nous"

3-2- l'usage du trait d'union :

Le trait d'union est préconisé pour relier les affixes mobiles/facultatifs aux unités auxquelles ils se rapportent : noms, verbes, prépositions, et autres unités grammaticales.

أد أك-د-تازنآغ أزول د أمآقران [ad ak-ttazneɣ azul d ameqqran]

"je t'envoie un grand bonjours"

ثآتاسآم-د غور-نآغ [tettasem-d ɣur-neɣ] "vous veniez chez nous"

أد د-ؤغالآغ [ad d-uɣaleɣ] "je reviens".

ئسآم-ئويوبا [isem-iw Yuba] "je m'appelle Yuba".

أس-ا ئ د-يوسا بابا سي فرانسا [ass-a i d-yusa baba si Fransa] "

son père est venu de France aujourd'hui".

د اشوث ؤضريس-ا؟ [d acu-t uḍris-a?]" quel est le type de ce texte"

3-3- Les assimilations dans la chaine : Les cas d'assimilation sont rétablis dans leur forme phonologique.

Ex :

روحآن غآر ثيزئ وآزو " ruḥen ɣer Tizi Wezzu"

Réalisé : [ruḥen ar tizi wezzu]

أد يآقبآل " ad yeqbel"

réalisé : [ayeqbel]

أد نآدوكآل غآر ؤغآرباز "ad neddukkel ɣer uɣerbaz"

réalisé: [aneddukkel ar uɣerbaz]

أد أك-أويغ غآر بقايآث "ad ak-awiɣ ɣer Bgayet"

réalisé : [akkawiɣ ar bgayet]

Comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre, une même consonne dans l'alphabet arabe peut revêtir quatre formes différentes ; selon qu'elle est : indépendante (isolée), liée (initiale) médiane ou finale (ex : ع ـع ، ـعـ ، عـ ....). La majorité des lettres s'accrochent entre elles pour former des légatures. Mais il existe six lettres de l'alphabet avec lesquelles on ne peut rien accrocher; les lettres 'dwâr'; ces dernières ne se manifestent que sous deux formes graphiques : finales et isolées, ce sont : (ا ، و ، ذ ، د ، ر ، ز).

Quand une de ces lettre'dwâr' figure au milieu d'un mots, ce dernier sera découpé en deux bloc, ce qui rend l'identification des mots ardue. D'autant plus qu'en berbère un grand nombre d'unités monématiques sont composées d'une seule ou deux lettres.

Cependant, l'identification des segments d'un énoncé est primordiale pour une lecture efficace, comme le souligne A, EL MONTASSIR: " une lecture efficace dépend de la façon dont on identifie les mots"[19]. Pour lui plus l'identification est aisée plus la lecture est facile, car "le lecteur ne peut pas reconnaître un non-mot qu'il rencontre pour la première fois même s'il peut reconnaître les lettres qui le compose. Ceci prouve qu'au moment de la lecture, l'œil ne traite pas individuellement lettre par lettre, mais identifier le mot comme une entité"[20]. IL confirme cette idée en se referant à A. MARTINET : pour ce dernier, "la vraie lecture ne consiste pas à reconnaître les phonèmes, mais les mots, c'est-à-dire des notions ou des groupes de notions"[21].

Voir par exemple comment la segmentation de ces énoncés, peut être difficile notamment pour un non natif de la langue :

د اشوث ؤضريس-ا؟ [d acu-t uḍris-a?]

[19] EL MONTASSIR , A. , "De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture, Exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe", in *E.D.B*, N 11, 1993, p. 152.
[20] Ibid. p. 154

[21] MARTENET, A. , *Le français sans fard*, P. U. F Paris,1969, p. 66.

أد أك-د-تزنآغ أزول د أمآقران [ad ak-ttazneɣ azul d ameqqran]

أد نآدوكآل غآر ؤغآرباز [ad neddukkel ɣer uɣerbaz]

Conclusion :

Les recommandations de l'INALCO de 1996 adoptées dans la transcription du manuel de la première année moyenne, reflètent mieux la structure morpho-syntaxique du kabyle, que les principes de segmentation adoptés par R. AT MANSOUR lors de la transcription de son recueil de poèmes. Cela parait dans le traitement des différents cas d'assimilation, le traitement des hiatus, et l'usage du trait d'union

Quoi que l'usage du trait d'union parait encombrant et moins esthétique, son rôle de mettre en relief tous les morphèmes constituants un syntagme complexe, facilite le décodage des énoncés. Cependant, son

usage doit être limité, notamment dans la transcription en tifinagh, car cet alphabet est composé d'un grand nombre de consonnes représentées par des traits qui risquent d'être confondus avec ce trait d'union.

III- Quelques propositions :

Dans ce qui suit quelques propositions, avec lesquelles nous souhaitons contribuer à l'amélioration des systèmes de transcription et l'orthographe de la langue berbère (kabyle).

1-La segmentation :

*/ Toutes les unités monématiques (lexicales et grammaticales) seront écrites isolées.

*/On n'utilise le trait d'union que pour relier :

- Les affixes personnels aux : verbes.
- Les affixes personnels aux interrogatifs, mots phrases prédicatifs.
- Les affixes personnels du singulier (-iw, -ik, -im, -is, et leurs variantes contextuelles, -w, -k, -m, -s) aux noms
- Les noms et les déictiques.
- Les modalités d'orientation spatiales aux verbes.

*/ Les prépositions et les présentatifs seront écrits soudés avec leurs affixes personnels

*/ Les cas d'assimilation (vocalique ou consonantique) seront rétablis dans leur forme phonologique.

*/ La succession de voyelles : quand deux voyelles appartenant à deux morphèmes distincts, se suivent dans un syntagme, ces dernières garderont toujours leurs formes normales telles qu'elles étaient dans le mot isolé.

2-Les systèmes de transcription :

2-1-Les voyelles :

La voyelle	**Le caractère latin**	**Le caractère arabe**	**Le caractère tifinagh**
[a]	**a**	ا	•
[u]	**u**	و	ⵓ
[i]	**i**	ي	ⴻ

[∂]	**e**	آ	ⵄ

2-2-Les semi-voyelles :

La semi-voyelle	Le caractère latin	Le caractère arabe	Le caractère tifinagh
[w]	w	°و	
[y]	y	°ي	ⵢ

2-3-Les consonnes :

La consonne	Le caractère latin	Le caractère arabe	Le caractère tifinagh
[b]	b	ب	
[ch]	c	ش	
[tch]	ڜ	تش	
[d]	d	د	
[ḍ]	ḍ	ظ	
[f]	f	ف	
[g]	g	ڤ	
[h]	h	ه (ھ)	
[ḥ]	ḥ	ح	
[j]	j	ج	
[k]	k	ك	
[l]	l	ل	
[m]	m	م	

[n]	n	ن	
[p]	p	پ	
[q]	q	ق	
[r]	r	ر	
[ṛ]	ṛ	ر	
[s]	s	س	
[ṣ]	ṣ	ص	
[t]	t	ت	
[ṭ]	ṭ	ط	
[ts]	ṭ	تس	
[x]	x	خ	
[z]	z	ز	
[ẓ]	ẓ	ز	
[dz]	zz	زّ	
[gh]	[ɣ]	غ	
[â]	ε	ع	

*/ La labio-vélarisation peut être notée dans les trois systèmes, arabe et latin avec le signe diacritique (°) en exposant. Et on ne s'en sert que dans les cas ou elle peut être distinctive.

*/ La tension consonantique sera notée par un dédoublement consonantique dans le cas de l'alphabet latin et tifinagh, et par le signe

diacritique dit" schedda" ـّـ au dessus de la consonne dans le cas de l'alphabet arabe.

Pour une transcription phonétique, ou pour noter une variation régionale :

*/ Les voyelles longues peuvent être notées comme suit :

L'alphabet latin:

"â" [a:]
"û" [u:]
"î" [i:]

L'alphabet arabe :

"اآ" [a:]
"وو" [u:]
"يي" [i:]

L'alphabet tifinagh:

"•" [a:]
": " [u:]
"Ɛ " [i:]

Conclusion générale

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le berbère (le kabyle) peut être transcrit avec les trois systèmes d'écriture, arabe, latin ou tifinagh. Il suffit de les faire adapter à sa structure phonologique, morpho-syntaxique et lexicale. Cela peut se faire par l'adjonction de signes diacritiques, ou en créant des digrammes pour représenter les phonèmes que ces systèmes graphiques ne notaient pas. Ainsi en élaborant une orthograghe qui répond au fonctionnement de la langue, notamment en ce qui concerne la segmentation des énoncés.

Cependant, le degré d'adaptabilité de ces trois systèmes graphiques à la structure de la langue kabyle diffère d'un système à un autre. L'adaptation du système arabe par exemple présente beaucoup plus de difficultés, par rapport à l'alphabet latin et tifinagh. La graphie arabe représente mal le système phonologique berbère, notamment le système vocalique. Par là, nous faisons allusion aux risques de confusion entre les voyelles /i/ et /u/ et les semi-voyelles /y/ et /w/ dans certains contextes, et la difficulté dans la représentation des différents timbres vocaliques du touareg, a savoir le /o/, /e/.... En plus le système consonantique est surchargé de signes diacritiques (ex : ...).

Le système de notation à base latine n'échappe pas tout à fait à ce problème de signes diacritiques (ex : ç, o, é, v, ê....), ce qui ne facilite pas l'accès de la langue à l'outil informatique. La solution qui parait évidente pour se passer de ces signes diacritiques, est de créer des digrammes pour représenter les sons notés actuellement avec les lettres diacritées. Mais, dans ce cas nous serrons confrontés à un autre problème :

Comment reconnaître si le digramme représente un seul ou deux sons différents?

Par exemple, si on note la spirante sonore [d] avec le digramme "dh", ou la chuintante [o] avec le digramme "dj", un problème se pose dans ce cas:

-"dh" représente-t-il une seule consonne, qui est la spirante sonore [d]? Ou, une association de deux consonne [d] et [h]?

-"dj" représente-t-il l'affriquée sonore [o], ou une association de deux consonnes [d] et [j] ?

Seules des études en phonétique combinatoire pourront résoudre ce problème de la combinaison des sons.

Le seul alphabet qui pourra échapper le plus aisément à ce problème de signes diacritiques, est le tifinagh, vu sa richesse en matière de graphèmes. En dépit de cela, R. At Mansour a fait recours aux signes diacritiques (point, cédille, chevrons au dessus ou au dessous des lettres), pour représenter l'emphase et les consonnes affriquées (ex :).

Concernant la segmentation, les énoncés transcrits en caractères latins et tifinagh sont plus faciles à segmenter ainsi qu'à identifier leurs différents constituants, que les énoncés transcrits en caractères arabes. Cela, parce que quelques lettres de l'alphabet arabe, appelées lettres 'dwâr', ne se relient pas entre elles. Quand une de ces lettres figure dans un mot, ce dernier ne se présente pas en un seul bloc, ce qui rend son identification dans un énoncé ardue. D'autant plus qu'en berbère un grand nombre d'unités monématiques sont composées d'une seule ou deux lettres.

Tout de même, nous devons signaler que la segmentation dépend plus de la morphologie et la syntaxe de la langue que des graphèmes qui sont en usage. Dans ce sens, comparées aux propositions de R. At Mansour, celles adoptées dans le manuel scolaire de la première année moyenne, proposées par l'INALCO, reflètent mieux la structure morpho-syntaxique de la langue, cela parait dans le traitement des différents cas d'assimilation, le traitement des hiatus et l'usage du trait d'union.

La standardisation d'un système d'écriture pour le berbère selon des règles conformes, à la phonologie et la grammaire de la langue nécessite des études encore plus approfondies dans le domaine de la phonétique (combinatoire et acoustique), la morphologie, la syntaxe et le lexique.

Bibliographie

-ACHAB, R., *Tira n tmazight*, èd. Revue Tafsut, Tizi Ouzou, 1990.

-AGHALI ZAKARA, M. et DROUIN, J., : "Recherches sur les tifinagh; éléments graphiques, communication présentée au *G.L.E.C.S* le 15 Juin 1977.

- AGHLI ZAKARA, M., "Graphies berbères et dilemme de diffusion, interaction des alphabets latins, ajani et tifinagh" , publié dans *Etudes et documents berbères* N° 11, Edisud, 1994.
- AMEUR, M. *et al.* "Initiation à la langue amazighe" , in *Manuels*- N° 1, Rabat, 2004.
- AT MANSOUR, *R. ,Tiγri : Izlan*, ed, L'Armattan, 1996.
- AT MANSOUR, *R. ,**Isefra n at zik,** Poèmes kabyles, d'antan,* ed, Ibis Press, Paris, 1998.

AIT-ZERRAD, K. , Dictionnaire des Racines Berbères, (formes attestées) II , ed, PEETERS, Paris, 1999.

- BASSET, A., *La langue berbère, Morphologie, le verbe, Etudes de thèmes*, paris, Librairie E. Leroux 1929.
- BASSET, A., *La langue berbère, morphologie. Verbe : étude des thèmes*, éd. Ernest Leroux, Paris. 1929
- BASSET, A.,"Le système phonologique du berbère"; *G.L.E.C.S* IV, pp 33, 36, 1946.
- BASSET, A. PICARD, A. *Eléments de grammaire berbère (kabyle),* Irjen, Alger, "1954.
- BELAID, S., " Moushkilate al- khat fi al lugha al amazighia " (lit, le problème de la graphie en langue amazighe), dans *approches et études sur l'amazighité "actes des journées d'études* ,ed.H.C.A, 2000-2001, pp 2-45.
- BELHADJ, M., " Al – Kitaba al amazighia : Baina ar-rasme al Arabi wa ar-rasme al latini "(lit l'écriture de l'amazighe entre le caractère arabe et le caractère latin), dans *approches et études sur m'amazighité, Actes des journées d'études*, ed.H.C.A, 2000-2001 , pp 46-53.
- BAYLON, C., FABRE P., *Initiation à la linguistique, cours et applications corrigés*, 2ème Ed. Arnand Colin, 1ère Ed.).

-
- BENTOLILA, F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)* , Ed, S.E.L.A.F, Paris, 1981.
- BOUNFOUR, A.,"L'écrit parlant et l'écrit silencieux : Le problème de la transcription arabe de la voyelle berbère", in *Etudes et documents berbères* n° 11, Ed, Aix-en Provence, 1994.
- BOUKHRIS, F., L'alphabet tifinaghe: continuité et renouvellement,. in, *Actes du colloque international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique,* èd. H.C.A, 2007.pp 215-223.
- ChABOT J.B., *Recueil des inscriptions libyques*, éditions nationales, paris, 1940.
- CHAFIK, M., *Arba'atun wa 'arba'un darsan fi l-lugha al-amazighyya*, An nachr al- arabi al ifriqi, Rabat ,1991,(= quarante quatre leçons de langue amazigh)
- CHAFIK, M., Le libyco-berbère ou tifinagh : de l'authencité à l'usage pratique, Actes du collaque international, 21-22 Mars 2007, au centre de presse d'El Moudjahid , Alger, HCA 2007.
- CANAMAS, C. *et al. Cours d'arabe magribin*, ed, l'Harmatan,1987.

- CHAKER, S., *Un parler berbère d'Algérie (kabyle), syntaxe*, thèse de Doctorat d'état, Aix-en Provence, 1983.
- CHAKER, (S)., *Manuel de linguistique berbère II : syntaxe et diachronie*, Ed. ENAG, Alger, 1996.
- CHAKER (S) : " Spirantisme en berbere" *G.L.E.C.S*, tome XVI, 1971-1972.
- CHAKER,S., *Textes en linguistique berbère, introduction au domaine berbère,* Ed. du C.N.R.S, Paris, 1984.
- CHAKER. S., *Manuel de linguistique berbère I*, éd. Bouchène, Alger, 1991.
- CHAKER, S., *Linguistique berbère, étude de syntaxe et diachronie,v II de*, éd. Peeters, Paris, 1995
- CHAKER, S., "Problème de phonologie berbère (kabyle)", Travaux de l'institut phonétique d'Aix, Volume 4, 1977.

- CHAKER, S., Emphase (pharyngalisation, velo – pharyngalisation L.E.B 17, 1996.
- CHAKER.S., *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère* synthèse des travaux et conclusions élaborées par S. CHAKER, Juillet 1996, Inalco, Paris.
- CHAKER,S., Pour une notation usuelle à base "tifinagh" publié dans, *E.D.B,N°*11, Edisud Aix- en Provence, 1994.
- CHAKER, S., *Imazighen ass-a (Berbère dans le Maghreb contemporain)* Ed. Bouchène, Alger 1990, 1ère Ed l'Harmatan, 1989,Paris.
- CHAKER.S., "L'écriture libyco-berbère, état des lieux et perspectives", in, *Actes du colloque international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique*, èd. H.C.A, 2007.pp 261-275.
- DALLET, J. M.. *Dictionnaire kabyle- français : Parler des Ait Manguellet*, Ed. SELAF, Paris, 1982
- DUBOIS, J., *Dictionnaire de linguistique*, éd. Larousse, Canada, 1973.
- ELMEDLAOUI, M., *Principes d'orthographe berbère , en graphie arabe ou latine*, éd. P.F.L.S.H, Oujda, N 25 (série Etudes et monographie), 1999.
- FERRAH, A., *L'amazigh, écrire le berbère*, éd. MARINOOR, Algerie,1999.
- FEVRIER. J-G., *Histoire de l'écriture*, réédition Payot, Paris, 1984.
- FRANCOIS. F., *Français parlé. TI*, ed S.E.L.A.F, Paris ,1974.
- GARD TAMINE.J., *Grammaire, phonologie, Morphologie, Lexicologie*, Ed, Armand, Paris, 1990.
- GIPPET, F et al, *Passage à l'écriture. Un défi pour les apprenants et les formateurs,* ed , P.U.F, Paris, 2000.
- HACHID, M., "Le contexte archéologique et historique de l'apparition de l'alphabet libyque. Retour sur la datation de l'inscription rupestre d'Azzib n'Ikkis (Haut Atlas) et sa troublante convergence avec celle de Sahara central", in, *Actes du colloque*

international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique, èd. H.C.A, 2007.pp 11-17.

- HADDADOU, M.A., *L'alphabet berbère, des libyques aux écritures transcriptions modernes*, Ed, Azur, 2004.
- HIGOUNET, CH., *L'écriture*, coll " que sais-je ?" n 653. P.U.F Paris, 1993.
- KAHLOUCHE. R., *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français* : Etude socio-historique et linguistique, thèse pour le doctorat d'état en linguistique, université d'Alger, 1992..

- KAHLOUCHE. R., " L'incidence de l'arabe et de français sur le système phonologique du berbère (kabyle)", publié dans, *Lucien Tesnière aujourd'hui*, Actes du colloque international C.N.R.S URA 1164, Université de Rouen 16-17-18, Novembre.

- KOSSMANN M G., *Grammaire du parler berbère de figuig (Maroc oriental)*, éd. Peeters, Paris, 1997.
- LANDERCY,A. et RENARD, R., : *Eléments de phonétique*, Didier, Bruxelles, 1978.
- LAPORTE, J.P., "Apports récents à la connaissance de la langue libyque dans la frange nord de l'Afrique", in, *Actes du colloque international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique*, èd. H.C.A, 2007. pp, 131-1153.
- MALMABERG,B., *Les domaines de la phonétique*, Ed. P.U.F, Paris ,1971
- MARITINET, A. *Syntaxe générale*, Ed,Armand Colin, Paris, 1985.
- MARITINET, A. *Elément de linguistique générale*, Ed, Armand Coulin, Paris, 1967.
- MARTENET, A. , *Le français sans fard*, Ed. P. U. F, Paris. 1969.
- MAMMERI,M., *Tajerrunt n tmazight (tantala taqbaylit)*, Ed. Maspéro, Paris, 1976.
- MAMMERI,M., *Précis de grammaire berbère*, Ed, Awal, Paris, 1986.
- MOUNIN,G., *Dictionnaire de la linguistique*, Ed. PUF, 2004, 1ère édition, 1974.
- MAHMOUDIAN, M., *Pour enseigner le français, présentation fonctionnelle de la langue*, éd. P U F, Paris, 1976

- MUIDERE, M. , *Arabe. Grammaticalement correcte : Grammaire alphabétique de l'arabe,* ed, Ellipres,Paris,2001.
- NABTI, A., Analyse d'une méthode d'apprentissage de l'alphabet tifinagh, in, *Actes du colloque international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique*, èd. H.C.A, 2007.pp, 255-260.
- RABHI, A., *Description d'un parler amazigh, Ayt-Mhend d'Aoqas(Bejaia, Algerie) , Morphosyntaxe*, mémoire de magister en linguistique amazighe, S/D, S.CHAKER, université de Bejaia, 1994-1995.
- SAUSSURE, F. , *Cours de linguistique générale*, ed, Talantukit, Béjaia, 2002
- SAVAGE, A., *Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine*, Recherche faite dans le cadre de l'obtention d'une mîtrise en linguistique à l'Université de New Englend, Australie, décembre 2000.
- SINI,S., *Analyse des attitudes de locuteurs amazighophones à l'égard des trois systèmes d'écriture en usage*, mémoire de magister en linguistique, S/D, R.KAHLOUCHE et J.B. MARCELLESI, université d'Alger dactylographié, 1997.
- TIGZIRI, N., "Phonétique et phonologie du berbère", in *Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight*, èd. H.C.A, Algere, mars 2004.
- TIGZIRI, N., NABTI, A., *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, Bilan et perspective*, étude réalisée pour le H.C.A, Alger 2000.
- TOUDJI, S., "Ecriture libyco-berbère: origines et évolution récentes", in, *Actes du colloque international, le libyco-berbère ou le tifinagh: de l'authenticité à l'usage pratique*, èd. H.C.A, 2007.pp 125-131.

RESUME EN TAMAZIGHT

Acu n yisekkilen iwilmen i tira n tmaziɣt?

Tettwassen tutlayt n tmaziɣt s timawit acku ur tettwaru ara si zik. Xas akken tes ε a agemmay iwumi qqaren tifinaɣ, agemmay-agi urǧin yettwasemes i tira n kra n tsekla , neɣ kra n yeḍrisen n tussna. Ayen i aɣ-d-yiwwḍen n zik seg wayen yettwarun s yisekkilen-a, d kra n tefyar neɣ kra n yimeslayen yettwarun ɣef yiẓekwan neɣ ɣef tɣawsiwin n talaɣt. Γef ay-agi, wid i ε erḍen ad arun tamaziɣt rran lewhi nnsen ɣer yisekkilen n tmeslayin nniḍen, wid yeɣran tutlayt n ta ε rabt ttarun-tt s yisekkilen n ta ε rabt, ma d wid yeɣran tutlayt n tefransist ttarun-tt s yisekkilen n tlatinit.

D ayagi i yeǧǧan ass-a tamaziɣt tettwaru s tlata n yigemmayen : tifinaɣ, isekkilen n ta ε rabt, isekkilen n tlatinit. Seg temnaḍt ɣer tayeḍ, seg umyaru ɣer wayeḍ yettemgarad ugemmay i semrasen. Ar ass-agi, ur d-yelli ufran d useq ε ed n yiwen seg igemmayen-agi s wudem unsib akken ad arun s-iys tutlayt-a. Ula deg uselmed n tutlayt n tmaziɣt deg yiɣerbazen yemgarad ugemmay semrasen seg temnaḍt ɣer tayeḍ , di temnaḍt n Leqbayel d amedya selmaden-tt s yisekkilen n tlatinit, kra deg yimzabiyen akked yicawiyen selmaden-tt s yisekkilen n ta ε rabt, ma d wid isemrasen isekkilen n tifinaɣ ur ggten ara.

Limmer ad d-yili useq ε ed n tlata n yigemmayen-agi i tira n tmaziɣt (taqbaylit), wissen ma ad yili yiwen deg-sen ar ad iwilm uger n wiyeḍ i tira tutlayt-agi ?

D wagi i d asteqsi iɣef ne ε reḍ ad d-nerr deg tezrewt-agi nneɣ.

I wayagi nefren tlata n yigemmayen iɣef ad tebnu tezrewt:

- Agemmay n tifinaɣ : d win i yessemres Remḍan AT MENSUR, deg udlis ines "Isefra n at zik".
- Agemmay n te ε rabt : d win yettusmersen deg udlis n tmaziɣt n useggas amezwaru n ulmud alemmas.
- Agemmay n tlatinit d win yettusmersen deg udlis n tmaziɣt n useggas amezwaru n ulmud alemmas.

Tazrewt-agi tebḍa ɣef tlata n yixfawen :

Deg yixef amenzu ne ɛ reḍ ad d-nsegzi kra n yimeslayen i nezra wilmen i tegzi n tezrewt, nemmeslay-d deg-s daɣen ɣef umezruy n tlata n yigemmayen-a : tifinaɣ, ta ɛ rabt, talatinit.

Deg yixef wis sin ne ɛ reḍ ad nwali anwa deg igemmayen-a i yeffɣen ɣef tesnalsit n tutlayt n tmazight (taqbaylit). Di tazwara nkenna ger imesla yellan di tesnalsit n tlata tutlayin : taqbaylit, tafransist, d tarabt, akked igemmayen nnsent. Dagi nufa d akken aṭas n yimesla yellan deg tutlayt n teqbaylit ulac-iten deg tutlayt n te ɛ rabt (am : ṭ, č, ẓ.), neɣ deg tutlayt n tefransist (am : ṭ , ḍ , ḥ , x, ǧ.), ɣef ayagi i d-llan wuguren deg tira nnsen.

Akken ad ten-arun, ttarran tineqqiḍin neɣ d ijerḍan s ufella neɣ s ddaw n usekkil : Ama deg ugemmay n tlatinit: ẓ, ǧ ,ṭ ,ḍ, ḥ, ṭ.

Ama deg win n ta ɛ rabt am:

- [zz] ز
- [g] ڤ
- [č] س

Anect-a yerra agemmay-agi ẓẓay i tira, acku deg ugemmay n ta ɛ rabt llan yakan isekkilen yes ɛ an tineqqiḍin : ق ,ت ,ث.....

Ula deg ugemmay n tifinagh, ulamma agemmay-agi d amerkanṭi. R. AT MENSUR, akken ad yaru tirgalin tufayin [ṭ] ,[ḍ], [ṣ], [ṛ], [ẓ] yettara agaz ddaw n yisekkilen wi-s yettaru tirgalin [t], [d], [s], [r], [z]. Yettra daɣen akafu nnig n tergalt [g] akken ad yaru targalt tazgenaggaɣt [ǧ].

- [ẓ] ⵣ
- [ṣ] ⵚ
- [ṛ] ⵔ
- [ṭ] ⵟ
- [ǧ] ⵖ

Ma yella d tira n tiɣra ur d-yelli ara wugur mi ttwarunt s yisekkilen n tifinaɣ akked tlatinit acku tlata n tiɣra yellan deg tutlayt n tmaziɣt (a, i, u) ttwarunt deg yigemmayen-agi. Ugur yella-d deg usemres n ugemmay n ta ε rabt, imi tiɣra [u] akked [i] ttwarunt s yiwen n usekkil akked d tergalin [w] akked [y]. Ayagi yezmer ad yeğğ ameɣri ur itegg ara amgarad, di kra n wawalen, gar tiɣra akked tergalin-a yettwarun s yiwen usekkil.

- waw (و) [u], [w]
- yaa (ي) [i], [y]

Amedya:

ميوطافن nezmer ad t-id-nɣer : [myuṭṭafen],
neɣ : [miwṭṭafen]

امآزروي nezmer ad t-id-nɣer : [amezruy],
neɣ : [amzerwi]

ئسوي nezmer ad t-id-nɣer : [iswi],
neɣ : [isuy]

Deg yixef wis tlata ne ε reḍ ad nexdem tasleḍt i yilugan n tira : anwa deg-sen i d-ibeyynen uger taseddast n tutlayt ?

D ilugan n tira n tmaziɣt s yisekkilen n:

- tlatinit akked ta ε rabt i smersen deg udlis n tmaziɣt n useggas amezwaru n ulmud alemmas.

Neɣ wid n :

- tifinagh i isemres R. AT MENSUR deg udlis-is "Isefra n at zik".

Dagi iban-aɣ-d dakken ilugan i smersen deg udlis n tmaziɣt n ulemmud alemmas ifen wid n AT MENSUR deg wayen ye ε nan abeggen n tseddast n tutlayt, ladɣa deg tira n temsertit deg tefyar akked usemres n ujerriḍ n tuqqna (tizdit) akken ad yeqqen:

- Imqimen iwsilen ɣer wemyag.
- Tizelɣiwin n tnila ɣer wemyag .

- Imqimen iwsilen ɣer umattar.

Am akken ad nwali deg imedyaten-agi:

D tamaziɣt [t-tamaziɣt]
Ad nruḥ [annruḥ]
Ad ten-awin [atenawin]
ad as-yini [asyini]
yenna-as [yennayas]
ur asen-t-yuri ara [usentyuriyara]
yura-asen-t
yusa-d.
Anida-ten ?

Ma yella d R. AT MENSUR, yettaru tamsertit akken d-tettili deg ususru. Daɣen ur isemres ara ajerriḍ n tuqqna, yura i yiman nnsen : imqimen iwsilen, tinzaɣ, tizelɣiwin n tnila.

Amedya :

• ⵛⵛⴻ ⴰ ⴽ÷ⵖⵖ ⴻ ⵠ÷ⵍⵏ•ⵏ [a mmi d kečč i gelhan]

ⵜ-ⵜⴻⵏ •ⵎ ⵙ ⴻⵍ•ⵣ÷ⵏ t-tin ay s ilaqen

•ⵛ •ⵙⵙ• • ⵜ÷ⵏ ⵜ÷ⴽⴽ•ⵜ÷ⵜ [am assa a ten tekkateḍ]

•ⵏⵙⴻ ⴰ ⴽⴽⴻⵜ [ansi d kkiḍ]

ⵡⴻ ⴻⵎⴻ ••ⵙⵙ÷ⵏ ⴰ •ⵠ÷ⵍⵍ•ⵣ [wi iyi ɛ assen d axellaq]

ⵡⵔ ⵜ:ⵊⵜⴻⵟ ⵡ ⴻ ⵜ ⴻ ⵜⵜ:ⵔⵏ [ur tufiḍ w i t iṭṭuṛun]

• ⵙⵎ•ⴰⴻ •ⴰ •ⵡ÷ⵏ ⴻⴽⴽ÷ⵙ [a syadi ad awen ikkes]

•ⵎ ⵡⵍ ⴻⵡ ⵔⵔ ⵜ ⵜ÷ⵜⵜⵡ [ay ul iw ur tt tettu]

Maca uguren n tira n tmazight ur ten-frin ara akk walugen-agi, mazal wilment tzerwin tiyyeḍ ladɣa deg tseddast d tesnalsit.

Agemmuḍ uɣur nessaweḍ deg tezrewt nneɣ d wa : Yal tutlayt tezmer ad tettwaru s yal agemmay, ama d agemmay ines anasli neɣ d win n tutlayt

nniḍen, yewwi-d kan ad issinen wid ad t-yesmersen amek ad t-sqeɛden ɣef leḥsab n tesnalsit d tseddast n tutlayt i ran ad arun. Maca ttilin igemmayen iwilmen uger n wiyeḍ i tira n yiwet n tmeslayt. Am tutlayt n tmaziɣt, nezmer ad tt-naru ama s yisekkilen n tfinaɣ ama s wid n teɛrabt neɣ n tlatinit. Acu kan, tira d tɣuri-is teshel uger s yisekkilen n tlatinit akked tfinaɣ.

Annexes

Au début des années 1990 Yanis Haralambous, ayant comme objectifs de normaliser informatiquement le tifinagh, a réalisé un système TEX pour la langue berbère, pour en faire il adopte les néo-tifinaghs proposés par S. Chaker.

Voilà la tables des caractères et classification proposée par Yanis Haralambous, in, EDB, 1994,11, p46.

LA : la transcription latine.

SC: les caractère tifinagh proposés par S. Chaker.

AB : les caractères tifinagh proposés par l'Académie berbère.

AR: les caractères arabes.

LA	SC	AB	AR	LA	SC	AB	AR	LA	SC	AB	AR
a	ⵄ	ⵄ	ا	ḥ	ⵃ	ⵅ	ح	ṣ	ⵚ	ⵔ	ص
b	ⵀ	ⵒ	ب	i	ⵉ	ⵉ	ي	t	ⵜ	ⵟ	ت
c	ⵛ	ⵛ	ش	j	ⵊ	ⵊ	ج	ṭ	ⵟ	ⵟ	ط
ɣ	ⵖ	ⵖ	غ	k	ⴽ	ⴽ	ك	u	ⵓ	ⵓ	و
d	ⴷ	ⴷ	د	l	ⵍ	ⵍ	ل	w	ⵡ	ⵡ	و
ḍ	ⴹ	ⴹ	ض	m	ⵎ	ⵎ	م	x	ⵅ	ⵅ	خ
ɛ	ⵄ	ⵄ	ع	n	ⵏ	ⵏ	ن	y	ⵢ	ⵄ	ي
f	ⴼ	ⴼ	ف	ñ	ⵏ	(?)	ن	z	ⵣ	ⵣ	ز
g	ⴳ	ⴳ	ڤ	q	ⵇ	ⵇ	ق	ẓ	ⵥ	ⵣ	ز
ǧ	ⵊ	ⵊ	ج	r	ⵔ	ⵔ	ر				
h	ⵀ	ⵔ	ه	s	ⵙ	ⵙ	س				

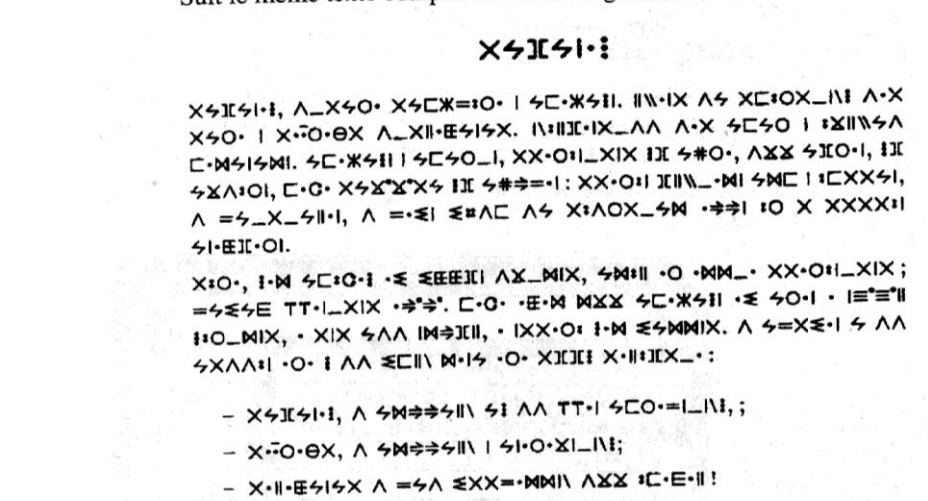
Dans la même catégorie, on ajoutera les caractères labio-vélarisés, qu'on notera en faisant suivre la lettre par un exposant "o" en latin et en tifinagh, et par un signe identique à la voyelle brève *ḍamma* en arabe :

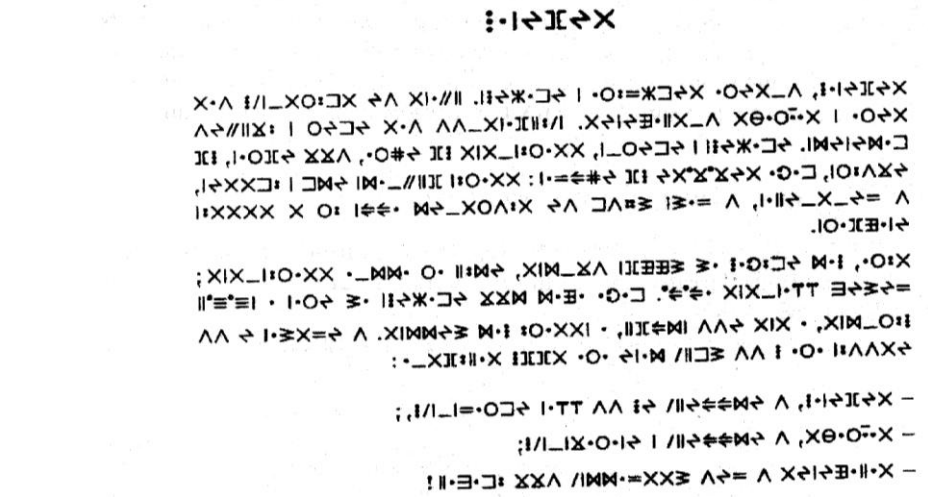
LA	bº	gº	kº	qº	xº	ɣº
SC	ⵀ•	ⴳ•	ⴽ•	ⵇ•	ⵅ•	ⵖ•
AR	بُ	ڤُ	كُ	قُ	خُ	غُ

Annexe N°: 01

EDB ,1994,11, p 48

Voici ce texte en écriture tifinagh, dans la police qui a été spécialement dessinée pour être utilisée avec TEX (pour ce texte on a utilisé des caractères maigres 10 points et gras 12 points agrandis 1,2 fois :
Suit le même texte composé de droite à gauche.





Voici le même texte écrit en caractères arabes , in EDB, 11,p 49

تيفيناغ

تيفينـــاغ، د_تيرا تيمـــزوّرا ن يْمازيغـــن. لّانت دي تمورت_نّغ دات تيـــرا ن تاعرابت د_تلاطينيـــت. نّولفانت_دّ دات يْمير ن وڤلّيد ماسينيسن. يْمازيغن ن يْميـــــــرن، تّارون_تنـــــــت غف يْزرا، دڤّ يْفران، غف يْڤدورن، ماشا تيڤّتي غف يْزكوان: تّارون فلّ_اسن يْســم ن ومتّيـــن، د وي_ت_يلان، د واين يخدم دي تودرت_يس اگّن ور ت تّتّون يْناطفارن.

تورا، غاس يْموشاغ اي يطّفـــن دڤ_سنـــت، يْسول ار اسّ_ا تّارون_تنت؛ ويـيض جّان_تنت اكّ. ماشا اطاس سڤّ يْمازيغـــن اي يْران ا نقّل غور_سنـــت، ا تنـــت يْدّ نسكفل، ا نتّارو غاس يـيسّنت. د يْوتيان ي دّ يْتدّون ارا غ دّ يملن ساني ارا تفّغ تالوفت_ا:

* تيفيناغ، د يْسگّيلن يْغ دّ جّان يْمراون_نّغ؛
* تاعرابت، د يْسگّيلن ن يْناراڤن_نّغ،؛
* تالاطينيت د ويد يتّواسّنن دڤّ وماضال!

Voici le même texte, en berbère, écrit en transcription latine[2] :

Tifinaɣ

Tifinaɣ, d_tira timezwura n Imaziɣen. Llant di tmurt-nneɣ dat tira n taɛrabt d_tlaṭinit. Nnulfant-edd dat imir n ugellid Masinisen. Imaziɣen n imir-en, ttarun-tent ɣef iẓra, degg ifran, ɣef igduren, maca tig°g°ti ɣef iẓekwan : ttarun fell-asen isem n umettin, d wi-t-ilan, d wayen yexdem di tudert-is akken ur t ttettun inaṭfaren.

Tura, ɣas Imucaɣ ay yeṭṭfen deg-sent, isul ar ass-a ttarun-tent ; wiyiḍ ğğan-tent ak°k°. Maca aṭas segg Imaziɣen ay iran a neq°q°el ɣur-sent, a tent idd nesekfel, a nettaru ɣas yissent. D iwtyan i dd iteddun ara ɣ dd yemlen sani ara teffeɣ taluft-a :

— tifinaɣ, d isekkilen iɣ dd ğğan imerawen-nneɣ ;
— taɛrabt, d isekkilen n inaragen-nneɣ ;
— talatinit d wid yettwassnen degg umaḍal !

La traduction du texte en langue française :

Les tifinagh

Les tifinagh sont l'écriture originelles des Berbères. Elles existaient dans notre pays avant l'écriture arabe et l'écriture latine. Elles sont apparues avant l'époque du roi Massinissa. Les Berbères de cette époque les utilisaient sur les rochers, dans les grottes, sur les poteries, mais surtout sur les tombes : ils y écrivaient le nom du mort, son appartenance (tribale), et ce qu'il avait fait au cours de sa vie afin que les générations suivantes ne l'oublient pas.

Actuellement seuls les Touaregs les ont encore conservées et les écrivent encore ; les autres (Berbères) les ont abandonnées complètement. Mais il y a beaucoup de Berbères qui voudraient les employer à nouveau, les exhumer, et n'écrire qu'avec cet alphabet. Ce sont les années à venir qui diront comment cette question va évoluer :

— les tifinagh sont les caractères que nous ont laissés nos ancêtres ;
— l'arabe est l'alphabet de nos voisins ;
— et le latin est l'alphabet le plus connu du monde !

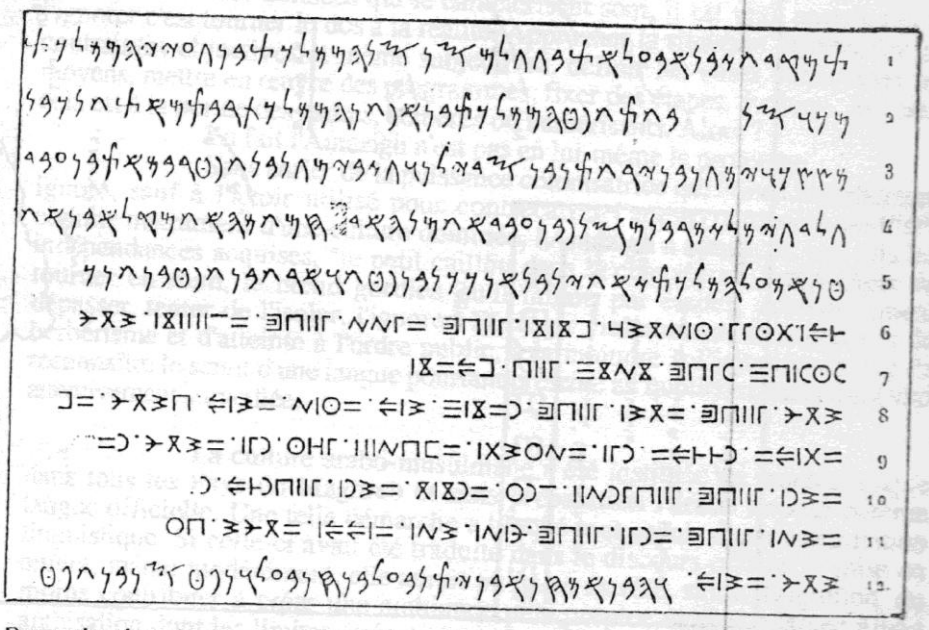
Annexe N°:02

Extrait de A. FERRAH, L'amazigh, écrire le berbère, éd, Marinoor,99,p 236.

"Dédicace à Massinissa", Dougga (l'antique Thugga) RIL 2



Inscription bi-lingue redimensionnée (punique au-dessus et berbère en dessous du trait artificiel de séparation). La lecture des textes gravés est difficile. La reproduction, ci-dessous, en rend l'approche plus aisée.



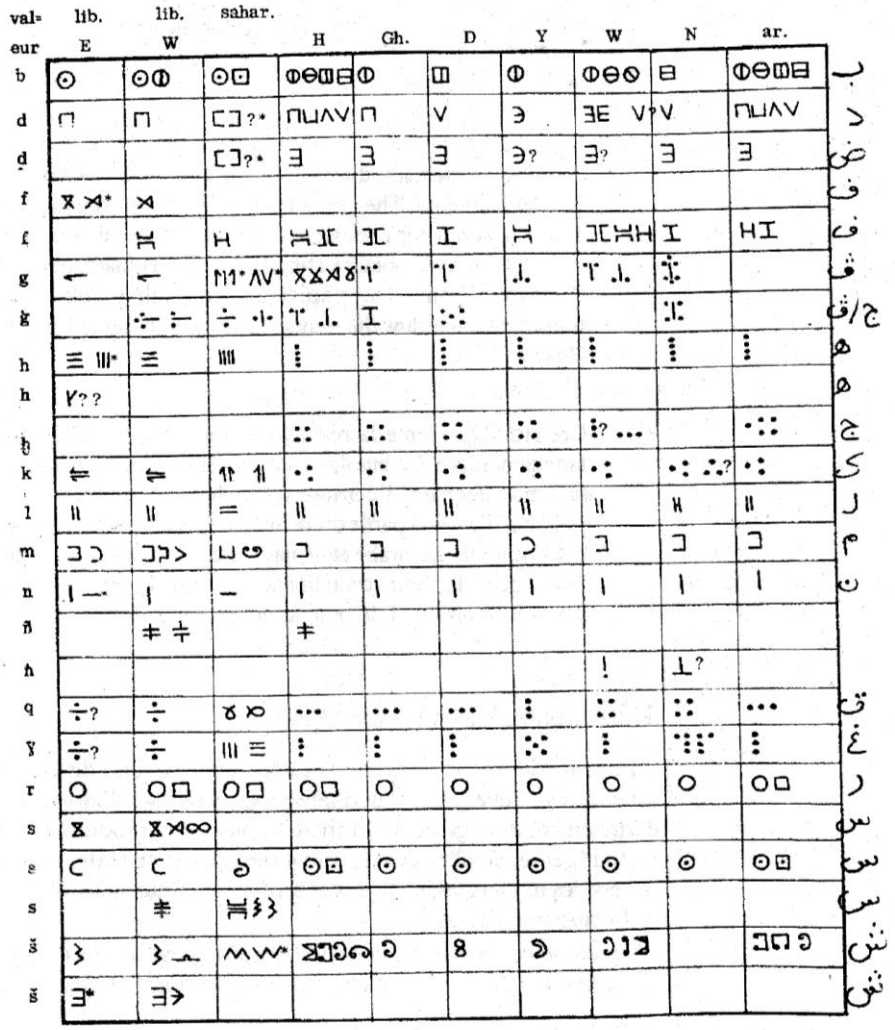
Reproduction des textes, en berbère en dessous et la traduction en punique au-dessus.

Annexes N:3

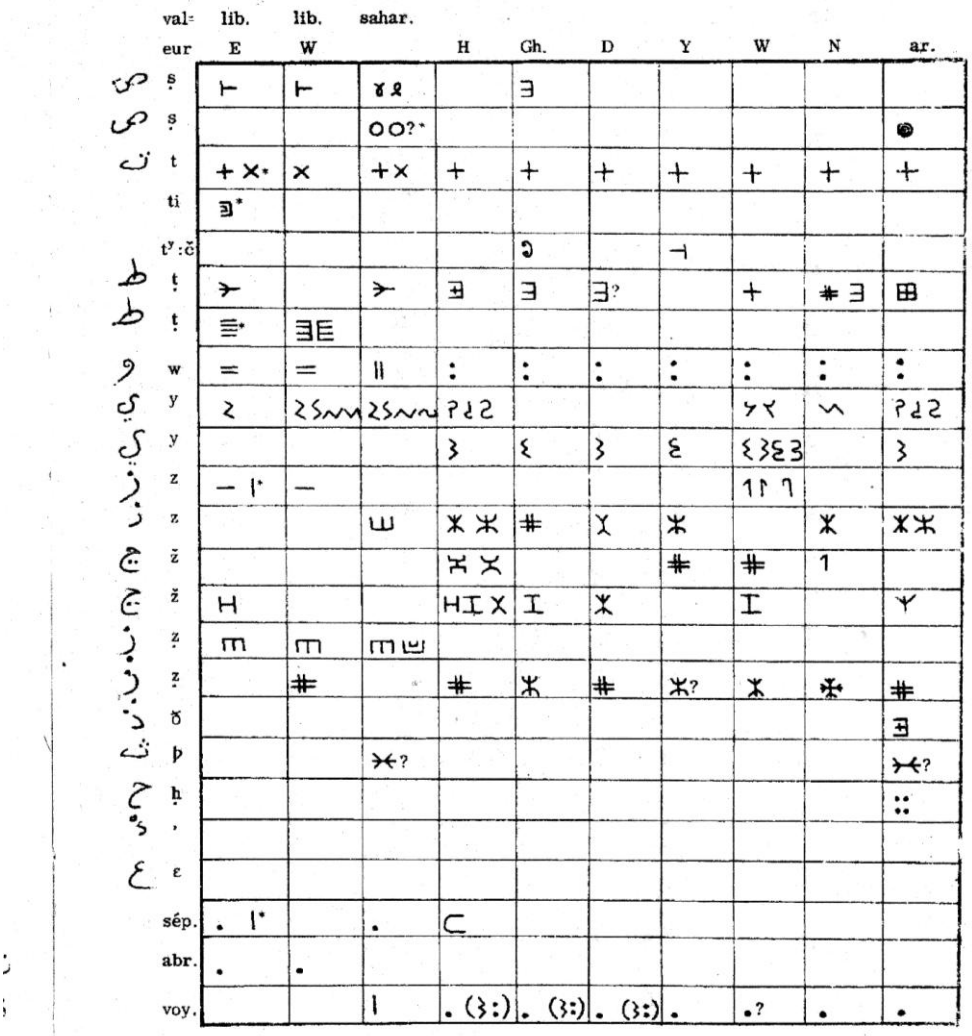
ANNEXE 2

LES DIFFÉRENTS ALPHABETS LIBYCO-BERBÈRES

(D'après K.G. Prasse, 1972)



Annexe N°:04


val-
eur
lib.
E
lib.
W
sahar.
H
Gh.
D
Y
W
N
ar.
ṣ
ṣ
t
ti
tʸ:č
ṭ
ṭ
w
y
y
z
z
ž
ž
ẓ
ẓ
ð
þ
ḥ
ʿ
ε
sép.
abr.
voy.

Annexe N: 05

Table des matières

Introduction 1

Le premier chapitre : Ecriture et systèmes d'écriture.....6

I- Quelques définitions 7
1- Ecriture 7
2- Système d'écriture 8
3- Différents types de systèmes d'écriture 8
4- Alphabet 9

II- Rappel historique sur les trois systèmes d'écriture : arabe, latin, tifinagh :..... 10
1-L'écriture latine.....10
1-1-L'origine de l'alphabet latin.....10
1-2-Principes d'utilisation de l'alphabet latin..... .13

2- L'alphabet berbère.....13
2-1-Le libyque 13
2-1-1-La découverte du libyque 14
2-1-2-Son origine 14
2-2-Le tifinagh..... 17
2-3- L'étymologie du terme tifinagh 17
2-4-Les néo-tifinaghs..... 18
2-5-Le libyco-tifinagh 19

3- L'écriture arabe..... **19**
3-1-L'origine de l'alphabet arabe. 19
3-2- Les caractéristiques de l'alphabet arabe..... 22
3-3- Tableau de l'alphabet arabe 24

Le deuxième chapitre : Aspect phonologique et systèmes graphiques……26

I- Présentation des systèmes phonologiques :..... 27
1- Le système phonologique du français..... 27
2- Le système phonologique du kabyle..... 28
3- Le système phonologique de l'arabe..... 31

II- Principes de transcription : **34**

1- Principes de transcription de tamazight à base de caractères latins……34
1-1 : La notation des voyelles 35
1-2 : La notation des consonnes..... 35
1-3 : La notation des semi-voyelles……37
1-4 : Les assimilations dans la chaîne……37
1-5 : Quelques problèmes graphiques……37
1-6 : L'usage du trais d'union……38
1-7 : Quelques conventions d'usage……38
1-8 : Présentation du système de notation……40

2- Principes de transcription de tamazight à base de caractères tifinaghs ... 41
2-1 : la notation des voyelles 43
2-2 : la notation des consonnes..... 43
2-3 : la notation des semi-voyelles……44
2-4 : La segmentation des énoncés…… 44
2-5 : Les assimilations dans la chaîne……45
2-6 : Présentation du système de transcription **:** ……45

3-Principes de transcription de tamazight à base de caractères arabes……46
3-1 : La notation des voyelles et les semi-voyelles 46
3-2 : La notation des consonnes..... 47
3-3 : La segmentation des énoncés……48

3-4 : Présentation du système de transcription **:** ……..48

III-La phonologie kabyle et les différents systèmes d'écriture…….49

1- La graphie latine : 49
1-1 : La représentation du système vocalique..... 49
1-2 : La représentation du système consonantique 51
1-3 : La représentation des semi-voyelles……..63

2- Le tifinagh 64
2-1 : La représentation du système vocalique..... 64
2-2 : La représentation du système consonantique 66
2-3 : La représentation des semi-voyelles……73

3- La graphie arabe..... 74
3-1 : La représentation des voyelles et les semi-voyelles 74
3-2 : La représentation du système consonantique 80
Conclusion……87

Le troisième chapitre : Inventaire des classes monématiques et segmentation……88

I- Inventaire des classes monématiques et morphologie 91

1- Le verbe et ses modalités……91
1-1- Les modalités centrales du verbe……92
1-1-1-Le thème……92
1-1-2- L'indice de personne……93
1-2- Modalités pré-verbales : (Modalités aspectuelles)……95
1-2- Les modalités dérivationnelles du verbe……96
1-2-1- L'actif transitif……96
1-2-2- Le passif……96
1-2-3- Le réciproque……97

1-2-4- Les modalités combinées.....97

1-2- Les modalités périphériques du verbe.....97

2 -les nominaux.....98

2-1- Les sous-catégories lexicales et les modalités du nom 98

2-1-1 Les modalités centrales du nom (le genre, le nombre, l'état).....98

2-1-2-Les modalités dérivationnelles du nom.....102

2-1-3- Modalités péréférіques du nom.....103

2-2- Les sous-catégories pronominales..... ..105

3- les fonctionnels. 105

3-1- les fonctionnels non-propositionnels.....105

3-1- les fonctionnels propositionnels.....105

II- La segmentation :..... .**106**

1- La segmentation et le système notation latin. ..... .106

1-1- Les unités écrites isolées.....106

1-2- L'usage du trait d'union.....121

1-3- Les assimilations dans la chaîne 133

2- La segmentation et le système de transcription tifinagh. 138

2-1- La représentation des unités monématiques 138

2-2- Les assimilations dans la chaîne : 144

3- La segmentation et le système de transcription à base de caractères arabes 147

3-1- Les unités écrites isolées.....147

3-2- L'usage du trait d'union.....149

3-3- Les assimilations dans la chaîne : 150

Conclusion. 152

III - Quelques propositions.....153
1-La segmentation.....153
2-Les systèmes de transcription.....154
2-1- La notation des voyelles.....154
2-2- Les semi-voyelles.....154
2-3- Les consonnes 154

Conclusion générale 157
Bibliographie.....161
Table des matières.....167
Résumé du mémoire en tamazight.....173
Les annexes.....180